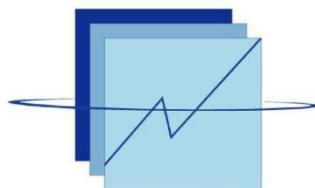


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE A L'ECOUTE DU SENEGAL 2014

RAPPORT PRELIMINAIRE

Septembre 2015



Table des matières

Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	ix
Liste des sigles, abréviations et acronymes	x
AVANT PROPOS.....	xiii
TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS	xiv
RESUME ANALYTIQUE	xv
Introduction.....	xviii
1.1 Présentation du pays.....	16
1.1.1 Géographie	16
Chapitre 1 : PRESENTATION DU PAYS ET DE L'ENQUETE.....	16
1.1.2 Population	17
1.1.3 Organisation administrative	17
1.1.4 Économie	18
1.2 Présentation de l'enquête	18
2.1 Scolarisation	29
2.1.1 Taux Brut (TBS) et Taux net (TNS)	29
Chapitre 2 : EDUCATION ET ALPHABETISATION.....	29
2.1.2 Répartition des effectifs	31
2.1.3 Dépenses d'éducation des ménages	32
2.1.4 Accessibilité des établissements : temps mis pour se rendre à l'école	33
2.1.5 Raisons de non fréquentation de l'école	34
2.2 La formation professionnelle	35
2.3 Alphabétisation au Sénégal.....	36
2.3.1 Niveau d'alphabétisation par milieu de résidence et par sexe	36
2.3.2 Niveau d'alphabétisation par groupe d'âge	37
Conclusion	37
3.1 Santé.....	38
3.1.1 Etat de santé de la population	38
Chapitre 3 : SANTE ET HYGIENE	38
3.1.3 Maladies récentes déclarées selon le milieu de résidence.....	40
3.2 Conditions d'hygiène des ménages.....	41
3.2.1 Assainissement.....	41
3.2.2 Hygiène des mains	41
Conclusion	42
4.1 Habitat.....	44
4.1.1 Type de logement.....	44
Chapitre 4 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT	44
4.1.2 Statut d'occupation du logement du ménage	45
4.1.3 Taille et densité du logement	46
4.1.4 Matériau de construction.....	47
4.2 Assainissement.....	49
4.2.1 Evacuations des eaux usées.....	49
4.2.2 Evacuation des boues de vidange.....	50
4.2.3 Evacuation des ordures ménagères	50
4.2.4 Electricité	51
4.1 Eau et hygiène.....	53
4.1.1 Eau	53

4.1.2 Hygiène	57
Conclusion	58
5.1 Dépenses alimentaires et non alimentaires	60
5.1.1 Dépenses alimentaires lors de la semaine précédant l'enquête.....	60
5.1.2 Dépenses totales mensuelles	60
Chapitre 5 : DEPENSES ET CONSOMMATION DES MENAGES	60
5.1.3 Dépenses totales annuelles.....	61
Conclusion	63
6.1 Analyse de la situation de référence : Crainte et état d'insécurité alimentaire	65
Chapitre 6 : SECURITE ALIMENTAIRE ET RESILIENCE.....	65
6.2 Moyens d'adaptation à la pénurie alimentaire	73
7.1 Fréquence des agressions et/ou vols	79
Chapitre 7 : SECURITE ET VIOLENCE.....	79
7.2 Perception de la sécurité	80
7.3 Violences domestiques.....	84
Conclusion	86
8.1 La pauvreté subjective	87
Chapitre 8 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE (BIEN-ETRE SUBJECTIF).....	87
8.2 Bien-être et conditions de vie actuelles.....	88
8.3 Avis des ménages sur les craintes manifestées	92
9.1 Chocs subis	94
Chapitre 9 : CHOCS ET STRATEGIE D'ADAPTATION.....	94
9.1.1 Conséquences des chocs sur le bien-être des ménages	100
9.2 Stratégies de survie utilisées par les ménages selon le degré de choc subi	106
Conclusion	108
10.1 Utilisation du téléphone mobile	109
Chapitre 10 : TELEPHONIE MOBILE	109
10.1.1 Utilisation du téléphone selon le fournisseur.....	110
10.1.2 Qualité de réception du réseau téléphonique mobile selon l'opérateur	110
10.1.3 Les fonctions utilisées	113
10.2 Les raisons de changement de téléphone mobile selon le milieu de résidence.....	114
10.3 La dépense moyenne effectuée lors du mois précédant l'enquête selon le milieu de résidence	114
10.4 Le phénomène de la multi puce	115
Conclusion	116
Conclusion générale.....	118
Annexes.....	120
Liste des agents d'identification	123

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales par intérim	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Macoumba DIOUF

Ce rapport présente les résultats préliminaires issus de l'enquête « A l'écoute du Sénégal de 2014 » sur les conditions de vie des ménages réalisée entre novembre 2014 et janvier 2015 sur toute l'étendue du Sénégal par l'Agence nationale de la statistique et de la Démographie en collaboration avec le Groupe de la banque mondiale.

Pour tout renseignement concernant cette enquête, veuillez contacter l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), BP 116, Dakar, Sénégal.
Tel: (221) 33 869 21 39. Fax: (221) 33 824 36 15, Internet: www.ansd.sn

Citation recommandée:

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des DR et Ménages	21
Tableau 2 : taux brut et taux net de scolarisation par niveau selon le sexe et le milieu de résidence	31
Tableau 3: Répartition des effectifs d'apprenants selon la catégorie de l'établissement et le milieu (%)	31
Tableau 4: Répartition des dépenses d'éducation selon la nature et le milieu de résidence..	32
Tableau 5: Temps mis en mn pour se rendre à l'école selon le moyen de transport utilisé et le milieu de résidence.....	33
Tableau 6: Raisons de non fréquentation de l'école selon le milieu de résidence.....	34
Tableau 7: Répartition de la population selon le type de formation professionnelle et le milieu de résidence.....	35
Tableau 8: Répartition de la population ayant suivi une formation professionnelle diplômant par milieu de résidence selon le diplôme.....	35
Tableau 9: Taux d'alphabétisation selon le sexe	37
Tableau 10: Taux d'alphabétisation selon le sexe et l'âge.....	37
Tableau 11: Répartition en % de la maladie déclarée la plus récente selon le milieu de résidence	40
Tableau 12: proportion de ménages selon le mode de vidange et le milieu de résidence	41
Tableau 13: Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence	45
Tableau 14. Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence	45
Tableau 15. Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement.....	46
Tableau 16. Répartition des ménages par milieu de résidence selon le nombre de personnes par pièce du logement	47
Tableau 17. Répartition des ménages par type de matériau du toit selon le milieu de résidence	47
Tableau 18 : Répartition des ménages par type de matériau utilisé pour la construction des murs selon le milieu de résidence.....	48
Tableau 19. Répartition des ménages par type de matériau du sol selon le milieu de résidence	49
Tableau 20. Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	49
Tableau 21. Répartition des ménages par mode d'évacuation des boues de vidange selon le milieu de résidence	50
Tableau 22. Répartition des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence.....	51
Tableau 23: Raisons de non possession d'électricité.....	53
Tableau 24: Principales sources d'eau de boisson.....	54
Tableau 25: Principales sources d'eau de boisson faisant l'objet d'une technique pour la rendre potable selon le milieu de résidence	55
Tableau 26:Proportion de ménages usant de l'eau bouillie.....	55
Tableau 27: Proportion de ménages usant l'ajout d'eau de javel	56
Tableau 28: Proportion de ménages usant le filtre dans un linge.....	56

Tableau 29: Proportion de ménages usant la désinfection solaire.....	56
Tableau 30: Proportion de ménages utilisant le filtre à eau	56
Tableau 31: proportion de ménages utilisant le laisser reposer.....	56
Tableau 32: Types de toilette utilisé par les ménages selon le milieu	57
Tableau 33: proportion de ménages partageant leurs toilettes.....	58
Tableau 34: nombre de ménages en moyenne partageant une toilette.....	58
Tableau 35: Dépenses moyennes de la semaine précédant l'enquête selon le milieu de résidence	60
Tableau 36: Dépenses moyennes totales mensuelles, par ménage, par tête selon le milieu de résidence	61
Tableau 37: Dépenses totales annuelles par ménage, par tête selon le milieu de résidence. 61	
Tableau 38: Répartition des parts de dépenses en million par types selon le milieu de résidence	62
Tableau 39: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la crainte d'exposition à l'insécurité alimentaire.....	65
Tableau 40: Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux	66
Tableau 41: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon le nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux	66
Tableau 42 Proportion des ménages par milieu de résidence selon la limitation de la taille des portions au moment du repas.....	67
Tableau 43: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la limitation de la taille des portions au moment du repas.....	68
Tableau 44: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la réduction du nombre de repas pris dans la journée.....	68
Tableau 45: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la restriction sur la consommation des adultes en faveur des enfants.....	69
Tableau 46: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la restriction sur la consommation des adultes en faveur des enfants.....	69
Tableau 47: Proportion de ménages ayant vécu une insécurité alimentaire selon le nombre de mois	72
Tableau 48: Proportion des ménages qui se sont trouvés en situation de manque de nourriture, par milieu de résidence selon la première cause de manque de nourriture.....	73
Tableau 49: Proportion des ménages, qui se sont trouvés en situation de manque de nourriture, par milieu de résidence selon la première cause de manque de nourriture.....	73
Tableau 50: Proportion de ménages par milieu de résidence selon le moyen utilisé pour s'adapter à la pénurie alimentaire	74
Tableau 51: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les groupes de ces derniers qui mangent le moins en cas de pénurie alimentaire.....	75
Tableau 52: Nombre de jours moyens de consommation hebdomadaire des groupes de produit	76
Tableau 53. Répartition des ménages selon la fréquence des crimes.....	80

Tableau 54 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la perception de la sécurité	81
Tableau 55. Répartition des ménages par milieu de résidence selon la perception de l'évolution de la sécurité	81
Tableau 56. Répartition des ménages selon les moyens préconisés pour améliorer la sécurité par milieu de résidence	83
Tableau 57. Raisons du non signalement des crimes à la police par milieu de résidence	83
Tableau 58. Proportions de ménages dont un membre a subi un acte de violence par milieu de résidence.....	84
Tableau 59 : Proportions de ménages dont un membre a subi des actes de violence selon le sexe de l'auteur par milieu de résidence.....	85
Tableau 60. Proportions de ménages dans lesquels l'auteur de l'acte de violence est à jeun par milieu de résidence.....	85
Tableau 61. Proportions de ménages dans lesquels la victime de violence a saisi une autorité publique ou une autre autorité suite à l'acte de violence subi	85
Tableau 62 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la pauvreté subjective	88
Tableau 63: Proportion des ménages pauvres ou non selon le milieu de résidence.....	88
Tableau 64 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le bien être global	89
Tableau 65: Proportion des membres du ménage par sentiment de sécurité financière selon le bien être global	90
Tableau 66 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages, au mieux moyen.....	90
Tableau 67: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages	91
Tableau 68: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les propositions sur le revenu	91
Tableau 69 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la crainte de manque de nourriture	92
Tableau 70 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les difficultés de se fournir en aliments sains et nutritifs.....	92
Tableau 71 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la restriction sur le nombre d'aliments	92
Tableau 72. Nombre de chocs subis selon le milieu de résidence	95
Tableau 73. Répartition des types de chocs subis par milieu de résidence (%).....	95
Tableau 74. Répartition des ménages selon le premier choc le plus grave subi par milieu de résidence	97
Tableau 75. Répartition des ménages selon le deuxième choc le plus grave subi par milieu de résidence	98
Tableau 76. Répartition des ménages selon le troisième choc le plus grave subi par milieu de résidence	99
Tableau 77. Proportions de ménages ayant connu une réduction de leur revenu par choc subi selon le milieu de résidence.....	101
Tableau 78. Proportions de ménages ayant subi une diminution de leurs biens par choc subi selon le milieu de résidence	103

Tableau 79. Proportions de ménages ayant connu une réduction de leur production alimentaire par choc selon le milieu de résidence	105
Tableau 80. Proportions de ménages ayant connu une réduction des provisions alimentaires par choc selon le milieu de résidence	105
Tableau 81. Les trois principales stratégies adoptées par choc selon le milieu de résidence	107
Tableau 82 Fréquence d'utilisation d'un téléphone mobile	109
Tableau 83: Qualité de réception du réseau téléphonique ORANGE et la zone de résidence	112
Tableau 84: qualité de réception du réseau téléphonique TIGO et la zone de résidence.....	112
Tableau 85: qualité de réception du réseau téléphonique EXPRESSO et la zone de résidence	113
Tableau 86: Fonction la plus utilisée avec le téléphone	113
Tableau 87: Raisons de changement de téléphone mobile selon le milieu de résidence.....	114
Tableau 88: Dépense moyenne en crédit de téléphone lors du mois précédant l'enquête selon le milieu de résidence	115

Liste des figures

Figure 1: Répartition des malades selon le milieu de résidence.....	38
Figure 2: Répartition des malades ou blessés selon la maladie/blessure déclarée	39
Figure 3: Lavage des mains avec du savon selon le milieu de résidence	42
Figure 4: Proportion de ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence	52
Figure 5: Principale source d'électricité selon le milieu de résidence	52
Figure 6: Proportion de ménages usant de techniques pour rendre l'eau de boisson potable	54
Figure 7: structures de dépenses annuelles des ménages selon le milieu de résidence.....	62
Figure 8 : Proportion des ménages selon le milieu de résidence par nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux	67
Figure 9 : Perception de la sécurité des ménages dans différentes situations	81
Figure 10. Proportion de ménages faisant confiance à la police pour protéger les populations	82
Figure 11: Proportion des ménages selon la pauvreté subjective.....	87
Figure 12: Proportion de ménages selon le bien être.	89
Figure 13 : Proportion des ménages selon leur conditions de vie actuelles	90
Figure 14 : Utilisation du téléphone selon le fournisseur mobile.....	110

Liste des sigles, abréviations et acronymes

ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
ARTP	Autorité de régulation des télécommunications et des Postes
BTP	Bâtiments et travaux publics
Callcenter	Centre d'appel
CAP	Certificat d'aptitude professionnel
DR	District de recensement
ENTICS	Enquête nationale sur les technologies de l'information et de communication
ESPS	Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture
GAR	Gestion axée sur le résultat
GBM	Groupe de la banque mondiale
L2S	Listening to Senegal
NSDD	Normes spéciales de diffusion de données
PAQUET	Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence

PDEF	Programme décennal de l'éducation et de la formation
PIB	Produit intérieur brut
PSE	Plan du Sénégal Emergent
RGPHAE	Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage
SGDD	Système de gestion et de diffusion de données
SSN	Système statistique national
TA	Taux d'alphabétisation
TBS	Taux brut de scolarisation
TIC	Technologie de l'information et de communication
TNS	Taux net de scolarisation

AVANT PROPOS

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) soucieuse d'améliorer ses capacités de production, a accepté d'adhérer à la phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, initiée par la Banque Mondiale.

En effet, La diffusion des téléphones mobiles en Afrique offre aujourd'hui de nouvelles possibilités de collecte de données sur les conditions de vie des populations pour ne pas dire les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Avec un fort taux de pénétration de la téléphonie mobile (plus de 109% selon l'ARTP, 2014), le Sénégal fait partie des cinq pays africains pilote pour expérimenter cette approche de collecter des informations auprès des ménages via la téléphonie.

Ce projet dénommé « A l'écoute du Sénégal » entièrement financé par le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est basé sur un système d'enquêtes à haute fréquence auprès d'un panel de 1500 ménages en se servant des réseaux de téléphonie mobile. Elle n'est pas destinée à remplacer les grandes enquêtes sur la pauvreté mais plutôt pour combler le vide en termes d'informations.

Ce projet d'enquête permettra de gagner en termes de fréquence de disponibilité de données. Par contre, il ne peut fournir que les informations nécessaires en termes de suivi des conditions de vie des ménages sur un échantillon réduit représentatif au niveau national à travers les trois Zones de résidences (stratification) ; Dakar, autres milieux urbains et milieu rural.

Cette approche, combinant une enquête de référence et des entretiens téléphoniques mensuels avec les ménages, permet un suivi plus rapproché des projets et programmes de développement initiés par les autorités.

La mise en place de cette approche permet de produire des données représentatives de bonne qualité, avec une démarche souple, rapide et à moindre coût mais aussi de renseigner les indicateurs socioéconomiques retenus dans le cadre des stratégies nationales de développement initiées par les autorités.

Ce rapport sur les résultats de l'enquête de référence se veut descriptif et reste limité aux principaux résultats pouvant donner la situation globale sur les conditions de vie et la situation de bien être au Sénégal. Ces données statistiquement significatives au niveau national et des milieux de résidence, permettent de fournir des indicateurs pertinents sur l'éducation, la santé, le patrimoine, la consommation à travers les dépenses et l'alimentation des ménages avec un forte dose de perception sur leur bien être global (insécurité alimentaire, criminalité et violence, niveau de vie, chocs etc.)

A ce titre, l'ANSD s'engage à mettre à la disposition des utilisateurs de statistiques, la base de données de l'enquête de référence ainsi que l'ensemble des données issues des enquêtes mensuelles à travers son site web www.ansd.sn.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Rubrique	Indicateurs	Valeurs			
		Dakar	Autres villes	Rural	Sénégal
INDIVIDUS					
Alphabétisation	Taux d'alphabétisation (15ans et plus)	72,1	59,0	39,0	52,9
Education	Taux brut de scolarisation au primaire	100,2	95,8	74,9	83,9
	Taux net de scolarisation au primaire	77,6	74,3	52,1	61,4
Santé	Taux de morbidité au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview basé sur la déclaration	43,24	52,01	46,94	47,06
MENAGES : CARACTERISTIQUES ET PATRIMOINE					
Caractéristiques des ménages	Pourcentage de ménages disposant d'un robinet intérieur	59,01	59,65	34,9	47,54
	Pourcentage de ménages consommant l'eau de robinet (intérieur, extérieur)	98,77	88,06	78,08	86,39
	Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité	96,1	82,9	32,4	62,4
	Pourcentage de ménage disposant de toilette avec chasse ou latrine couverte	89,12	88,43	55,12	72,59
Alimentation et Sécurité alimentaire	Pourcentage de ménage vivant dans l'insécurité alimentaire	33,7	38,4	54,8	44,9
Patrimoine des ménages	Pourcentage de ménages propriétaires du logement occupé	45,55	69,05	91,74	73,1
	Pourcentage de ménages locataires du logement occupé	47,19	21,17	3,13	20,11
CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET DEPENSES					
Dépenses des ménages	Part des dépenses alimentaires sur la dépense totale des ménages	38,9	51,9	68,0	58,1
	Part des dépenses de santé sur la dépense totale des ménages	3,3	3,0	3,6	3,4
	Part des dépenses d'enseignement sur la dépense totale des ménages	3,8	2,1	0,6	2,4
	Part des dépenses de logement sur la dépense totale des ménages	5,9	2,6	0,4	3,4
	Montant de la dépense totale (alimentaire et non alimentaire) par jour et par tête en francs CFA	2280	1090	570	1185
CONDITIONS DE VIE : PERCEPTION DU BIEN ÊTRE					
Pauvreté subjective	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur ménage comme pauvre	38,2	57,7	69,0	56,5

RESUME ANALYTIQUE

L'enquête « A l'écoute du Sénégal 2014 » est une opération qui est menée auprès de 1500 ménages ordinaires qui ont accès au réseau de téléphonie mobile sur l'étendue du territoire national. Elle a permis de comparer le milieu urbain et le milieu rural, ainsi que la zone urbaine de Dakar et les autres zones urbaines. Dans ce rapport, les termes 'Dakar', 'Autres Villes' et 'Milieu Rural', sont utilisés pour désigner respectivement la zone urbaine de la région de Dakar, l'ensemble des communes du Sénégal (sauf celles de Dakar déjà prises en charge) et l'ensemble des villages.

Les résultats du présent rapport sont issus de la campagne de collecte de l'enquête de référence qui s'est déroulée entre les mois de novembre et décembre 2014 sur tout l'étendu du pays. Ils sont statistiquement significatifs au niveau national et à celui des milieux de résidence. Ils permettent de renseigner des indicateurs pertinents sur l'éducation, la santé, le patrimoine, la consommation à travers les dépenses et l'alimentation des ménages, la sécurité et les violences, mais aussi le point de vue des ménages sur le niveau de leur bien-être global.

Au niveau de ***l'éducation***, les résultats de l'enquête révèlent que dans le primaire le taux brut de scolarisation (TBS) se situe à 84 % alors que le taux net de scolarisation (TNS) est à 61,4 % et que ces taux diminuent au fur et à mesure qu'on avance dans les cycles supérieurs. En outre, la contribution moyenne d'un ménage à l'éducation de ses enfants s'élève à 83 190 francs CFA.

En matière de ***formation professionnelle***, les résultats indiquent que 87,5 % des individus ne disposent d'aucune formation professionnelle.

Quant au niveau d'***alphabétisation*** des populations, il est estimé à 52,9 % avec de fortes disparités selon le genre : 64,4 % pour les hommes contre 43,3 % chez les femmes.

Par rapport à ***l'état de morbidité*** et ***l'hygiène*** des individus, les résultats montrent qu'un peu plus de 47 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu une maladie ou un problème de santé quelconque au cours des quatre semaines précédant l'enquête. On note, par ailleurs, que la majeure partie des sénégalais (96,6 %) fait recours au ***lavage des mains***.

En ce qui concerne ***l'assainissement***, l'enquête renseigne que plus de 35 % des ménages sénégalais évacuent leur fosses septiques avec une pompe automatique. En outre, l'essentiel des ménages, soit 60,5 %, utilise la rue, la route ou la nature comme principal mode d'évacuation de leurs eaux usées.

D'après les informations issues des analyses sur ***l'habitat***, les ménages sont, dans la majorité des cas, propriétaires de leur logement (73,1 %). Parmi eux, 38,5 % disposent du titre de propriété. La location ne concerne que 20,1 % des ménages.

Notons que beaucoup d'efforts sont faits depuis un certain temps par les autorités afin de venir à bout des coupures intempestives ***d'électricité*** avec notamment, d'abord, le « plan Takkal » et, ensuite, la nouvelle politique énergétique. L'examen des résultats montre que plus de 3 ménages sur 5 au Sénégal ont accès à l'électricité. Cependant, l'accès à l'électricité reste caractérisé par de fortes disparités selon le milieu de résidence. Ainsi, alors que seuls un peu plus de 3 ménages sur 10 disposent d'électricité, le taux d'accès à l'électricité est de 96,1 % à Dakar, et 82,9 % dans les autres villes.

Il résulte aussi de cette enquête de référence que 70 % des ménages sénégalais utilisent le robinet comme principale source d'***eau potable*** avec 47,5 % pour le robinet intérieur, 17,7 % pour celui dans la concession et 5,2 % provenant de celui du voisin.

Par ailleurs, en matière de ***sécurité***, un peu plus du tiers des ménages ne se sent pas en sécurité même étant chez lui. La proportion la plus forte de ménages dans cette situation s'observe dans les autres milieux urbains (37 %).

Durant le mois d'octobre à novembre 2014, les dépenses des ménages se sont élevées à 312 100 000 000 F CFA, soit 31 000 F CFA en moyenne par tête. Un peu plus des deux tiers de ces dépenses sont concentrées à Dakar(46%) et les autres villes (un peu plus du cinquième). Ainsi, alors qu'à Dakar les ménages dépensent plus de 59 300 F CFA en moyenne par personne et par mois, dans les autres villes la dépense par habitant et par mois est d'environ 28 500 F CFA contre 14 900 F CFA seulement en milieu rural.

Un peu plus de la moitié des dépenses des ménages (58,1 %) est consacrée à l'alimentation et à la boisson non alcoolisée. La part des dépenses alimentaires dans le budget total des ménages est 68,0 % en milieu rural contre 51,9 % dans les autres villes, et 38,9 % à Dakar.

L'***insécurité alimentaire*** affecte près de neuf ménages sur vingt (44,9 %). Elle surtout très répandue en milieu rural (54,8 %). A Dakar, un peu plus d'un ménage sur trois (33,7 %) est dans une situation d'insécurité alimentaire contre 38,4 % dans les autres villes.

Dans cette enquête, la pauvreté appréhendée est la ***pauvreté subjective*** obtenue à travers la perception des ménages sur leurs conditions de vie. Ainsi, les résultats montrent que 56,5 % des ménages s'estiment pauvres ; parmi eux 45,7 % se déclarent très pauvres. La pauvreté est plus marquée dans le milieu rural (69,0 %). La plupart des ménages ruraux pauvres se déclare très pauvres. Elle est moins observée dans la zone urbaine de Dakar où moins de deux ménages sur cinq

(38,2 %) se considèrent comme pauvres, parmi lesquels un peu moins du quart (24,7 %) sont très pauvres.

Concernant le **bien-être**, les ménages soutiennent qu'il ne dépend pas uniquement du niveau de revenus des membres, mais d'un ensemble de variables dans le domaine de la santé, l'éducation, l'emploi, etc., indépendamment de leur effet sur les revenus. Ainsi, il est dans le meilleur des cas, moyennement apprécié, avec un peu moins des deux tiers des ménages (64,8 %). Cette absence de bien-être est surtout notée dans le milieu rural où un peu plus des trois quarts des ménages (75,7 %) jugent leur niveau de bien-être moyen.

Par **choc**, on entend un changement brusque survenu dans la vie du ménage ou des individus. Il peut très bien s'agir de choc émotionnel ou d'un événement de force majeure imprévisible et contre lequel l'individu ne dispose pas de moyens de riposte. Dans l'ensemble, au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête, plus de la moitié des ménages (51,9 %) a subi au moins un choc dont 29,5 % en ont connu au moins deux. Les ménages ruraux (plus de 57 %) semblent être plus touchés par les chocs, quel qu'en soit le type.

La **téléphonie mobile** joue un rôle très important dans le quotidien des sénégalais. Ici, l'analyse de la téléphonie mobile ne vise pas à comparer les opérateurs pour des raisons concurrentielles mais tout simplement d'appréhender le niveau de satisfaction des utilisateurs en l'occurrence les abonnés âgés de 18 ans et plus par rapport aux services proposés. Elle constitue de plus en plus une dépendance due peut être à son utilité, même si l'enquête révèle que certains soutiennent ne jamais utiliser de téléphone mobile (13,9 %) ou rarement c'est-à-dire moins d'une fois durant la journée (10,3 %). En revanche, d'autres sont plus accrochés à leur téléphone et arrivent à l'utiliser jusqu'à cinq fois ou plus (36,4 %) dans la journée.

En adhérant à cette phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, l'ANSD répond en même temps à la demande des utilisateurs en mettant à disposition les informations issues de cette enquête « A l'écoute du Sénégal ». Elle va permettre de gagner en termes de fréquence de disponibilité de données. Par contre, il est bien de préciser que les informations issues de cette enquête ne sont représentatives qu'au niveau national et dans les trois zones de résidences que sont la zone urbaine de Dakar, les autres milieux urbains, et le milieu rural.

Introduction

Le Système Statistique National (SSN) est confronté à un défi permanent d'amélioration de la production et de la diffusion des données statistiques nationales pour une meilleure satisfaction de la demande des utilisateurs. Aussi, cette production statistique doit être en parfaite adéquation avec les nouvelles orientations économiques, politiques et sociales des autorités, solidement articulées au Plan Sénégal Emergent (PSE) basé sur la gestion accès sur le résultat (GAR).

En outre, le Sénégal ayant adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) depuis 2001 est aujourd'hui, en train de faire le nécessaire pour son adhésion à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI. Au rang des préalables à l'adhésion à la NSDD, il y a la publication des données macroéconomiques et sociodémographiques selon une périodicité et un degré d'actualité bien déterminés.

L'une des contraintes majeures aujourd'hui porte sur la régularité de la publication des indicateurs sociodémographiques. Pour palier ses insuffisances, l'ANSD ne ménage aucun effort pour améliorer ses capacités de production et de diffusion des données afin de faciliter leur accès aux utilisateurs.

La diffusion des téléphones mobiles en Afrique offre aujourd'hui de nouvelles possibilités de collecte de données sur les conditions de vie des populations pour ne pas dire les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans ce cadre, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) soucieuse d'améliorer ses capacités de production, a accepté d'adhérer à la phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, initiée par la Banque Mondiale qui a entièrement financé ce projet. La mise en place de cette approche permet de produire des données représentatives de bonne qualité, avec une démarche souple, rapide et à moindre coût tout en satisfaisant les besoins pressants de données statistiques pour les décideurs. Cette approche, combinant une enquête de référence et des entretiens téléphoniques mensuels avec les ménages, permet un suivi plus rapproché des projets et programmes de développement initiés par les autorités.

En outre, ce dispositif de collecte contribuera fortement à l'amélioration de la production statistique et l'aide à la prise de décision pour une meilleure amélioration des conditions de vie des ménages.

Chapitre 1 : PRESENTATION DU PAYS ET DE L'ENQUETE

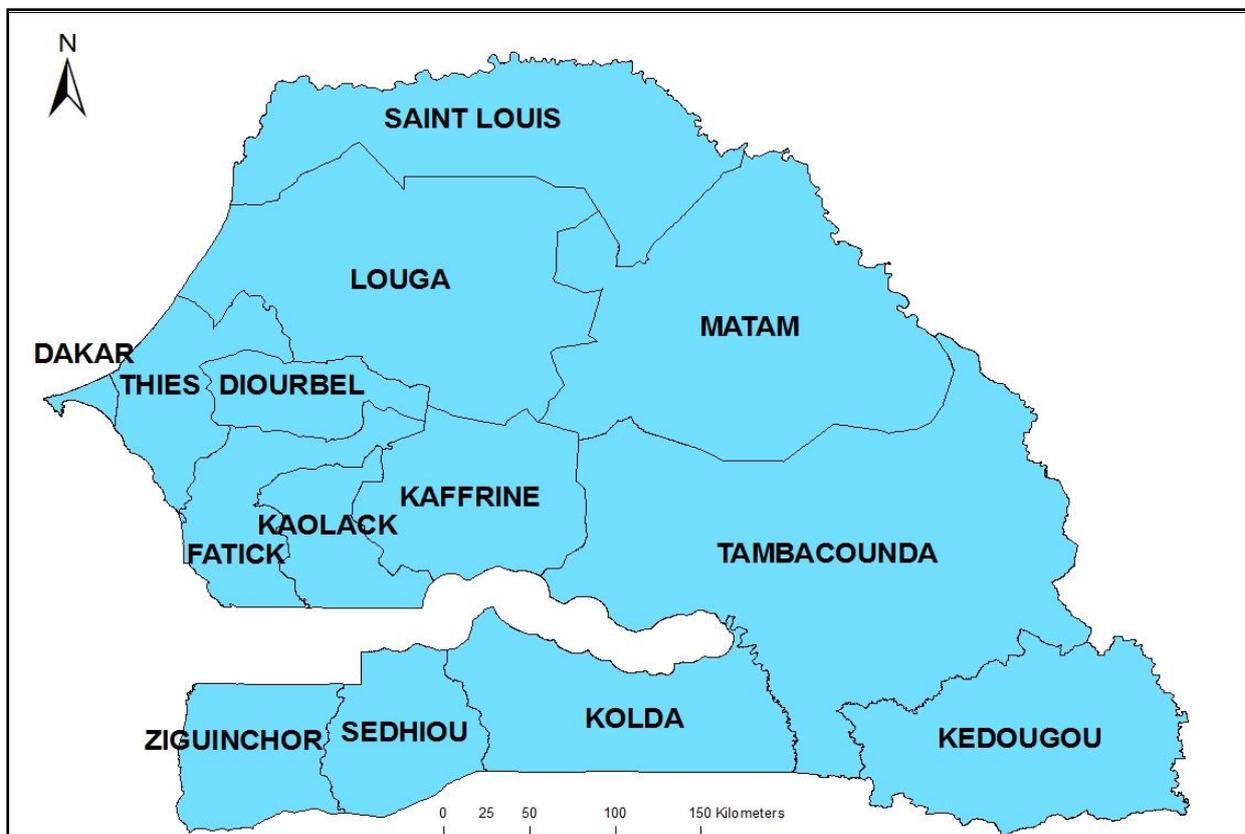
Macoumba DIOUF

1.1 Présentation du pays

1.1.1 Géographie

Pays Soudano-Sahélien situé à l'extrême Ouest du continent africain, le Sénégal est limité au Nord par la République de Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Il est traversé par la Gambie qui est une enclave de terre située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, sur le cours inférieur du fleuve du même nom. D'une superficie de 196 722 kilomètres carrés, le Sénégal possède une grande ouverture sur l'océan atlantique avec 700 kilomètres de côtes. C'est un pays plat ; l'altitude dépasse rarement 100 mètres et le point culminant, le mont Assiriki situé au sud-est du pays, à une hauteur de 381 mètres. Au plan hydrographique, le pays est traversé d'Est en Ouest par quatre fleuves : le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Saloum et leurs affluents. Ce réseau est complété par quelques cours d'eau temporaires et le lac de Guiers au nord du pays.

Carte du Sénégal



1.1.2 Population

Dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), il ressort qu'en décembre 2013, la population résidente au Sénégal est évaluée à 13 508 715 habitants dont 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes.

Cette population se caractérise par sa jeunesse, avec un âge moyen de 22,4 ans et un âge médian de 18,7 ans. La population rurale y apparaît plus jeune avec un âge médian se situant à 16 ans (contre 21 ans en milieu urbain). Cela est sans nul doute le reflet de l'exode rural qui concerne généralement les jeunes adultes des zones rurales. La population résidente est en majorité rurale avec 54,8 % contre 45,2 % de citadins.

Sur le plan de la répartition spatiale, il existe une disparité dans le peuplement des circonscriptions administratives (régions et communes) du pays. La région de Dakar, avec 3 137 196 habitants, est de loin la région la plus peuplée, alors que la région de Kédougou est la moins peuplée avec moins de 200 000 habitants (soit 151 715 habitants).

Avec une densité moyenne nationale de 69 habitants au Km², Dakar est aussi la région où la concentration du peuplement est plus accentuée avec 5 735 habitants au km² contre seulement 9 habitants au km² à Kédougou.

1.1.3 Organisation administrative

Le Sénégal est une République laïque, qui assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion et qui respecte toutes les croyances.

La Constitution consacre le principe de la démocratie en rappelant que la souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum. La forme républicaine de l'État prend appui sur le caractère démocratique du système politique marqué par la séparation et l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Depuis 2008, la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifie la loi 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et Locale, le territoire passe de 11 à 14 régions administratives avec comme dernières créations Kaffrine, Kédougou et Sédhiou issues respectivement des anciennes régions de Kaolack, Tambacounda et Kolda. Les départements sont au nombre 45 subdivisés en Arrondissements, Communes, Communautés rurales et Villages. Le village ou le quartier correspond à la cellule administrative de base.

Les grandes communes (Dakar, Rufisque, Pikine, Guédiawaye et Thiès) sont subdivisées en communes d'arrondissement et ces dernières sont au nombre 46 au total dont les 43 sont dans la région de Dakar.

En outre, la loi 96-07 du 22 mars 1996, qui a entraîné l'érection de la région en collectivité locale et transfert des compétences dans 9 domaines aux collectivités locales fait qu'actuellement, Il y a deux modes de gestion administrative qui se côtoient : une administration déconcentrée et une administration décentralisée. Dans le mode déconcentré, la région est placée sous l'autorité du Gouverneur, le département sous celle du Préfet et l'arrondissement sous celle du Sous-préfet et le village ou quartier sous la tutelle du chef de village ou du quartier. Par contre, dans le mode décentralisé, la région en tant que collectivité locale est gérée par le conseil régional, la commune par le conseil communal et la communauté rurale par le conseil rural.

1.1.4 Économie

Au Sénégal, la croissance économique s'est établie à 3,6% en 2013, après 4,4% en 2012. Ce ralentissement de l'activité est imputable à la contreperformance du secteur primaire dont la croissance a reculé de 7,6 points, par rapport à 2012 en s'établissant à 1,3%. En revanche, l'activité dans le secteur secondaire s'est revigorée, affichant un taux de croissance de 4,4% contre 3,5% en 2012 grâce notamment à la relance des bâtiments et travaux publics (BTP). La valeur ajoutée du secteur tertiaire a enregistré une progression soutenue de 4,8% en termes réels, après une augmentation de 4,5% en 2012.

Le déficit extérieur du compte des biens et services s'est détérioré en atteignant plus de 1 597 milliards en valeur courante. A cet égard, les exportations nettes de biens et services ont contribué négativement à la croissance économique.

La croissance est cependant repartie à la hausse en 2014 : le PIB aurait augmenté de 4,5% selon les estimations, soit son taux de croissance le plus élevé depuis 2008. Les services constituent toujours le secteur le plus dynamique (+5,6 %), et le secteur secondaire, tiré par le bâtiment.

L'économie sénégalaise devrait poursuivre son accélération en 2016 en bénéficiant des effets favorables de la baisse des cours pétroliers, conjuguée au rebond de l'agriculture.

Le Sénégal aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2035 même si le taux de pauvreté (46,7%) demeure élevé et que l'accroissement démographique annuel est de 2,6%.

1.2 Présentation de l'enquête

- **Contexte et justification du projet**

L'utilisation de la téléphonie mobile connaît une croissance fulgurante au Sénégal qui fait partie des pays africains ayant connu le plus fort taux de pénétration. L'Enquête Nationale sur les Technologies de l'Information et de la Communication (ENTICS), réalisée en 2009 par l'ANSD, a permis d'estimer à 86% la proportion de ménages sénégalais disposant d'au moins une ligne de téléphonie mobile.

En moyenne, cette enquête renseignait trois lignes de téléphonie mobile par ménage. Le marché sénégalais s'articule autour de trois principaux opérateurs : l'opérateur historique Orange, Tigo et Expresso. A eux trois, ils couvrent pratiquement l'ensemble du territoire national avec un bon débit de connexion même si, dans très peu de zones, on rencontre quelques difficultés de connexion. Il est donc, possible de tirer un échantillon représentatif de la population sénégalaise des zones couvertes par le réseau de téléphonie mobile raison pour laquelle, l'ANSD a été favorable à l'adhésion de projet novateur.

Ce projet est basé sur un système d'enquête à haute fréquence auprès d'un panel de 1500 ménages en se servant des réseaux de téléphonie mobile. Cette enquête à haute fréquence n'est pas destinée à remplacer les grandes enquêtes sur la pauvreté notamment l'Enquête sur la pauvreté au Sénégal (ESPS). Elle est surtout indispensable pour combler le vide en termes d'informations entre deux ESPS. Ce projet d'enquête permettra de gagner en termes de fréquence de disponibilité de données. Par contre, il ne peut fournir que les informations nécessaires en termes de suivi des conditions de vie des ménages sur un échantillon réduit représentatif au niveau national à travers les trois Zones de résidences (stratification) ; Dakar, autres milieux urbains et milieu rural.

Ce projet d'enquête consiste à suivre, à travers une interview par téléphone mobile, un certain nombre de variables très simples sur les conditions de vie des ménages de façon périodique sur un panel limité de ménages. En fait, l'enquête par la téléphonie mobile sera réalisée mensuellement et l'échantillon est constitué de 1500 ménages représentatifs au niveau national, dans la zone urbaine de Dakar et dans les autres centres urbains et en milieu rural.

Ainsi, le projet initial est axé sur deux phases :

Phase 1. Enquête de référence qui est une enquête classique avec une interview de type « face à face » avec les répondants sur terrain.

Phase 2. Enquête mensuelle continue avec une interview par appel téléphonique mobile sur une période de deux années via un centre d'appel téléphonique (Call-Center), mis en place dans les locaux de l'ANSD.

- **Objectif de l'enquête**

Cette approche, combinant une enquête de référence et des entretiens téléphoniques mensuels avec les ménages, a pour objectif principal d'assurer un suivi plus rapproché des projets et programmes de développement initiés par les autorités pour mieux améliorer les conditions de vie des populations.

- **Méthodologie de l'enquête**

La méthodologie de cette enquête repose sur un acquis, à savoir les travaux déjà effectués au niveau des autres pays tests (Malawi, Togo etc.) et sur les récents

travaux réalisés par l'ANSD. Les données de l'enquête sur la téléphonie mobile sont collectées aussi bien au niveau des individus qu'au niveau des ménages. Les questions individuelles couvrent, les caractéristiques démographiques, l'éducation, la santé et l'emploi. Concernant les ménages, les données à recueillir portent sur les caractéristiques de l'habitat, le bien être, la sécurité alimentaire, les actifs et les biens durables, la sécurité et violence, l'évaluation subjective du bien-être, les chocs et stratégies d'adaptation et la partie dédiée au téléphone mobile.

L'administration du questionnaire mensuel ne concerne que la personne éligible, sélectionnée par la méthode de Kish lors de l'enquête de base. Il est aussi bon de préciser que les questions des modules de la **santé**, de la **sécurité et violence** ainsi que la partie dédiée au **téléphone mobile** concernent uniquement l'individu éligible tiré sur la base de critères pré établis. L'enquête couvre l'étendue du territoire national et porte sur un échantillon aléatoire représentatif des ménages sénégalais. Elle permettra de comparer le milieu urbain du milieu rural, ainsi que la zone urbaine de Dakar et les autres zones urbaines.

- **Plan de sondage**

L'enquête « à l'écoute du Sénégal » est une opération qui est menée auprès des ménages ordinaires qui ont accès au réseau de téléphonie mobile sur l'étendue du territoire national. Sont exclus donc du champ de l'étude, les personnes sans domicile fixe, celles vivant dans des abris de fortune comme les mosquées et les marchés et les ménages se trouvant dans des zones non couvertes par les réseaux de téléphonie mobile. En effet, vu la difficulté de les cerner avec les mêmes instruments et méthodes d'enquête faisant appel aux TIC, il a été retenu de les exclure du champ de l'enquête et de leur consacrer des études spécifiques dans le cadre des groupes vulnérables et autres cibles d'intérêt pour diverses autres programmes.

L'enquête L2S porte sur un échantillon national de 1500 ménages. Les résultats de cette enquête sont représentatifs au niveau strate (zone urbaine de la région de Dakar, les autres centres urbains et le milieu rural).

- **Base de sondage**

Le découpage du territoire national en Districts de Recensement (DR) opéré en 2013 pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage de 2012 (RGPHAE-2012), a servi de base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage de l'enquête L2S. Elle contient 17165 Districts de Recensement (DR). Dans ce fichier, chaque DR apparaît avec tous ses identifiants (région, département, commune/arrondissement et code d'identification), sa taille en nombre de ménages et son type de milieu de résidence (urbain ou rural). On rappelle que les unités primaires d'échantillonnage sont constituées des districts de recensement (DR) qui sont des unités aréolaires dans

lesquelles seront tirés les ménages. Les DR qui ne sont pas couverts par les réseaux de téléphonies mobiles sont retirés de la base. La base de sondage est subdivisée en 3 strates à savoir la zone urbaine de la région de Dakar, les autres centres urbains et le milieu rural.

- **Structure de l'échantillon**

Il est attendu un échantillon théorique de 1500 ménages pour l'enquête L2S. La taille de l'échantillon est choisie de sorte à garantir une représentativité au niveau des strates. L'échantillon de la L2S est un échantillon stratifié tiré à deux degrés. L'échantillon est tiré indépendamment dans chaque strate.

L'allocation des DR dans les strates s'est faite avec les mêmes proportions que celles utilisées lors de l'ENTICS_2009. Les ménages sont tirés à partir d'unités primaires d'échantillonnage que sont les districts de recensement (DR) en raison de 12 ménages par DR, par un tirage systématique. Pour couvrir les 1500 ménages, 125 DR sont tirés au premier degré dont 50 DR dans la strate Dakar urbain, 38 DR dans la strate autres centres urbain et 37 DR dans la strate rurale. Le tableau qui suit renseigne sur la répartition des DR et des ménages sélectionnés.

Tableau 1: Répartition des DR et Ménages

STRATES	Proportion issue de l'ENTICS %	Nombre de DR à tirer	Nombre de ménages à tirer
Dakar urbain	40	50	600
Autres centres urbains	30	38	450
Rural	30	37	450
Total	100	125	1500

Source : ANSD

- **Tirage des districts de recensement**

L'enquête porte sur un échantillon de 125 DR repartis par strate. Les DR sont les unités primaires de l'échantillon. Un tirage systématique des DR à l'intérieur de chaque strate avec des probabilités proportionnelles à la taille du DR est effectué, la taille étant ici le nombre de ménages par DR. La méthode de tirage ainsi adoptée permet de réduire l'erreur relative en augmentant la précision des estimations en ce sens que les tailles des DR sont variables. Elle donne des estimations beaucoup plus précises que le tirage avec des probabilités égales. Le tirage d'un échantillon avec des probabilités inégales est effectué par la méthode des totaux cumulés¹. Le tirage des DR s'est fait indépendamment dans chaque strate.

¹ Il s'agit, avant chaque tirage, de faire le cumul des effectifs de chaque DR. Les effectifs ici sont les nombres de ménage par DR. Ensuite on calcule le pas de sondage I comme suit : $I = \frac{N}{a}$,
¹ Il s'agit, avant chaque tirage, de faire le cumul des effectifs de chaque DR. Les effectifs ici sont les nombres de ménage par DR. Ensuite on calcule le pas de sondage I comme suit : $I = \frac{N}{a}$,

La probabilité de tirage d'un DR est calculée indépendamment à l'intérieur de chaque strate. Elle est calculée de la manière suivante :

$$P_{1hi} = \frac{N_h * M_{hi}}{\sum M_{hi}}$$

- $P_{(1hi)}$ est la probabilité de sélectionner au premier degré le DR i de la strate h;
- N_h = le nombre de DR à tirer dans la strate h
- M_{hi} = Le nombre de ménages du DR i de la strate h;

• Tirage des ménages

Un dénombrement des ménages (phase cartographie) dans chacun des DR-échantillons tirés fournit une liste de ménages à partir de laquelle les ménages échantillons sont sélectionnés au deuxième degré. Le tirage des ménages s'est fait après énumération de l'ensemble des ménages de chaque DR tiré. Un tirage systématique de 12 ménages sans remise dans chaque DR est effectué. Cela veut dire que tous les ménages ont la même chance d'appartenir à l'échantillon. Dans chaque ménage un individu de 18 ans ou plus est sélectionné (appelé individu KISH) pour répondre à un certain nombre de modules du questionnaire. La probabilité de tirer un ménage est égale :

$$P_{2hi} = \frac{m_{hi}}{M'_{hi}}$$

P_{1hi} : est la probabilité de sélectionner au deuxième degré un ménage du DR i de la strate h

m_{hi} : Le nombre de Ménages tirés du DR i de la strate h de l'échantillon.

M'_{hi} : le nombre de Ménages du DR i dans la strate h pendant la phase de cartographie.

La probabilité finale pour les ménages du DR i (taux de sondage finale) est obtenue :

$$P_i = P_{1hi} * P_{2hi}$$

Le poids de sondage est alors déterminé par l'inverse du produit des probabilités de sondage aux 2 degrés (taux de sondage final P_i). On le calcule ainsi pour chaque strate selon la formule suivante :

$$W_i = \frac{1}{P_i}$$

La probabilité de sélectionner un individu KISH dans un ménage k est du DR i (P_{ki}) est obtenue :

$$P_{ki} = \frac{1}{m_{ki}}$$

M est le nombre total de ménages dans la strate et a est le nombre de DR à tirer. R est un nombre aléatoire compris entre 1 et I. Ensuite, on calcule la série suivante R, R+2I, R+3I, etc. Le premier DR tiré est le premier DR sur la liste dont l'effectif cumulé est égal ou supérieur à ce numéro de sondage.

m_{ki} : Le nombre d'individus âgés de 18ans ou plus dans le ménage k tiré du DR i de la strate h de l'échantillon.

Le poids de sondage, pour les individus KISH, est alors déterminé par l'inverse du produit des probabilités de sondage aux 2 degrés (taux de sondage final P_i) et du probabilité de sélectionner l'individu KISH. On le calcule ainsi pour chaque strate selon la formule suivante :

$$Q_{ki} = \frac{1}{P_i * P_{ki}}$$

A- Enquête de référence

L'enquête de référence a duré globalement 45 jours et est réalisée une seule fois durant la période de mise en œuvre du projet prévue pour 24 mois.

Elle s'est réalisée entre les mois de novembre et décembre 2015 et a été conduite comme une enquête auprès des ménages classique avec une interview en face à face avec le Chef de ménage ou son représentant sur les conditions de vie globalement. Chaque agent d'identification avait une charge moyenne de travail journalière de 2 ménages. Au cours de cette enquête de référence, les équipes de terrain avaient comme mandat la / le / l' :

1. collecte des informations nécessaires auprès des ménages pour la situation de référence ;
2. sensibilisation des ménages pour la suite du projet notamment l'enquête continue et mensuelle par téléphonie mobile. La première étape a consisté à leur expliquer le projet et toutes ses modalités et exigences nécessaires, ensuite, les sensibiliser et les mobiliser en établissant, avec eux, un arrangement qui permettra la bonne marche du projet dans le futur ;
3. identification du membre de ménage qui sera le répondant principal lors de l'enquête par téléphone ;
4. mise à disposition d'un téléphone mobile et aussi d'un chargeur solaire si nécessaire ;
5. formation sur l'utilisation du téléphone mobile si nécessaire ;
6. renseignement sur toutes informations nécessaires à la bonne marche du projet dans le futur ;
7. identification avec le répondant, le jour de la semaine et l'heure qui l'arrangent au mieux pour recevoir l'appel mensuel du centre d'appel téléphonique au cours du projet.

Pour l'enquête de référence, tous les aspects techniques et méthodologiques ont été réalisés par le comité technique mis en place. Il s'agit de tout ce qui concerne l'échantillonnage et le tirage de l'échantillon, l'élaboration du questionnaire, des

autres outils de collecte ainsi que les différents manuels de collecte, le traitement et l'analyse des données.

L'organisation et la réalisation des activités de terrain pour la collecte des données ainsi que la gestion et l'équipement des agents de collecte ont été gérés par l'ANSD.

La méthode de collecte de l'enquête de base s'est faite par interview directe au moyen d'un questionnaire qui comporte les modules suivants :

- **Questionnaire : volet « INDIVIDU »**

- Module B : Liste des membres du ménage ;
- Module C : Education ;
- Module D : Santé ;
- Module E : Travail.

- **Questionnaire : volet « MENAGE»**

- Module F : Habitat ;
- Module G : Electricité & transport ;
- Module H : Eau, installations sanitaires & hygiène ;
- Module I : Bien-être ;
- Module J : Sécurité alimentaire ;
- Module K : Biens durables ;
- Module L : Sécurité & violence ;
- Module M : Evaluation subjective du bien-être ;
- Module N : Chocs & stratégies d'adaptation ;
- Module O : Partie dédiée au téléphone mobile.

- **Organisation sur le terrain**

Après avoir subi une formation durant la période du 13 au 26 octobre 2014, enquête pilote comprise, une évaluation technique sous forme de test écrit et pratique avec le terminal de collecte, a été organisé, afin d'identifier les meilleurs candidats parmi les trente-sept (37) retenus, suite à un appel à candidature.

A l'issue de cette évaluation, huit (8) parmi les trente-deux (32) meilleurs agents ont été ciblés pour en faire des chefs d'équipe et le reste, c'est-à-dire 28 constituaient les équipes d'enquêteurs. Cinq (05) des candidats recalés formaient la liste d'attente pour parer éventuellement à des remplacements possibles.

Les équipes ont sillonné l'ensemble du territoire pendant au plus 40 jours, afin de procéder à la collecte des informations auprès des ménages.

Sur le plan logistique, 32 SMARTPHONES ALCATEL ONE TOUCH 4033^E ont été mis à la disposition des agents enquêteurs pour mener à bien la collecte et (huit) 8 laptops aux contrôleurs chef d'équipe ainsi que huit véhicules pour faciliter les déplacements des agents sur le terrain.

Au total, huit équipes ont été mises en place à raison de trois (3) agents enquêteurs par équipe sous la responsabilité du contrôleur en tant chef d'équipe.

Les rôles et les responsabilités des principaux intervenants de l'enquête ont été définis ainsi qu'il suit :

Le contrôleur ou Chef d'équipe : quel que soit le milieu, le contrôleur avait trois (3) enquêteurs sous sa responsabilité. En tant que chef d'équipe, le contrôleur organise le travail pour que les données soient recueillies selon les procédures établies par la coordination technique et dans les délais prévus. Au préalable, il prépare les opérations de collecte dans chaque DR à enquêter. En rapport avec les membres de l'équipe, il procède à l'actualisation de la liste des ménages dans chaque DR et identifie les ménages-échantillons tout en assurant la sensibilisation auprès de ces derniers selon les recommandations. Après avoir bien sensibilisé les ménages et identifié la personne kish lors la composition des membres, les contrôleurs procédaient à la remise du téléphone et de la puce et du chargeur solaire (selon les zones non électrifiées). Ceci pour faciliter la joignabilité par téléphone de ces personnes kish cibles de l'enquête mobile.

Quotidiennement, il vérifie le travail de ses enquêteurs, effectue des contrôles systématiques sur les questionnaires remplis afin de s'assurer que les interviews sont conformes aux instructions données. Il est aussi chargé de la gestion du véhicule, de l'équipement et du matériel de l'équipe. Il doit envoyer les fichiers de données issus de l'application de collecte un niveau du serveur central selon une programmation d'envoi prédéfinie, après les avoir contrôlés et vérifiés. Si nécessaire, des observations peuvent lui être notifiées par la coordination technique sur la complétude des questionnaires pour correction ou complément d'information. Il fait part au comité des problèmes qu'il rencontre sur le terrain et communique à son équipe toute nouvelle directive émanant de l'encadrement.

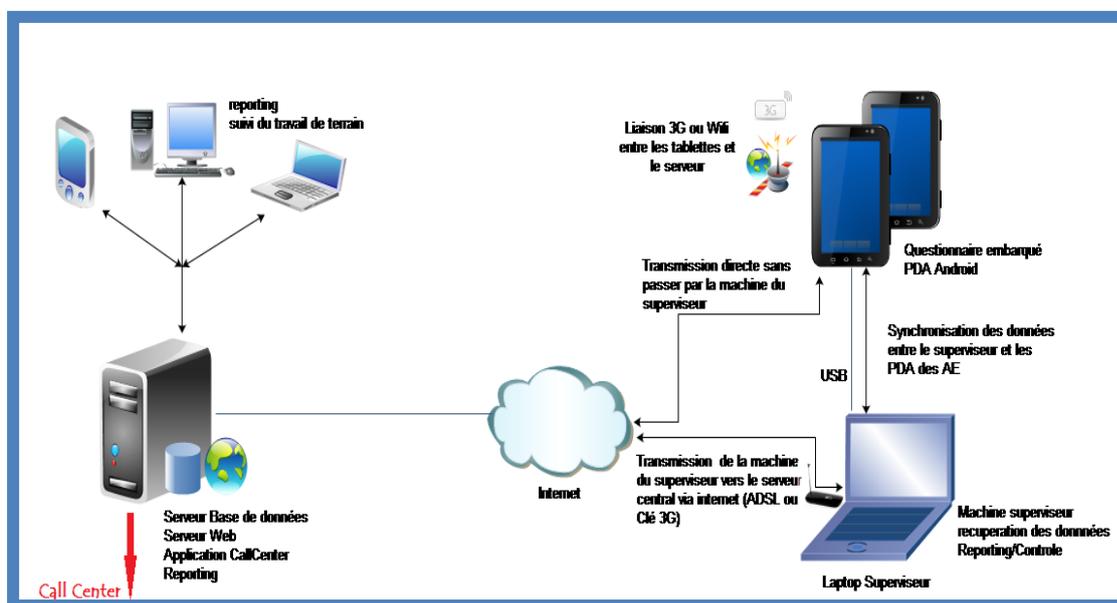
L'enquêteur : Sa tâche principale était de conduire l'entretien au niveau des ménages, de collecter les informations et de les saisir à travers une application de collecte installée sur le SMARTPHONE ALCATEL ONE TOUCH 4033E servant d'outil de collecte.

Il arrivait, sur décision du contrôleur, l'enquêteur retourne (une ou plusieurs fois) au sein d'un ménage en particulier pour rencontrer le chef de ménage ou un autre répondant-clé afin de compléter les informations déjà recueillies. *Le chef d'équipe (le contrôleur) établissait le plan de travail de chaque membre de l'équipe de manière à assurer qu'il termine dans les délais impartis la collecte selon la zone, les ménages qui lui sont assignés avant de changer de zone.*

A la fin de chaque entretien, l'enquêteur et le contrôleur, faisait systématiquement les vérifications et contrôles nécessaires conformément aux recommandations de l'équipe technique avant d'envoyer au niveau central via l'internet.

Des missions de supervision ponctuelles ont été organisées par le niveau central afin de veiller à la bonne marche du travail des agents sur le terrain.

- **Dispositif informatique de la collecte de l'enquête de base**



Source : ANSD, 2014

- **Apurement et traitement des données**

Il était retenu d'apurer les données au fur et à mesure que la collecte se menait, mais finalement, pour diverses raisons, la coordination technique a opté d'attendre jusqu'à la fin des opérations de terrain pour procéder au traitement. Cependant, des indicateurs de qualité de données ont été retenus durant tout le long du processus de la collecte pour un meilleur suivi. A la fin des opérations de collecte, le Bureau de Traitement des Données d'Enquête (BTDE) en collaboration avec le Bureau de Suivi des Conditions de vie des ménages et de la Pauvreté (BSCVP) ont procédé aux travaux de traitement des données sur la base des listings d'erreurs générés par l'application et consistait à corriger les erreurs. Ainsi, des consignes de correction ont été fixées pour chaque type d'erreur. Par moment, au lieu de procéder à une imputation directement, l'équipe sollicitait le service du call center pour vérifier certaines informations erronées saisies lors de la collecte, ce qui a beaucoup contribué à un meilleur apurement. Après tous ces travaux qui ont duré approximativement un mois, la base de données a été stabilisée afin de pouvoir procéder aux analyses

B- -Enquête mensuelle par le centre d'appel (call-center)

L'enquête mensuelle comporte trois phases à savoir (i) la préparation technique, (ii) la collecte et l'analyse des données et enfin (iii) la dissémination des résultats. De façon plus détaillée, voici les activités que le centre d'appels réalise :

- procéder à l'appel par téléphone de chacun des 1500 ménages, une fois tous les mois durant les vingt-quatre (24) mois que dure le projet. Un appel durera entre 15 et 30 minutes au maximum.
- procéder immédiatement, après interview mensuelle des 1500 ménages, au contrôle et à l'apurement des données afin de procéder aux analyses et à l'élaboration des rapports périodiques.

Remarque : Tous les mois, la coordination transmet le questionnaire mensuel de la thématique retenue pour l'enquête mobile au superviseur du centre d'appel mise en place au sein des locaux de l'ANSD. Ce dernier procède à la formation des téléopérateurs sur le module en question. Ainsi, des simulations sont organisées afin de permettre aux différents téléopérateurs de s'approprier du module et éventuellement faire des mises à jour.

Le questionnaire mensuel comporte deux sections :

- La première section qui contiendra des informations fondamentales dites « données contextuelles », restera inchangée tous les mois durant toute la période de mise en œuvre du projet.
- La deuxième section est prédestinée à contenir des questions modifiables tous les mois selon la thématique choisie. Toutefois, la taille finale du questionnaire mensuel ne dépassera pas le maximum de 30 minutes de durée en termes d'interview.

Le centre d'appel téléphonique a été mis en place pour les besoins des enquêtes mensuelles depuis Janvier 2015 même si les travaux préparatoires ont commencé depuis Août 2014. Il dispose d'une équipe de Onze (11) téléopérateurs, de deux (2) informaticiens administrateurs et d'un (1) superviseur qui coordonne la plateforme.

Toutes les informations nécessaires pour la facilitation des appels vers les ménages sont disponibles au niveau de la plateforme applicative sous formes de données contextuelles obtenues lors de l'enquête de référence. C'est avec ces données qu'on retrouve les informations liées aux horaires de leur disponibilité, aux identifiants, aux membres du ménage et aux numéros de contact des personnes de référence.

Il est probable que les ménages tombent dans la lassitude et, par conséquent, l'équipe technique a adopté une approche constante et continue pour inciter les répondants à rester dans le projet en rendant les appels légers et agréables mais surtout familiers.

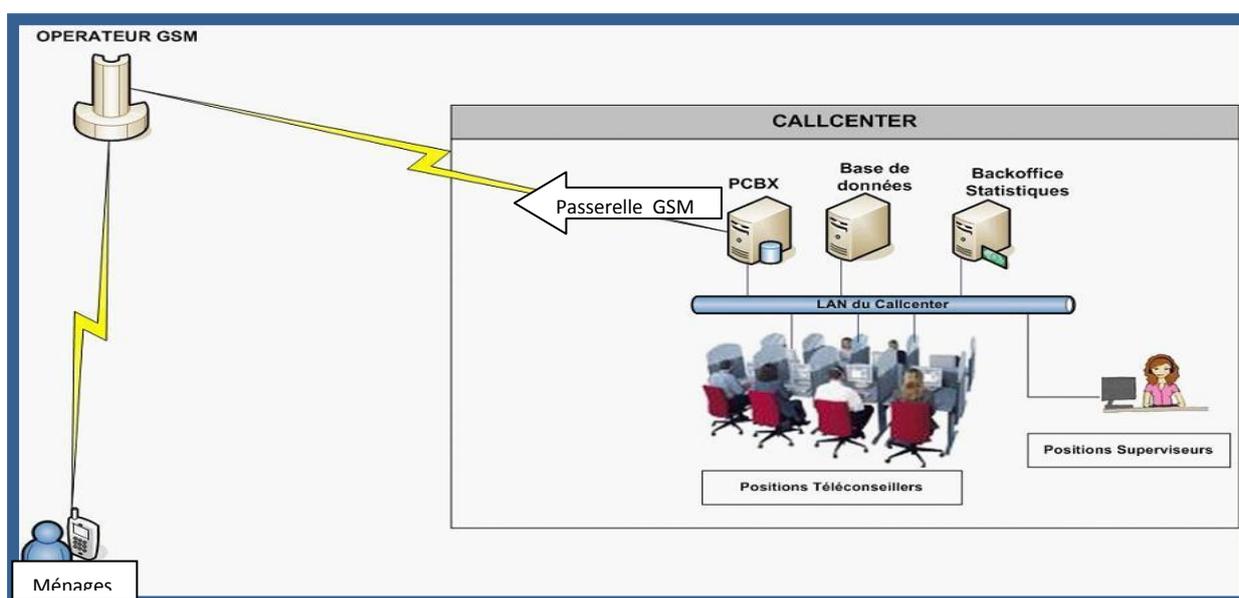
A titre d'appréciation et de motivation, chaque ménage ayant complété une interview mensuelle, a reçu gratuitement 1000 francs crédit téléphonique envoyé directement sur le numéro mis à sa disposition par le projet ou sur un autre numéro de préférence indiqué par ce dernier.

Les ménages auront l'avantage d'utiliser ces crédits téléphoniques pour éventuellement contacter le centre d'appel si besoin est.

A ce titre, le centre d'appel compile tous les mois, dans le meilleur délai, la liste des coordonnées téléphoniques des ménages ayant été interviewés, pour les besoins du transfert de crédit via une application dédiée.

Au fur et à mesure que la collecte se déroule les données brutes sont envoyées directement au niveau serveur pour leur stockage en attendant de boucler la campagne pour passer à l'étape du traitement et d'analyse. L'assurance qualité des données est d'une importance primordiale. Ainsi, le centre d'appel téléphonique a mis en place un dispositif de contrôle et de suivi en temps réels géré par le superviseur appuyé par les informaticiens administrateurs de la plateforme afin d'assurer un niveau de qualité maximale des données recueillies.

- **Dispositif informatique de la plateforme du centre d'appel**



Source: ANSD, 2014

Chapitre 2 : EDUCATION ET ALPHABETISATION

Adjibou Oppa BARRY

L'éducation est reconnue comme un droit universel et est au cœur des préoccupations des autorités qui ont adopté le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET) à la suite du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) en vue de rendre performant le système. Pour un suivi des politiques éducatives, une évaluation récurrente d'indicateurs est nécessaire. Ce qui permet de faire des enquêtes comme « à l'écoute du Sénégal » qui a consacré une section à l'éducation dans ses différentes facettes. L'enquête a permis de collecter des données pouvant servir à faire le point sur la situation du niveau d'instruction de la population, de la scolarisation et des conditions de fréquentation scolaire des élèves et enfin, de l'alphabétisation,.

Il est commode de caler certains termes : taux d'alphabétisation (TA), taux brut de scolarisation (TBS) et taux net de scolarisation (TNS). Le TA est la proportion d'adultes âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans, au moins, une langue donnée, y compris les langues nationales.

Le TBS est en général déterminé pour un cycle d'enseignement. Pour un cycle donné, le TBS est le rapport de la population fréquentant ce cycle sans distinction d'âge sur la population en âge officiel de fréquenter ledit cycle. Les tranches d'âge étant 3-5 ans pour le préscolaire, 6-11 ans pour le primaire, 12-15 ans pour le moyen, 16-18 ans pour le secondaire et 19-26 pour le supérieur.

Le TNS diffère du TBS dans le numérateur. Pour un cycle donné, le TNS est le rapport de la population ayant atteint l'âge légal du cycle et fréquentant ledit cycle sur la population ayant l'âge légal d'être dans ce cycle.

2.1 Scolarisation :

Les indicateurs les plus utilisés de la scolarisation sont ceux de fréquentation scolaire que sont le taux brut de fréquentation scolaire ou TBS et le taux net de fréquentation scolaire ou TNS. Ces indicateurs sont entre autres utilisés pour apprécier les progrès réalisés en direction des objectifs du millénaire pour le développement pour ce qui est du volet éducation universelle.

2.1.1 Taux Brut (TBS) et Taux net (TNS)

Ils sont souvent déclinés selon les cycles d'enseignement et concernent certaines tranches d'âge. ***Ces tranches ont récemment évoluées au Sénégal avec une baisse de l'âge d'entrée en première année du cycle élémentaire. Cette révision des tranches d'âge rend peu pertinent l'analyse comparative (de***

l'évolution) avec le niveau de ces indicateurs issu des résultats des enquêtes précédentes. L'examen des indicateurs est abordé par cycle.

- **Au préscolaire**, le TBS est estimé 10,6 % (10,4% chez les garçons contre 11,0% chez les filles). Le taux est le même que le TNS traduisant le fait que le préscolaire n'accueille que des enfants destinés à recevoir ce type d'enseignement. L'examen selon le milieu de résidence laisse apparaître un faible taux en milieu rural (6,8%), soit 9,7 points d'écart par rapport aux centres urbains et 11,6 points par rapport à Dakar.
- **Au primaire**, le TBS est évalué à 83,9% (81,3 % pour les garçons et 86,5 % chez les filles). L'analyse spatiale du niveau de fréquentation primaire met en avant des disparités avec un TBS de 100,2% à Dakar là où ledit taux n'est que de 74,9% en milieu rural. Pour ce qui est du TNS au primaire, il est de 61,4%, soit plus de 20 points de moins que le TBS. Comme pour le TBS, les écarts entre le milieu rural et les autres zones de résidence sont remarquables : écart de 25,5 points (respectivement de 22,2 points) par rapport à Dakar (respectivement par rapport aux autres centres urbains).
- **Au moyen**, le TBS est de 58,9% et le TNS à 34,9%. Le TBS est de 60,2% chez les filles et 57,4% chez les garçons. Selon le milieu de résidence, les autres centres urbains avec un TBS de 86,7% ont un niveau de fréquentation du moyen qui double celui du milieu rural (43,2%). La situation est la même s'agissant du TNS avec un niveau de 26,1% en milieu rural là Dakar affiche 50,8%. Dans les autres milieux urbains, les TNS, au moyen secondaire, s'égalisent pour les filles et les garçons, soit 47,7%.
- **Au secondaire**, le TBS estimé à 36,3% au niveau global est de 38,5% chez les hommes et 34,2% chez les filles, soit une situation inversée par rapport à ce qui est observé au primaire et au moyen. La fréquentation du secondaire est relativement faible en milieu rural (19,2%) comparativement aux autres centres urbains (52,2%) et Dakar (56,2%). Le niveau faible du TNS (13,0%) laisse entrevoir des retards considérables de scolarisation pour le secondaire et plus encore en milieu rural (6,8%).
- **Au supérieur**, le TBS se situe à 7,0% (5,2% chez les femmes et 9,4% chez les hommes) et le TNS à 5,1% (4,2% chez les femmes et 6,3% chez les hommes). Le niveau marginal de fréquentation du supérieur pour le milieu rural (1,2%) serait lié à la concentration des établissements d'enseignement supérieur en zone urbaine et particulièrement à Dakar.

Tableau 2 : taux brut et taux net de scolarisation par niveau selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence		TBS					TNS				
		Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
Dakar Urbain	Mas.	16,5	94,2	80,8	54,2	21,1	16,5	72,3	51,4	18,3	14,9
	Fém.	20,3	106,0	81,4	58,1	12,6	20,3	82,8	50,3	24,4	10,3
	Ens.	18,4	100,2	81,1	56,2	16,4	18,4	77,6	50,8	21,5	12,4
Autres centres urbains	Mas.	17,9	95,6	97,8	48,7	9,4	17,9	74,1	47,7	18,6	7,0
	Fém.	15,1	96,0	78,3	56,0	2,8	15,1	74,5	47,7	16,3	2,5
	Ens.	16,5	95,8	86,7	52,2	5,7	16,5	74,3	47,7	17,5	4,5
Rural	Mas.	6,5	72,8	39,6	25,0	2,4	6,5	50,6	25,6	9,5	0,8
	Fém.	7,2	77,1	46,7	14,4	2,1	7,2	53,7	26,5	4,6	1,4
	Ens.	6,8	74,9	43,2	19,2	2,2	6,8	52,1	26,1	6,8	1,2
Sénégal	Mas.	10,4	81,3	57,4	38,5	9,4	10,4	59,3	34,1	14,1	6,3
	Fém.	11,0	86,5	60,2	34,2	5,2	11,0	63,5	35,7	11,9	4,2
	Ens.	10,6	83,9	58,9	36,3	7,0	10,6	61,4	34,9	13,0	5,1

Source: L2s ANSD, 2014

2.1.2 Répartition des effectifs

La répartition des effectifs selon le type d'école indique que l'enseignement est dispensé majoritairement dans les écoles publiques françaises (78,0%). Les écoles franco arabes participent à la scolarisation à hauteur de 6,3%. Le privé laïc participe à 11,2% à l'enrôlement des effectifs et le privé catholique 3,1%. Les écoles communautaires (0,4%) contribuent de manière peu visible à la scolarisation. La situation distributaire est similaire entre les hommes et les femmes pour les différents types d'établissement. Les femmes fréquentent le public français à hauteur de 78,1% et les hommes à 77,9%.

Selon le milieu de résidence, la fréquentation du public français est plus importante en milieu rural (87,2%) là où Dakar affiche 57,3% pour ce type d'établissement, soit 30 points de pourcentage d'écart. En milieu rural, les établissements franco arabes (7,0%) constituent le deuxième type d'établissement dans lequel les apprenants sont enrôlés. Le privé laïc accueille trois élèves sur dix à Dakar.

Tableau 3: Répartition des effectifs d'apprenants selon la catégorie de l'établissement et le milieu (%)

Statut de l'établissement	Dakar urbain	Autres centres urbains	Milieu rural	Sénégal
Public français	57,3	82,5	87,2	78,0
Ecole franco arabe	6,9	4,4	7,0	6,3
Ecole privée catholique	5,0	3,7	1,7	3,1
Privé laïque	29,5	8,6	2,5	11,2
Communautaire	0,6	0,1	0,5	0,4
Autre	0,7	0,8	1,2	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Hommes				
Public français	56,2	81,6	87,6	77,9
Ecole franco arabe	7,3	4,8	6,1	6,0
Ecole privée catholique	5,0	4,4	1,7	3,3
Privé laïque	29,4	8,6	2,8	11,2
Communautaire	0,8	0,1	0,2	0,3
Autre	1,3	0,5	1,6	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Public français	58,4	83,4	86,7	78,1
Ecole franco arabe	6,5	4,0	7,8	6,5
Ecole privée catholique	5,0	3,1	1,7	2,9
Privé laïque	29,5	8,5	2,1	11,2
Communautaire	0,5	0,0	0,8	0,5
Autre	0,1	1,0	0,9	0,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: L2s, ANSD 2014

2.1.3 Dépenses d'éducation des ménages

Le financement de l'éducation est assuré par quatre catégories d'acteur : l'Etat, les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers du pays et les ménages. La contribution moyenne pour un ménage à l'éducation de ses enfants s'élève à 83 190 francs CFA.

Les dépenses sont allouées en grande partie à l'achat de livres et fourniture (48,7%) et à l'inscription des apprenants (36,2%). Les frais de scolarité représentent en moyenne 6,2% des dépenses d'éducation des ménages et les frais d'uniformes et de tenues 3,3%. Le transport (1,8%) reste peu influent dans les dépenses d'éducation de même que les frais de répétiteurs (1,0%).

L'examen de la répartition par milieu de résidence met en exergue une répartition similaire à celle observée au niveau national en termes de rang dans la répartition. Toutefois, une inversion de place est à relever à Dakar entre les dépenses de livres et fournitures (36,5%) et les frais d'inscription (41,7%) qui relèguent à la seconde place les premiers types de dépenses cités.

En milieu rural, les dépenses de livres et de fournitures atteignent 56,8% alors les frais de répétiteurs sont près que négligeables (0,1%).

Tableau 4: Répartition des dépenses d'éducation selon la nature et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Part moyenne (%) des dépenses d'éducation des ménages consacrée à :								
	Frais d'inscription	Frais de scolarité	Livres et fournitures	Uniformes et tenues	Nourriture à l'école	Frais de transport	Frais de répétiteurs	Autres dépenses	Totals
Dakar urbain	41,7	11,4	36,5	3,4	2,5	2,4	1,7	0,4	100,0

Autres centres urbains	36,3	6,1	47,1	4,1	2,5	1,5	1,7	0,7	100,0
Rural	32,9	3,2	56,8	2,9	2,3	1,5	0,1	0,3	100,0
National	36,2	6,2	48,7	3,3	2,4	1,8	1,0	0,4	100,0

Source: L2S, ANSD 2014

2.1.4 Accessibilité des établissements : temps mis pour se rendre à l'école

Tout cycle confondu, les élèves mettent en moyenne 17 minutes pour se rendre à leur établissement quel que soit le moyen utilisé.

Selon le moyen utilisé, ceux qui se rendent à l'école à pied habitent à 15 minutes de marche de leur établissement (dont 22 mn pour ceux qui vont au supérieur, 24 mn pour le secondaire). Les élèves passent en moyenne plus d'une demie heure (37 minutes) dans les bus et mini bus pour regagner leur lieux d'apprentissage et même près d'une heure (57 mn) pour ceux qui fréquentent le supérieur et s'y rendent en bus. Ceux qui utilisent les véhicules privé font 27 minutes en moyenne sur le trajet de leur établissement (43 minutes en milieu rural, 23 minutes à Dakar et 17 minutes dans les autres centres urbains).

Tableau 5: Temps mis en mn pour se rendre à l'école selon le moyen de transport utilisé et le milieu de résidence

National						
Moyens	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Tout cycle confondu
A pied	11	12	21	24	22	15
A vélo	9	21	29	18		23
En bus/mini bus	21	23	25	28	57	37
En véhicule privé	16	21	20	16	63	27
Autre	11	28	24	13	45	26
Tout moyen confondu	11	13	22	24	52	17
Dakar urbain						
Moyens	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Tout cycle confondu
A pied	10	12	17	20	24	14
A vélo		11	20	13		13
En bus/mini bus	18	24	26	26	51	36
En véhicule privé	23	24	17	17	30	23
Autre		15	15			15
Tout moyen confondu	11	13	18	22	47	19
Autres centres urbains						
Moyens	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Tout cycle confondu
A pied	10	12	21	21	26	16
A vélo	9		11	15		13

En bus/mini bus	25	20	22	25	83	43
En véhicule privé	11	12	19	10	51	17
Autre	11	22	28	16	99	29
Tout moyen confondu	11	12	21	20	65	17
Milieu rural						
Moyens	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Tout cycle confondu
A pied	12	12	24	34	0	16
A vélo		31	32	21		29
En bus/mini bus		24	25	31	64	36
En véhicule privé	10	20	40	18	240	43
Autre		45	28	10	29	28
Tout moyen confondu	12	12	24	31	64	17

Source: L2s, ANSD 2014

2.1.5 Raisons de non fréquentation de l'école

Les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école évoquent le refus des parents (33,4%) comme principal motif. Cette raison constitue le premier motif de non fréquentation de l'école quel que soit le milieu de résidence. L'absence d'intérêt (24,0%) qu'ils ont vis-à-vis de l'école constitue la deuxième raison aussi bien au niveau national qu'en milieu rural (25,0%) et dans les autres centres urbains (30,1%). A Dakar, il vient derrière les raisons de travail à la maison (18,6%), le fait d'être encore trop jeune (18,4%) et les raisons de contrariété avec les croyances (13,5%). L'éloignement des écoles (3,0%) et le manque de moyens (3,3%) constituent des raisons non négligeables de non fréquentation de l'école.

Tableau 6: Raisons de non fréquentation de l'école selon le milieu de résidence

Raisons de non fréquentation	Dakar urbain	Autres Centres urbains	Milieu rural	National
Trop jeune pour être scolarisé(e)	18,4	21,0	19,9	19,9
Manque de moyens (argent)	6,8	3,1	2,2	3,0
Mauvaise qualité de l'enseignement	0,3	0,0	0,0	0,0
Maladie ou handicap	1,8	2,1	0,6	1,0
Pas intéressé(e)	11,5	30,1	25,0	24,0
Refus des parents	21,6	32,6	36,1	33,4
Travail ou aide à la maison	18,6	5,7	5,1	7,2
Eloignement de l'école	1,1	0,9	3,9	3,0
Contraire aux croyances	13,5	2,3	4,6	5,5
Ecole coranique/ arabe	4,8	1,3	2,2	2,4
Autre	1,7	0,9	0,4	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: L2s, ANSD 2014

2.2 La formation professionnelle

L'enquête s'est intéressée à la formation professionnelle de la population. Les résultats indiquent que 87,5% des individus n'ont suivi aucune formation professionnelle. Cette proportion atteint même 91,7% en milieu rural. Les formations sur le tas sont suivies par 8,2% de la population et seuls 4,3% des individus ont participé à des formations professionnelles diplômant. Selon le sexe, les femmes ont moins suivi des formations professionnelles avec seulement 3,7% d'entre elles qui ont une formation diplômant pour la même proportion en ce qui concerne la formation sur le tas. S'agissant des hommes, la part de ceux qui ont suivi une formation sur le tas s'élève à 13,3% (pour 17,0% à Dakar) et la formation diplômant est suivie par 5,1% des hommes (pour 1,6% seulement en milieu rural).

Tableau 7: Répartition de la population selon le type de formation professionnelle et le milieu de résidence

	Dakar urbain	Autres centres urbains	Milieu rural	National
Ensemble				
Formation sur le tas	10,4	8,1	7,2	8,2
Formation diplômant	10,7	4,7	1,1	4,3
Non	78,9	87,2	91,7	87,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Formation sur le tas	4,4	4,5	3,0	3,7
Formation diplômant	9,8	4,1	0,7	3,7
Non	85,9	91,5	96,3	92,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Formation sur le tas	17,0	12,4	11,9	13,3
Formation diplômant	11,7	5,5	1,6	5,1
Non	71,3	82,2	86,5	81,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: L2S, ANSD 2014

Pour ceux qui ont suivi une formation diplômant, il est commode de s'intéresser au diplôme obtenu. Des résultats, il faut noter que 20,3% (33,2% en milieu rural) de ceux qui ont suivi une formation professionnelle diplômant n'ont pas obtenu leur diplôme ou ne l'ont pas encore achevé. Les titulaires d'un CAP représentent 17,3% au niveau national, 30,4% en milieu rural, et 25,4% dans les autres urbains contre 11,1% à Dakar et les ingénieurs 9,4% (pour 14,7% à Dakar).

Tableau 8: Répartition de la population ayant suivi une formation professionnelle diplômant par milieu de résidence selon le diplôme

	Dakar urbain	Autres centres urbains	Milieu rural	National
--	--------------	------------------------	--------------	----------

Aucun	17,9	19,0	33,2	20,3
CAP	11,1	25,4	30,4	17,3
BEP	6,3	5,4	2,8	5,6
BP	1,9	2,9	4,1	2,5
BT	6,6	2,9	0,0	4,8
BAC (T1,T2, G, S3, S4, S5)	4,6	2,7	0,0	3,5
DTS	4,8	1,9	0,0	3,4
BTS	6,5	8,9	0,0	6,2
DUT	6,4	4,4	2,5	5,4
INGENIEUR	14,7	1,3	0,0	9,4
AUTRES	19,2	25,1	27,1	21,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: L2S 2014, ANSD, Sénégal.

Le chapitre a permis de faire le point sur le niveau des principaux indicateurs de l'éducation. L'analyse déclinée par sexe et/ou par milieu de résidence a été utile pour faire ressortir les disparités existantes entre les zones et les efforts à fournir pour réduire les écarts et garantir les égalités de chance en matière d'éducation à tous.

Concernant les indicateurs de la scolarisation, l'analyse de l'évolution par rapport aux années précédentes n'a pas été jugée pertinente du fait du changement des groupes des populations scolarisables.

2.3 Alphabétisation au Sénégal

Le niveau d'alphabétisation de la population est un indicateur d'appréciation du capital humain chez les adultes. Il est appréhendé à l'aide du taux d'alphabétisation (TA).

Le niveau d'alphabétisation est resté quasi statique entre 2011 (ESPS-II) et 2014 (L2S). En effet, le taux d'alphabétisation n'a enregistré qu'un gain de 0,8 point de pourcentage sur la période au regard des résultats des deux enquêtes en passant de 52,1% à 52,9%.

2.3.1 Niveau d'alphabétisation par milieu de résidence et par sexe

Le niveau d'alphabétisation national cache pas mal de disparités entre les zones de résidence et entre hommes et femmes. Le taux d'alphabétisation chez les hommes estimé à 64,4% dépasse de plus de 20 points celui des femmes (43,3%). S'agissant de l'analyse selon le milieu de résidence, les écarts sont aussi importants. Alors qu'à Dakar plus de sept personnes sur dix (72,1%) savent lire et écrire dans au moins une langue quelconque, la réalité est autre en milieu rural où moins de 4 personnes sur 10 ont cette faculté. L'écart notoire enregistré entre hommes et femmes au niveau national est quasiment le reflet de la même situation entre hommes et femmes dans toutes les zones de résidence. En effet, l'écart est estimé à 15,8 points à Dakar, 21,8 points dans les autres centres urbains et 22,9 en milieu rural.

Tableau 9: Taux d'alphabétisation selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar urbain	80,3	64,5	72,1
Autres centres urbains	71,1	49,3	59,0
Rural	51,5	28,6	39,0
Sénégal	64,4	43,3	52,9

Source: L2S, ANSD 2014

2.3.2 Niveau d'alphabétisation par groupe d'âge

Selon le groupe d'âge, le niveau d'alphabétisation est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans (67,8%) que chez les sujets plus âgés (45,3%). Cette situation est aussi valable chez les hommes (72,8% contre 59,9%) que chez les femmes (63,4% contre 33,1%).

Tableau 10: Taux d'alphabétisation selon le sexe et l'âge

	15-24 ans			25ans et plus		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar urbain	82,3	77,9	79,8	79,5	58,0	68,6
Autres centres urbains	81,8	73,2	77,3	64,9	37,8	49,5
Rural	64,3	51,3	57,4	44,0	16,8	28,8
Sénégal	72,8	63,4	67,8	59,9	33,1	45,3

Source: L2s, ANSD 2014

Conclusion

En définitive, ce chapitre a permis de faire le tour du domaine de l'éducation au Sénégal. Les indicateurs les plus usités de la scolarisation sont ceux de fréquentation scolaire que sont le taux brut de fréquentation scolaire ou TBS et le taux net de fréquentation scolaire ou TNS déclinés selon les cycles d'enseignement et concernent certaines tranches d'âge.

D'après les résultats de l'enquête, la répartition des effectifs selon le type d'école indique que l'enseignement est dispensé majoritairement dans les écoles publiques françaises (78,0%). Quant aux dépenses des ménages pour l'éducation, elles sont allouées en grande partie à l'achat de livres et fourniture (48,7%) et à l'inscription des apprenants (36,2%). Pour parler de la formation professionnelle, beaucoup d'efforts sont nécessaires car plus de 87,5% des individus n'ont suivi aucune formation professionnelle. Cette proportion atteint même 91,7% en milieu rural. Quant à l'alphabétisation, le niveau est pratiquement resté le même depuis 2011 (52,1% contre 52,9% en 2014).

Atoumane FALL

L'hygiène et l'état de morbidité des individus ainsi que les causes de morbidité permettent de se rendre compte de l'état de santé d'une population. Des données détaillées relatives à la santé et aux conditions d'hygiène des ménages ont été collectées par l'Enquête « A l'écoute du Sénégal » (L2S). Ces informations ont trait d'une manière générale à la situation sanitaire du ménage et à l'hygiène liée surtout au lavage des mains et aux modes d'évacuation des fosses septiques.

Deux grands points seront donc traités dans cette partie : la santé et l'hygiène des ménages.

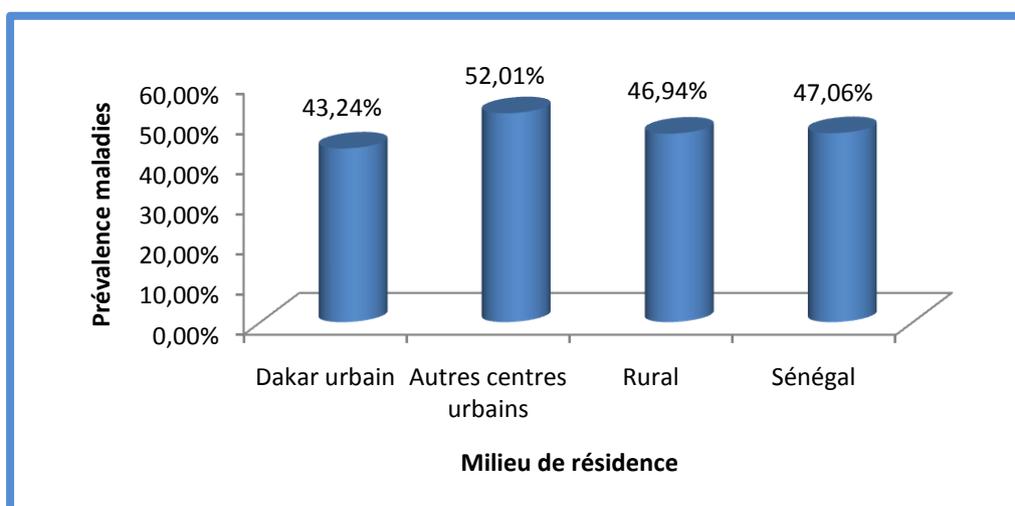
3.1 Santé

La particularité du module santé dans le cadre de l'enquête L2s réside dans le fait qu'il concerne uniquement le répondant sélectionné, sous hypothèse que l'état de santé d'un membre résidant du ménage reflète la situation sanitaire de celui-ci.

3.1.1 Etat de santé de la population

L'examen du graphique 1.1 ci-après montre qu'un peu plus de 47 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu une maladie ou un problème de santé quelconque au cours des quatre semaines précédant l'enquête. La proportion de personnes malades ou blessées est plus élevée dans les autres centres urbains comparativement à Dakar urbain et au milieu rural. En effet, elle est de 52,0% dans les autres centres urbains contre 46,9% en milieu rural et 43,2% en milieu urbain dakarois.

Figure 1: Répartition des malades selon le milieu de résidence



Source : ANSD, L2s 2014

3.1.2 Prévalence des maladies

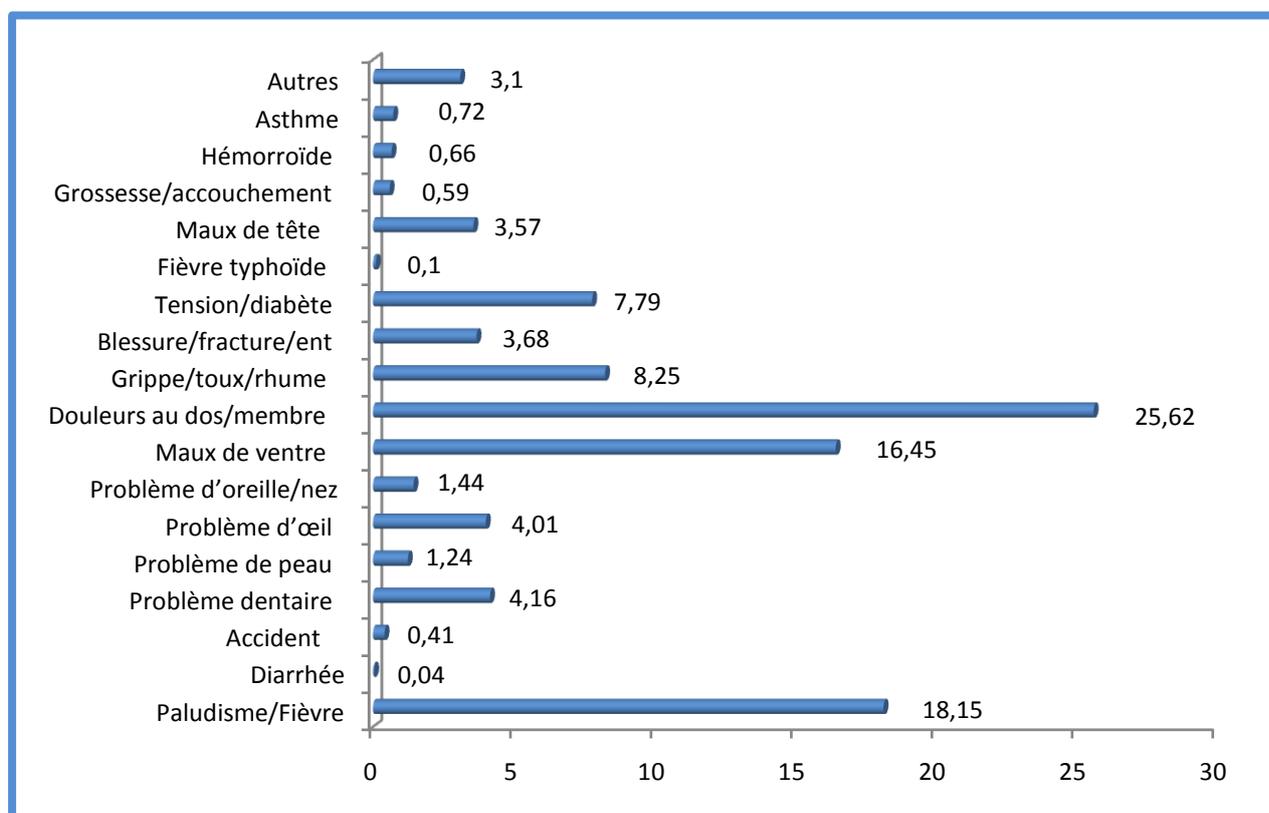
Parmi les personnes ayant déclaré un problème de santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête, les douleurs au dos/membres et le paludisme sont les maladies les plus couramment déclarées : près de 27% pour les douleurs au dos /membres et un plus de 18% pour le paludisme. En 2014, parmi les personnes ayant déclarées un problème de santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête, près de la moitié (45,7%) avait déclaré avoir souffert des douleurs au dos/membres ou du paludisme.

Comme noté plus haut, la prépondérance des douleurs aux dos et/ou membres en milieu rural et dans les autres centres urbains s'expliqueraient en partie par la période de référence qui a coïncidé avec celle des récoltes en milieu rural.

En outre, au Sénégal, même si une régression de la prévalence du paludisme est constatée depuis quelques années, la maladie reste toujours un problème de santé publique. Elle est l'une des principales causes de décès chez les enfants et les femmes enceintes qui courent beaucoup de risques en la contractant (anémisées, accouchement prématurément ou même décès).

Les autres problèmes de santé bien spécifiés durant la période, touchent des proportions plus faibles : les accidents (0,41%), la fièvre typhoïde (0,10%), la diarrhée (0,04%).

Figure 2: Répartition des malades ou blessés selon la maladie/blessure déclarée



Source : ANSD, L2s 2014

3.1.3 Maladies récentes déclarées selon le milieu de résidence

L'enquête L2S s'est limitée aux déclarations des enquêtés pour saisir l'état de santé. La question qui a été posée vise à déterminer si les personnes enquêtées ont été malades ou blessées au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête. En outre, dans le cadre de cette étude, les personnes qui ont une maladie chronique qui nécessite des traitements en permanence, sont considérées comme malades même si elles n'ont pas eu de crise dans la période.

D'après les données issues de l'enquête, près de 25 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu récemment des douleurs au dos et/ou aux membres au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête. La même situation est aussi observée dans les centres urbains autres que Dakar ainsi qu'en milieu rural. En effet, parmi toutes les maladies déclarées, les douleurs au dos et/ou aux membres sont les plus répandues dans les autres centres urbains et en milieu rural.

En effet, un peu plus de 29 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir souffert du dos et/ou des membres au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête au niveau des autres centres urbains alors qu'ils sont près de 28 personnes sur 100 individus interrogés à l'avoir déclaré en milieu rural. En milieu urbain dakarais, les maux de ventres et autres maladies non citées ici sont les plus répandus.

Il ressort de l'analyse de l'état de la morbidité selon la maladie, une prépondérance des douleurs aux dos et/ou membres en milieu rural et dans les autres centres urbains. Ces taux élevés de ce type de maladie s'expliqueraient en partie par la période de référence qui a coïncidé avec celle des récoltes (travaux champêtres intenses) en milieu rural.

Tableau 11: Répartition en % de la maladie déclarée la plus récente selon le milieu de résidence

Parmi ces maladies déclarées, quelle est la plus récente	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Paludisme/Fièvre	8,90	8,94	15,10	11,92
Diarrhée	0,00	0,16	0,00	0,04
Accident	0,98	0,52	0,20	0,49
Problème dentaire	4,95	4,26	2,89	3,77
Problème de peau	2,08	1,59	0,45	1,16
Problème d'œil	0,30	7,89	1,45	2,79
Problème d'oreille/nez	1,63	0,27	1,03	0,99
Maux de ventre	16,85	7,20	16,14	14,05
Douleurs au dos/membres	14,04	29,04	27,70	24,49
Grippe/toux/rhume	10,86	8,78	11,18	10,48
Blessure/fracture/entorse	2,53	8,32	3,24	4,35
Tension/diabète	11,36	12,41	6,64	9,33
Fièvre typhoïde	0,37	0,00	2,44	1,28
Maux de tête	0,55	0,00	0,00	0,14
Autre (à préciser)	24,61	10,63	11,55	14,71
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : L2s, ANSD 2014

3.2 Conditions d'hygiène des ménages

Dans la plupart des ménages, les excréta sont recueillis dans des systèmes d'assainissement individuels installés au niveau même des habitations. Qu'il s'agisse de fosses septiques, de latrines couvertes/non couvertes, d'édicules publics, tous ces dispositifs emmagasinent des boues de vidange qu'il importe d'évacuer régulièrement. Si ces boues ne sont pas gérées correctement, elles peuvent causer de graves nuisances au niveau de l'environnement urbain et de la santé publique. L'hygiène sera analysée dans cette partie sous l'angle de l'assainissement (vidange des fosses septiques) et de l'hygiène par le biais du lavage des mains.

3.2.1 Assainissement

Une pollution de l'environnement peut être causée par les émanations de fosses septiques ou d'édicules publics non raccordés au réseau d'égouts qui ne sont pas vidangées régulièrement, des installations sanitaires déversées de façon non contrôlée dans l'environnement suite au manque de systèmes d'élimination adéquats, des boues de vidange employées de façon non hygiénique dans l'agriculture suite à l'absence de traitement approprié.

Au niveau du milieu urbain dakarois et dans les autres centres urbains, la vidange des fosses septiques se fait plus par le biais d'une pompe mécanique (57,1% à Dakar urbain contre 44,8% dans les autres centres urbains) que de façon manuelle ou à la main (21,8% à Dakar urbain contre 18,8% dans les autres centres urbains). Par contre, en milieu rural, 22,4% des ménages ont effectué manuellement ou à la main la vidange de leur fosse septique contre 21% qui l'ont fait en utilisant une pompe mécanique.

Ces statistiques s'expliqueraient en partie par le fait que l'accès à l'assainissement est un des problèmes qui se posent avec acuité en milieu rural.

Tableau 12: proportion de ménages selon le mode de vidange et le milieu de résidence

Comment la fosse a-t-elle été vidangée	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Manuellement/à la main	21,83	18,84	22,42	21,24
Avec une pompe mécanique	57,13	44,75	21,02	35,27
Autres à préciser	0,43	12,63	25,83	16,84
Ne sait pas	20,62	23,78	30,73	26,65
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : L2s, ANSD 2014

3.2.2 Hygiène des mains

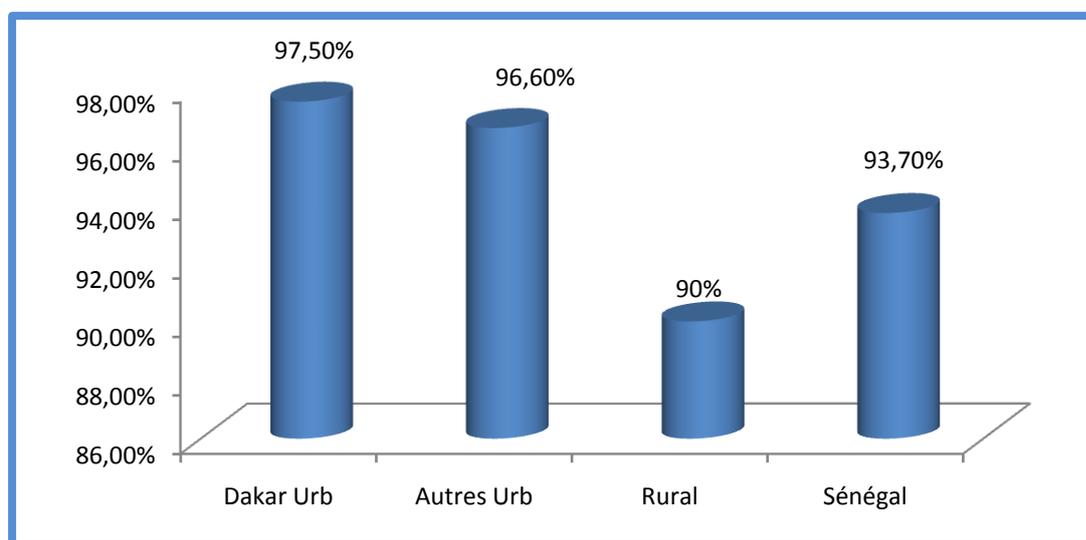
L'hygiène des mains est un des éléments de l'hygiène de la vie quotidienne. D'un point de vue anatomique, les mains sont l'outil de préhension de l'Homme et lui servent à interagir avec son environnement. Ainsi, l'hygiène de base recommande de

se laver les mains avec du savon avant de manipuler des aliments, de manger, après être allé aux toilettes, ainsi qu'au moment de s'occuper de quelqu'un d'autre, notamment des personnes fragiles (enfants, personnes âgées).

A la question de savoir avez-vous utilisé du savon au moins une fois depuis hier pour vous laver les mains ? 93,7% des enquêtés ont répondu par l'affirmative. L'analyse selon le milieu de résidence montre que la proportion la plus élevée d'enquêtés qui ont répondu par l'affirmative est observée en milieu urbain dakarais (97,5%) suivi des autres centres urbains (96,6%). La proportion la plus faible est observée en milieu rural même si elle reste élevée du point de vue du niveau (90%).

Ces niveaux élevés de personnes ayant recours au lavage des mains s'expliqueraient en partie par le fait les sénégalais ont la culture du lavage des mains particulièrement après s'être rendu au toilettes.

Figure 3: Lavage des mains avec du savon selon le milieu de résidence



Source : ANSD, L2s 2013

Conclusion

Il ressort de la lecture des données de cette enquête, que la morbidité demeure assez préoccupante quel que soit le milieu de résidence. En outre, le paludisme, bien qu'en régression au niveau national, reste néanmoins un problème de santé publique.

L'enquête L2s a aussi montré que les sénégalais seraient attachés au lavage des mains quel que soit le milieu de résidence. Cela est d'autant plus compréhensible du fait que les sénégalais ont la culture du lavage de main après s'être rendus aux toilettes en particulier. Néanmoins, ces données doivent être traitées avec une grande prudence du fait de la nature de l'enquête L2s, qui à l'image de plusieurs enquêtes ménages s'en tient à la déclaration de l'enquêté.

En outre, le module santé de L2s est particulier en ce sens qu'il concerne uniquement le répondant sélectionné, sous hypothèse que l'état de santé d'un membre résidant du ménage reflète la situation sanitaire du ménage.

Ndéye Binta Diémé COLY et Mamadou AMOUZOU

En matière d'habitat et de cadre de vie, le Sénégal reste confronté aux effets d'une urbanisation rapide et mal maîtrisée. Dans la plupart des villes, les zones insalubres et impropres à l'habitat représentent en bonne partie, l'espace occupé. Aussi, l'occupation anarchique de l'espace, l'habitat précaire, les problèmes d'hygiène et d'assainissement posent un véritable calvaire pour la santé publique. Les inondations et l'insécurité liée à la mal-urbanisation sont un ensemble de facteurs qui ont amplifié la vulnérabilité des populations et favorisé la dégradation du cadre de vie dans les quartiers populaires.

L'accès au logement reste toujours une forte préoccupation pour la majorité des sénégalais.

4.1 Habitat

4.1.1 Type de logement

Le type de logement du ménage constitue un indicateur du niveau de vie des ménages. Au Sénégal, la majorité de la population vit dans des maisons basses (65,57) tandis que 16,65% résident dans des cases et 14,79% dans des maisons à étage. Les baraques et les appartements à immeuble sont très peu usités.

Malgré une fréquence plus forte des maisons basses quel que soit le milieu de résidence, une différence notable est observée en ce qui concerne la répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence. En effet, il semblerait que les maisons à étage soient plus fréquents en milieu urbain, principalement à Dakar (42,79%) tandis que les cases constituent le type de logement de 32,47% des ménages ruraux.

En milieu urbain dakarois, 49,04% des ménages vivent dans des maisons basses. Une faible part des ménages résident dans des baraques (1,47%) ou en appartement dans des immeubles (3,04). Ces proportions sont malgré tout bien plus fortes que dans les autres zones de résidence.

Dans les autres milieux urbains, l'essentiel de la population vit dans des maisons basses (87,14%) tandis que 65,57% des ruraux se trouvent dans une situation identique.

Tableau 13: Répartition des ménages par type de logement selon le milieu de résidence

Type logement	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Case	0	4,47	32,47	16,65
Baraque	1,47	0,85	0,41	0,82
Maison basse	49,04	87,14	65,57	65,57
Maison à étage	42,79	7,13	1,32	14,79
Appartement dans un immeuble	3,04	0,41	0	0,98
Autre	3,66	0	0,22	1,18
Total	100	100	100	100

Source : L2s, ANSD 2014

4.1.2 Statut d'occupation du logement du ménage

La majorité des ménages sont propriétaires de leur logement (73,1%) dont 38,54% disposent du titre de propriété. La location ne concerne que 20,06% des ménages. La location à titre gracieux par un parent ou un ami concerne à peine 5,93% des ménages.

Cependant selon le milieu de résidence, la répartition est très différente. En effet, la location est de loin bien plus fréquente en milieu urbain (47,02% à Dakar urbain et 21,17% dans les autres milieux urbains). En milieu rural, la quasi-totalité des ménages sont propriétaires de leur logement (91,74%) dont plus de la moitié (58,53%) ne disposent pas de titre. A l'inverse en milieu urbain, l'essentiel des ménages propriétaires de leur logement disposent d'un titre de propriété (38,35% à Dakar urbain et 50,19% dans les autres milieux urbains).

La location à titre gracieux par un parent ou ami reste un phénomène marginal qui semble être un peu plus fréquent dans les autres milieux urbains en dehors de Dakar.

Tableau 14. Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence

Statut occupation	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Propriétaire sans titre	7,2	18,86	58,53	34,56
Propriétaire avec titre	38,35	50,19	33,21	38,54
Locataire simple	47,02	21,17	3,13	20,06
Locataire acheteur	0,17	0	0	0,05
Logé par l'employeur	1,08	1,57	0	0,67
Logé gratuitement par un parent/ami	5,66	8,01	5,12	5,93
Autre à préciser	0,51	0,2	0	0,19
Total	100	100	100	100

Source : L2s, ANSD 2014

4.1.3 Taille et densité du logement

Les logements sont en moyenne constitués de 4 pièces séparées. Cette taille moyenne des logements est identique en milieu rural et dans les autres zones urbaines. En moyenne les logements y sont constitués d'au moins 4 pièces séparées. Dans la zone urbaine de Dakar, on y dénombre une pièce en moins, signe d'une éventuelle promiscuité plus forte dans la capitale que dans les autres agglomérations du pays.

D'ailleurs, la répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement confirme cette tendance. En effet, la majorité des ménages du milieu urbain dakarois réside dans des logements constitués d'une à trois pièces (57,58%). Dans une moindre mesure, on observe la même tendance dans les autres milieux urbains. Toutefois, un peu plus du tiers des ménages vivent dans des logements comprenant 4 à 6 pièces séparées. En milieu rural, par contre on trouve quasiment autant de ménages dont le logement compte une à trois pièces (41,69%) que de ménages ayant 4 à 6 pièces séparées (42,91%).

Tableau 15. Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement

Nombre de pièces	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
1-3	57,58	49,2	41,69	48,03
4-6	32,17	34,44	42,91	37,85
7-9	7,21	11,2	11,15	10,01
10 et plus	3,04	5,16	4,25	4,1
Total	100	100	100	100
moyenne	3	4	4	4

Source : L2s, ANSD 2014

La mesure de la densité du logement permet de se faire une idée de la concentration des ménages. En effet, elle est obtenue en rapportant le nombre de membres du ménage au nombre de pièces séparées du logement. Un ménage est dit sous peuplé, dès lors que le nombre de pièces disponibles est supérieur à l'effectif du ménage (soit une densité inférieure à une personne par pièce). Au Sénégal, cette situation est peu fréquente, quel que soit le milieu de résidence, en particulier en milieu rural (0,54%).

Globalement, environ 60% des ménages sont dits normalement peuplés, c'est-à-dire ayant une densité comprise entre une et deux personnes par pièce. Cette proportion est plus importante en milieu rural (63,23%) que dans les zones urbaines (57,28% à Dakar urbain et 58,98% dans les autres milieux urbains).

La nucléarisation des ménages et l'importance des ménages isolés expliqueraient la part plus importante des ménages n'ayant qu'une personne par pièce du logement en milieu urbain.

On constate ainsi que le milieu urbain, est le théâtre d'une diversité des réalités sociales en termes de peuplement. En effet, on y rencontre également le plus grand nombre de ménages vivant avec au moins quatre personnes par pièce (18,36% dans les autres villes et 17,41% à Dakar urbain).

Tableau 16. Répartition des ménages par milieu de résidence selon le nombre de personnes par pièce du logement

Effectif par pièce	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
moins d'une personne	5,98	6,76	0,54	3,54
une personne	33,11	31,12	27,96	30,18
deux personnes	24,17	27,86	35,27	30,35
trois personnes	19,32	15,9	22,09	19,89
quatre personnes et plus	17,41	18,36	14,14	16,05
Total	100	100	100	100
médiane	2	2	2	2

Source : L2s, ANSD 2014

4.1.4 Matériau de construction

4.1.4.1 Matériau de toit

En général, le zinc (37,99%) et le Béton ou le ciment (32,43%) constituent les principaux matériaux utilisés pour la construction du toit des logements. Le chaume/paille et la tuile/ardoise sont beaucoup moins fréquents. Toutefois, selon le milieu de résidence des disparités importantes sont observées.

Ainsi en milieu urbain dakarais, l'usage du zinc est très marginal, les toits sont essentiellement construits en béton ou ciment (71,36%) tandis que 25,68% des ménages résident dans des logements dont le toit est en tuile/ardoise.

A l'image du milieu rural (53,05%), la majorité des ménages des autres milieux urbains vivent dans des maisons ayant un toit en zinc (51,62%). On y dénombre également une proportion non négligeable de ménages résidant dans des logements dont le toit est en béton ou en ciment (30,71%).

Le chaume/ paille est plus usité en milieu rural. En effet, 33,42% des ménages l'utilisent comme principal matériau de construction du toit de leur logement.

Tableau 17. Répartition des ménages par type de matériau du toit selon le milieu de résidence

Matériaux	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Béton/ciment	71,36	30,71	9,55	32,43
Tuile/ardoise	25,68	13,89	3,99	12,57
Zinc	2,79	51,62	53,05	37,99
Chaume/paille	0	3,57	33,42	16,9
Autre	0,17	0,21	0	0,1
Total	100	100	100	100

Source : L2S/ ANSD,2014

4.1.4.2 Matériau du mur

Les ménages résident en général dans des logements construits à l'aide de briques en ciment (74,3%).

Il s'agit pour l'essentiel des logements du milieu urbain (97,75% à Dakar et 88,32% dans les autres milieux urbains). En milieu rural, un peu plus de la moitié des ménages sont concernés.

Les briques en banco ne concernent que 16,58% des ménages, pour la plupart localisés en milieu rural (31,18%). Les constructions en paille/tige sont assez marginales (7,52%), toutefois ils représentent 14% de l'habitat rural.

Tableau 18 : Répartition des ménages par type de matériau utilisé pour la construction des murs selon le milieu de résidence

Matériaux	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Briques en ciment	97,75	88,32	53,49	74,3
Carreau	0,84	0,85	0,92	0,88
Briques en banco	0	6,92	31,18	16,58
Bois	1,41	0	0	0,41
Tôle en métal	0	0,23	0	0,05
Paille/tige	0	3,45	14	7,52
Autre	0	0,23	0,4	0,24
Total	100	100	100	100

Source : L2S/ ANSD 2014

4.1.4.3 Matériau du sol

Le ciment (46,93%) et le carreau (25,77%) constituent les principaux matériaux de construction du sol du logement.

A Dakar urbain, le carreau correspond au matériau le plus prisé, puisqu'il couvre le sol de 57,35% des ménages, le ciment quant à lui, n'est présent que dans 33,29% des ménages de cette zone. La situation inverse est observée dans les autres milieux urbains où le ciment est plus fréquent, probablement du fait de son moindre coût comparativement à celui du carreau.

En zone rurale, par contre, l'usage du carreau est assez marginal (7,88%). Le ciment (49,36% et dans une moindre mesure le banco (23,12%) constituent les principaux matériaux constitutifs du sol des logements. Par ailleurs, une proportion non négligeable des ménages vivent dans des logements dont le sol est en sable (19,23%).

Tableau 19. Répartition des ménages par type de matériau du sol selon le milieu de résidence

Matériaux	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Ciment	33,29	59,49	49,36	46,93
Carreaux	57,35	22,95	7,88	25,77
Banco	0,63	2,55	23,12	11,9
Sable	2,71	13,7	19,23	13,14
Autre	6,02	1,31	0,41	2,26
Total	100	100	100	100

Source : L2S/ ANSD, 2014

4.2 Assainissement

Le déficit en infrastructures d'assainissement, constitue le principal facteur explicatif de la diversité des moyens parfois assez rudimentaires utilisés pour l'évacuation des eaux usées. En effet, chaque ménage est amené à élaborer sa propre stratégie pour évacuer les eaux usées.

4.2.1 Evacuations des eaux usées

Force est de constater qu'en général, la solution la plus facile est souvent appliquée pour évacuer les eaux usées, en l'occurrence, l'essentiel des ménages utilise la rue, la route ou la nature comme principal mode d'évacuation des eaux usées (60,47%).

Nombre d'entre eux résident en zone rurale ou dans les autres milieux urbains en dehors de Dakar. Un peu moins du tiers des ménages dakarois utilisent les canalisations publiques (30,86) et quasiment autant usent de la rue, la route ou la nature comme déversoir à eaux sales (29,79%).

Environ 16,04% des ménages urbains dakarois utilisent des fosses pour évacuer leurs eaux usées. Cette proportion est un peu plus faible dans les autres milieux urbains (14,91%).

Tableau 20. Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Moyens utilisés	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Dans la cour	0,52	7,05	12,38	7,7
Dans la rue/route/nature	29,79	61,54	78,63	60,47
Dans une fosse	16,04	14,91	5,97	10,93
Puisard simple	10	5,22	1,58	4,87
Lavoir-puisard	11,52	2,85	0,77	4,39
Canalisations publiques	30,86	7,63	0	10,76
Autre à préciser	1,28	0,8	0,67	0,88
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

4.2.2 Evacuation des boues de vidange

Les boues de vidange correspondent aux débris accumulés au fond des fosses septiques utilisées pour évacuer les eaux usées. En général, leur vidange n'est nécessaire qu'après une période d'utilisation assez longue. De ce fait, il est fréquent de rencontrer des ménages qui n'ont pas encore procédé à la vidange de leur fosse, en particulier lorsqu'il s'agit de locataires ou de nouvelles constructions. Cela explique en partie, la forte proportion de ménages non concernés par cette question (38,77%) pour l'essentiel des résidents du milieu rural (55,57%) et des autres zones urbaines (30,13%) en dehors de Dakar.

En général, les ménages font appel à des camions de vidange pour évacuer les boues de vidange (28,64%). Le trou dans la rue et le branchement à l'égout ne sont utilisés respectivement que par 16,08% et 15,76% des ménages. A Dakar urbain, le branchement à l'égout et le camion de vidange sont les principaux moyens utilisés par les ménages pour évacuer les boues de vidange. Dans les autres localités le camion de vidange et le trou dans la rue sont plus utilisés.

Tableau 21. Répartition des ménages par mode d'évacuation des boues de vidange selon le milieu de résidence

Moyens utilisés	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Camion de vidange	36,6	42,43	17,34	28,64
Trou dans la rue	7,32	17,35	20,81	16,08
Branchement à l'égout	38,28	9,68	4,9	15,76
Autre à préciser	0	0,42	1,37	0,75
Non concerné	17,8	30,13	55,57	38,77
Total	100	100	100	100

Sources : L2s , ANSD 2014

4.2.3 Evacuation des ordures ménagères

L'évacuation des ordures ménagères constitue un enjeu majeur de santé publique. Les déchets causent non seulement une pollution de l'air, notamment par l'odeur pestilentielle, mais également des maladies respiratoires et diarrhéiques. Divers modes d'évacuations existent.

Trois principaux modes d'évacuation sont observés : les tas d'immondices publics (33,2%), les poubelles, généralement enlevées par un service dédié (29,59%) et les tas d'immondices individuels (19,43%).

Lorsque l'on tient compte du milieu de résidence cette répartition change. En effet, à Dakar urbain, l'usage des poubelles constitue le principal mode d'évacuation des ordures ménagères (78,92% des ménages). Les tas d'immondices publics n'y sont utilisés que par 15,67% des ménages.

Dans les autres milieux urbains la charrette (40,87%) et les tas d'immondices publics (27,97%) et individuels (13,33%) constituent les moyens les plus fréquemment

utilisés. Ces deux derniers modes sont également les plus usités en milieu rural avec respectivement 46,31% et 34,1%.

Tableau 22. Répartition des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

Moyens utilisés	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Total
Poubelle (enlèvement par service)	78,92	8,97	2,97	26,59
Charrette	3,3	40,87	6,3	13,2
Tas d'immondices publics	15,67	27,97	46,31	33,2
Tas d'immondices individuels	0	13,33	34,1	19,43
Fosse/trou	0,47	3,26	4,92	3,24
Bac	0,19	0,77	0	0,23
Route/rue	0,18	1,53	4,95	2,78
Autre à préciser	0,16	2,21	0,46	0,77
A la mer/fleuve/lac	1,1	1,08	0	0,57
Total	100	100	100	100

Sources : L2s , ANSD 2014

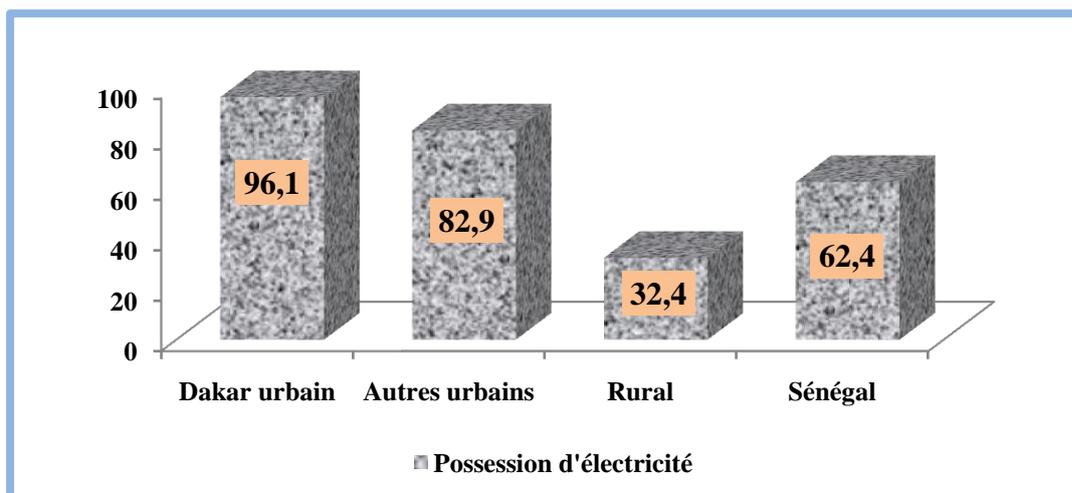
4.2.4 Electricité

Notons que beaucoup d'efforts sont faits depuis un certain temps par les autorités afin de venir à bout les coupures intempestives d'électricité avec notamment le plan Takkal. Cependant, même si beaucoup d'investissements ont été faits, l'accès à l'électricité pose toujours des soucis au niveau des zones rurales contrairement aux centres urbains.

4.2.4.1 Accès inégalitaire à l'électricité

L'examen des résultats montre que plus de 3 ménages sénégalais sur 5 ont accès à l'électricité. Cependant, cet accès reste inégalitaire selon la strate. En effet, si plus de 8 ménages sur 10 dans la zone urbaine (96% pour Dakar urbain et 83% dans les autres centres urbains) connaissent la situation seuls 3 ménages sur 10 sont éclairés en milieu rural.

Figure 4: Proportion de ménages ayant accès à l'électricité selon le milieu de résidence

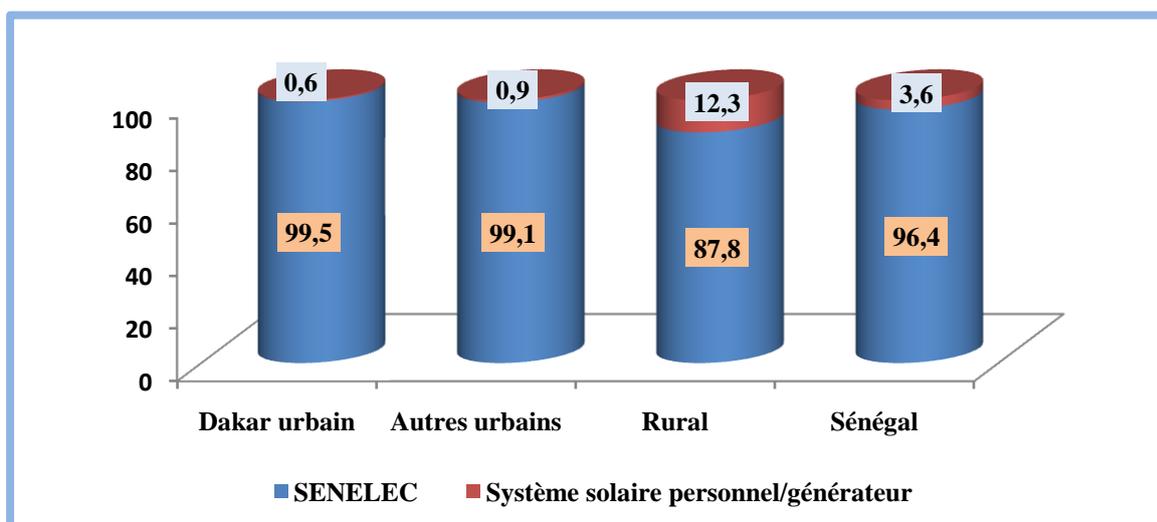


Sources : L2s, ANSD 2014

- **La SENELEC constitue la principale source**

La grande majorité (96%) des ménages ayant accès à l'électricité utilise comme source celle de la SENELEC. Le système solaire personnel ou le générateur n'est présent que dans 4% des ménages. Cette dernière source est plus représentée en milieu rural (12%) qu'à Dakar urbain ou les autres villes (moins de 1%) parmi les ménages ayant accès à l'éclairage. Cela peut s'expliquer notamment par la non couverture des localités de ces ménages à la source d'électricité de la SENELEC, résultat que les données sur les raisons de l'absence d'électricité corroborent plus ou moins dans la partie suivante.

Figure 5: Principale source d'électricité selon le milieu de résidence



Source : L2S, ANSD 2014

- **Non accès de la localité à l'électricité justifie celui des ménages**

Il ressort des données que dans 80% des cas, le non accès des ménages à l'électricité est lié au défaut d'électrification de la localité. On note, par contre, une différence dans la répartition des ménages n'ayant pas accès à l'électricité par raison selon la strate. Dans la zone urbaine de Dakar, la raison dominante du non raccordement des ménages à l'électricité est le fait que le logement soit impropre en d'autres termes le logement ne respecte pas les normes et sécurité nécessaires au raccordement.

Tableau 23: Raisons de non possession d'électricité

Principale raison de la non possession d'électricité	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Demande en cours	3,5	3,61	2,14	2,34
Frais de raccordement/branch, Trop coûteux	15,18	13,54	0,94	2,7
Pas besoin d'électricité	4,35	0	0	0,14
Logement impropre au raccordement	42,83	1,15	0,27	1,76
Ne sait comment se faire raccorder	3,42	8,93	4,99	5,34
Ma localité ne dispose pas d'électricité	30,73	56,25	84,32	79,69
Autre	0	16,51	7,33	8,03
Total	100	100	100	100

Sources : L2s , ANSD 2014

4.1 Eau et hygiène

Aujourd'hui l'accès à l'eau devient une préoccupation majeure pour les gouvernements africains. En effet, « l'accès à l'eau potable est un droit de l'Homme essentiel à la pleine jouissance de la vie », au même titre que le droit à l'alimentation ou à la santé. Ainsi, mettre en place une gestion efficace des ressources hydriques, c'est générer un impact considérable sur le développement, notamment en termes de santé, d'agriculture, d'élevage, etc. La pénurie d'eau est un frein important à l'évolution d'une société et rend encore plus vulnérables les populations pauvres.

4.1.1 Eau

Globalement, les résultats de l'enquête montrent que la plupart des ménages utilise le robinet pour s'approvisionner en eau potable.

4.1.1.1 Le robinet est la principale source d'eau potable

En effet, il résulte de cette enquête de référence que 70% des ménages sénégalais utilisent le robinet comme principale source d'eau potable avec 47,5% pour le robinet intérieur, 17,7% pour celui dans la concession et 5,2% provenant de celui du voisin. Cette proportion d'utilisation du robinet comme principale source d'approvisionnement en eau potable passe de 81% (80% dans les autres centres

urbains) dans la zone urbaine de Dakar à 51% en milieu rural soit une différence de 30 points de pourcentage.

En revanche, les points d'eau publics ou bornes fontaines et les puits sont plus fréquents en milieu rural qu'urbain

Tableau 24: Principales sources d'eau de boisson

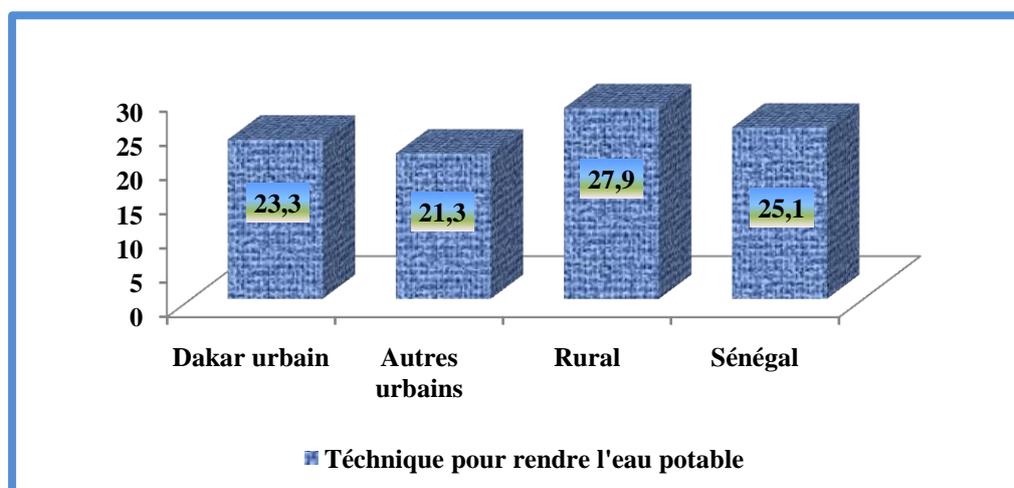
Principale source d'eau potable pour les membres du ménage	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres ville	Rural	Sénégal
Robinet intérieur	59,01	59,65	34,9	47,54
Robinet dans la concession	28,29	16,61	11,74	17,69
Robinet du voisin	4	4,56	6,29	5,23
Point d'eau public/borne fontaine	7,47	7,24	25,15	15,93
Puits tubé/forage	0	2,3	1,34	1,17
Puits protégé	0	3,88	4,74	3,16
Puits non protégé	0	5,11	14,62	8,2
Source protégée	0	0,21	0,21	0,15
Source non protégée	0	0	0,47	0,23
Collecte d'eau de pluie	0	0,21	0	0,05
Eau en bouteille	0,71	0,22	0	0,26
Autre à préciser	0,52	0	0,53	0,41
Total	100	100	100	100

Sources : L2s , ANSD 2014

4.1.1.2 Techniques pour rendre l'eau de boisson potable

Le quart (25%) des ménages utilise au moins une technique pour rendre l'eau potable avant son utilisation. Cette proportion reste sensiblement la même quelle que soit le milieu de résidence.

Figure 6: Proportion de ménages usant de techniques pour rendre l'eau de boisson potable



Sources : L2s , ANSD 2014

Par ailleurs, contrairement à ce qu'on peut s'attendre certains ménages s'approvisionnant à partir d'un robinet emploient un certain nombre de technique pour la rendre potable. A côté de ces derniers une proportion non négligeable de ménages n'utilise aucune technique dans ce sens malgré l'absence de protection de la source (puits, et autres sources non précisées, etc.) d'approvisionnement en eau.

Tableau 25: Principales sources d'eau de boisson faisant l'objet d'une technique pour la rendre potable selon le milieu de résidence

Principale source d'eau potable pour les membres du ménage	Votre ménage fait -il quelque chose pour rendre l'eau plus potable			Total
	Oui	Non	Ne sait pas	
Robinet intérieur	21,43	78,57	0	100
Robinet dans la concession	16,31	83,69	0	100
Robinet du voisin	15,76	84,24	0	100
Point d'eau public/borne fontaine	21,23	78,42	0,35	100
Puits tubé/forage	38,97	61,03	0	100
Puits protégé	60,04	39,96	0	100
Puits non protégé	63,31	36,69	0	100
Source protégée	68,14	31,86	0	100
Source non protégée	51,51	48,49	0	100
Collecte d'eau de pluie	0	100	0	100
Eau en bouteille	0	100	0	100
Autre à préciser	12,20	87,80	0	100
Total	25,09	74,86	0,06	100

Sources : L2s, ANSD 2014

- **L'ajout d'eau de javel, technique la plus utilisée**

Hormis les autres techniques utilisées pour rendre l'eau potable, l'ajout d'eau de javel la plus prisée par les ménages faisant recours à une technique (61%) ceci quelle que soit la strate. Le filtre avec un linge est la technique dominante dans les autres centres urbains et le milieu rural tandis que la désinfection solaire et le filtre à eau sont plus fréquents dans la zone urbaine de Dakar.

Tableau 26: Proportion de ménages usant de l'eau bouillie

Faire bouillir	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Total
Oui	1,66	2,89	1,59	1,86
Non	97,62	95,97	97,59	97,29
Ne sait pas	0,72	1,14	0,81	0,85
Total	100	100	100	100

Source : L2s ANSD, 2014

Tableau 27: Proportion de ménages usant l'ajout d'eau de javel

Ajouter de l'eau de javel/chlore	Strate			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Total
Oui	58,38	73,22	57,16	60,59
Non	41,62	26,78	42,84	39,41
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

Tableau 28: Proportion de ménages usant le filtre dans un linge

Filtrer dans un linge	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
Oui	8,45	38,4	50,18	36,56
Non	91,55	61,6	49,82	63,44
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

Tableau 29: Proportion de ménages usant la désinfection solaire

Désinfection solaire	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
Oui	0,73	0	0	0,2
Non	99,27	98,86	100	99,58
Ne sait pas	0	1,14	0	0,22
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

Tableau 30: Proportion de ménages utilisant le filtre à eau

Filtre à eau (céramique sable composite etc.)	Milieu urbain			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
Oui	15,99	0,85	2,42	5,81
Non	84,01	98,01	97,58	93,97
Ne sait pas	0	1,14	0	0,22
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

Tableau 31: proportion de ménages utilisant le laisser reposer

Laisser reposer	strate			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
Oui	3,21	26,01	16,09	14,5
Non	96,79	73,99	83,91	85,5
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

4.1.2 Hygiène

A un an de l'échéance de ces OMD, le Sénégal n'a toujours pas atteint les OMD relatifs à l'accès à l'assainissement. En effet, en septembre 2000, lors de la 55^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les États se sont engagés à « réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à des services d'assainissement de base », dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cet engagement doit être respecté, pour que chacun puisse bénéficier de conditions de vie respectueuses des droits de l'Homme.

- **la chasse d'eau ou manuelle vers égouts plus fréquente dans la zone urbaine dakaroise**

Il ressort cependant des données de « A l'écoute du Sénégal » que 14% des ménages sénégalais pratiquent la défécation à l'air libre (DAL). Cette pratique est beaucoup plus notée en milieu rural (26%) qu'urbain (4% dans les autres centres et 1% à Dakar). Ceci peut en partie être expliqué par la prévalence de la pauvreté en zone rurale d'une part et d'autre par l'inadéquation des infrastructures d'assainissement aux souhaits des populations rurales notamment l'emplacement, le type, etc.

En outre, les ménages de la zone urbaine ont plus accès à un système d'assainissement de qualité que ceux résidant en zone rurale. En effet, au moment où plus de moitié des ménages de Dakar urbain (60%) ou des Autres villes (55%) ont accès au système de la chasse d'eau ou manuelle vers les égouts ou une fosse septique seuls 23% des ménages bénéficient de ce système en milieu rural.

Tableau 32: Types de toilette utilisé par les ménages selon le milieu

Type de toilettes	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Chasse d'eau/chasse manuelle vers les égouts	48,16	12,41	3,06	18,39
Chasse d'eau/chasse manuelle vers une fosse septique	12,31	42,33	19,97	22,75
Chasse d'eau/chasse manuelle dans une latrine à fosse	2,21	4,33	3,47	3,29
Chasse d'eau/chasse manuelle vers ailleurs	0,17	0,67	0,46	0,42
Chasse d'eau/chasse manuelle vers un endroit inconnu/pas sûr/ne sait pas	0,68	0	0,69	0,54
Latrine améliorée à fosse auto-ventilée (VIP)	16,88	2,87	7,63	9,27
Latrine à fosse avec une dalle	8,71	25,82	19,84	17,93
Latrine à fosse sans dalle/à fosse ouverte	0,16	3,3	8,01	4,65
Toilettes à compost	0	0,67	3,15	1,67
Seau	9,84	0	0,91	3,32
Toilettes/latrines suspendues	0	1,87	4,35	2,52
Aucune installation/brousse/champ	0,7	4,42	26,08	13,77

Autre à préciser	0,17	1,29	2,37	1,48
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

- **Partage de toilette**

En plus, on note que parmi les ménages sénégalais près de 32% partagent leurs sanitaires avec d'autres ceci plus encore dans la zone urbaine de Dakar (41%) que dans les autres villes (25%) ou en milieu rural (28%). Ces installations partagées sont soit publiques ou non.

Tableau 33: proportion de ménages partageant leurs toilettes

Toilettes partagées	Strate			Sénégal
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Oui	41,20	24,99	27,77	31,61
Non	58,80	75,01	72,23	68,39
Total	100	100	100	100

Sources : L2s, ANSD 2014

En moyenne 4 ménages de la zone urbaine de Dakar, 3 dans les autres villes ou en milieu rural partagent entre eux leurs installations. De plus, la moitié de ces ménages partagent des sanitaires avec 2 autres à Dakar urbain de même que dans les autres villes mais un autre ménage si on se trouve en milieu rural.

Tableau 34: nombre de ménages en moyenne partageant une toilette

Milieu de résidence	Nombre moyen de ménages partageant une toilette	Nombre médian de ménages partageant une toilette
Dakar urbain	3,925	3
Autres villes	3,33	3
Rural	2,669	2

Sources : L2s, ANSD 2014

Conclusion

L'enquête « A l'écoute du Sénégal » révèle qu'en 2014 l'essentiel des ménages sénégalais logent dans une maison basse (65,6%) notamment dans les centres urbains (87,1%) autres que Dakar et en milieu rural (65,6). Les logements sont en moyenne constitués de 4 pièces séparées.

Le zinc (38%) et le béton ou le ciment (32,4%) constituent les principaux matériaux utilisés pour la construction du toit des logements au Sénégal. Les ménages résident en général dans des logements construits à l'aide de briques en ciment (74,3%). Le ciment (46,9%) et le carreau (25,8%) constituent les principaux matériaux de construction du sol du logement.

Aussi, L'examen des résultats montre que plus de 3 ménages sénégalais sur 5 ont accès à l'électricité.

Par ailleurs, l'essentiel des ménages sénégalais utilise la rue, la route ou la nature comme principal mode d'évacuation des eaux usées (60,5%),
Plus de 3 ménages sénégalais sur 5 ont accès à l'électricité. Cependant, si plus de 8 ménages sur 10 dans la zone urbaine (96% pour Dakar urbain et 83% dans les autres centres urbains) connaissent la situation seuls 3 ménages sur 10 sont éclairés en milieu rural. Quant à l'accès à l'eau et l'assainissement beaucoup d'efforts restent à faire au niveau des zones rurales.

Chapitre 5 : DEPENSES ET CONSOMMATION DES MENAGES

Mamadou AMOUZOU

Les dépenses des ménages sont constituées par celles alimentaires mais aussi celles non alimentaires. Les premières sont collectées sur les sept derniers jours avant l'interview et les secondes le dernier mois ou les douze (12) derniers mois précédant l'enquête.

5.1 Dépenses alimentaires et non alimentaires

5.1.1 Dépenses alimentaires lors de la semaine précédant l'enquête

Les ménages sénégalais ont effectué globalement une dépense alimentaire (consommation au sein et hors du ménage) de 49 200 000 000 F CFA au cours la semaine ayant précédée l'enquête dont les 18 500 000 000 F CFA, soit 38% du total national, pour ceux de la zone urbaine dakaroise. Les ménages ruraux (39% du total) ont moins dépensé au cours de cette semaine comparativement aux résidents dans le milieu urbain. Cette situation se reflète d'ailleurs sur le pouvoir d'achat au niveau ménage comme individuel. En effet, un dakarois dépense 3 fois plus en produits alimentaires qu'un résident de la zone rurale et 1,7 fois plus que le citadin des autres localités.

Tableau 35: Dépenses moyennes de la semaine précédant l'enquête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépense alimentaire hebdomadaire totale	Dépense alimentaire hebdomadaire moyenne par ménage	Dépense alimentaire hebdomadaire moyenne par tête
Dakar urbain	18500000000	39564	7924
Autres urbains	11300000000	31506	4786
Rural	19400000000	25269	2873
Total	49200000000	30864	4784

Sources : ANSD L2s, 2014

5.1.2 Dépenses totales mensuelles

- **Plus de 67% des dépenses mensuelles sont effectuées dans les zones urbaines.**

Ces dépenses sont non seulement celles alimentaires rapportées au mois ajoutées à celles non alimentaires mensuelles.

Il ressort que pendant le mois précédant l'enquête, chaque sénégalais quel que soit son milieu de résidence a dépensé en moyenne 31 000 F CFA, soit 312100000000 F CFA qui ont été dépensés au total par les ménages, avec une part plus importante

pour ceux de Dakar urbain (46%) et un peu plus du cinquième pour les autres villes. En outre, au moment où un citoyen de Dakar dépense plus de 59 300F CFA le mois, un habitant des autres villes déboursait environ 28 500F CFA et celui du milieu rural 14 900F CFA.

Tableau 36: Dépenses moyennes totales mensuelles, par ménage, par tête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépense mensuelle totale	Dépense mensuelle moyenne par ménage	Dépense mensuelle moyenne par tête
Dakar urbain	145000000000	311817	59355
Autres urbains	66100000000	184642	28491
Rural	101000000000	131516	14906
Total	312100000000	196334	30995

Sources : ANSD L2s, 2014

5.1.3 Dépenses totales annuelles

- ***Mêmes tendances dans l'année***

En considérant en plus les dépenses en éducation, en santé et habillement et en biens durables, les tendances relevées dans le mois se maintiennent durant les 12 derniers ayant précédés l'enquête. On note que la dépense globale alimentaire et non alimentaire des ménages sénégalais s'élève à près de 4 390 milliards. Au niveau ménage, les dépenses sont 2 fois élevées dans la zone urbaine de Dakar que dans celle rurale. En outre, un citoyen de Dakar aurait un pouvoir d'achat 4 fois plus élevé qu'un habitant du milieu rural et 2 fois qu'un de ses homologues des autres villes du pays.

Tableau 37: Dépenses totales annuelles par ménage, par tête selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépense annuelle totale	Dépense annuelle moyenne par ménage	Dépense annuelle moyenne par tête
Dakar urbain	2050000000000	4399206	830576
Autres urbains	930000000000	2598216	397727
Rural	410000000000	1834788	206754
Total	4390000000000	2758456	432630

Sources : ANSD L2s, 2014

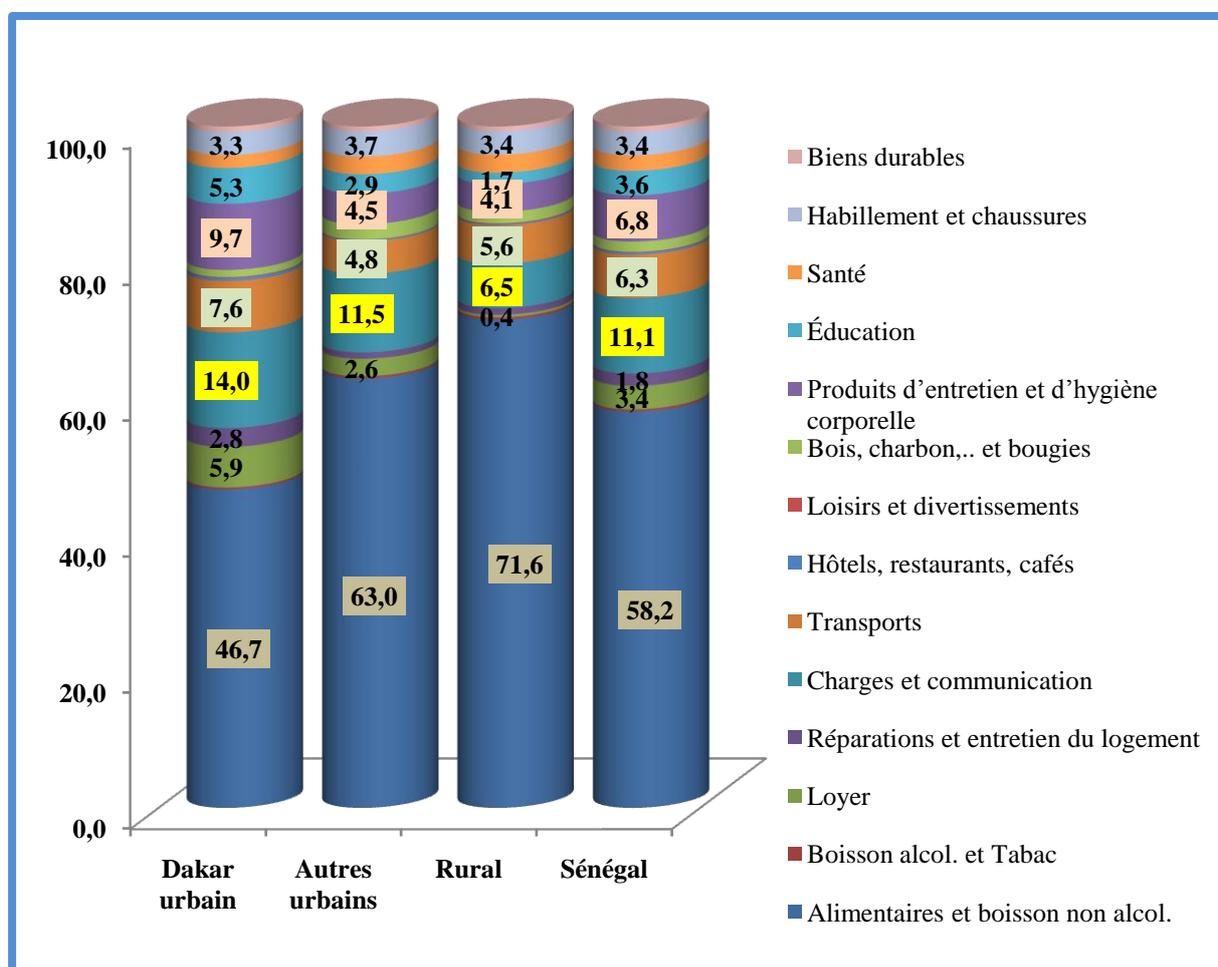
- ***Plus de la moitié des dépenses annuelles destinée à l'alimentation***

L'examen de la structure des dépenses annuelles des ménages sénégalais révèle que plus de la moitié de leur budget (58%) est consacrée à l'alimentation et à la boisson non alcoolisée. On note, cependant, une disparité de cette part selon la strate avec des proportions de 72% en milieu rural contre 63% dans les autres villes et 47% dans la zone urbaine de Dakar. Ainsi, les sénégalais ont un besoin plus alimentaire que d'autres. Après les besoins en alimentation, les charges (électricité,

eau, gaz et autres combustibles, chauffage) et la communication constituent la part la plus importante dans les dépenses annuelles particulièrement en milieu urbain (14% à Dakar urbain et 12% dans les autres villes contre 7% en milieu rural). Les dépenses en produit d'hygiène et d'entretien corporel et les frais de transport se positionnent respectivement en troisième et quatrième places.

Une part très négligeable dans le budget des ménages est réservée aux loisirs et divertissements (0,1%). Ce qui signifierait que les ressources financières des ménages ne servent qu'à la couverture des besoins essentiels : Alimentation, charges et communication, transport, logement, éducation, habillement.

Figure 7: structures de dépenses annuelles des ménages selon le milieu de résidence



Sources : ANSD L2s, 2014

Tableau 38: Répartition des parts de dépenses en million par types selon le milieu de résidence

Type de dépense	Milieu de résidence						Ensemble	
	Dakar urbain		Autres urbains		Rural			
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentaires et boisson	959000	46,74	586000	63,03	1010000	71,64	2555000	58,19

non alcoolisée								
Boisson alcoolisée. et Tabac	5770	0,28	2920	0,31	4890	0,35	13580	0,31
Loyer	122000	5,95	23900	2,57	5180	0,37	151080	3,44
Réparations et entretien du logement	56900	2,77	8580	0,92	13900	0,99	79380	1,81
Charges et communication	288000	14,04	107000	11,51	91800	6,51	486800	11,09
Transports	155000	7,55	44600	4,80	78900	5,60	278500	6,34
Hôtels, restaurants, cafés	9460	0,46	1970	0,21	3080	0,22	14510	0,33
Loisirs et divertissements	2400	0,12	462	0,05	1930	0,14	4792	0,11
Bois, charbon, et bougies	21300	1,04	20800	2,24	23400	1,66	65500	1,49
Produits d'entretien et d'hygiène corporelle	199000	9,70	41600	4,47	57500	4,08	298100	6,79
Éducation	108000	5,26	26600	2,86	23400	1,66	158000	3,60
Santé	38900	1,90	24200	2,60	37400	2,65	100500	2,29
Habillement et chaussures	68600	3,34	34200	3,68	48200	3,42	151000	3,44
Biens durables	17400	0,85	6820	0,73	10200	0,72	34420	0,78
Total	2051730	100	929652	100	1409780	100	4391162	100

Sources : ANSD L2s, 2014

Conclusion

En somme, en 2014, les ménages sénégalais résidant en zone urbaine ont, en termes, absolus plus dépensé que ceux du milieu rural ceci dans les sept (7) ou les trente (30) derniers jours que globalement dans l'année avant la date de l'enquête. Cette tendance reste la même non seulement pour les dépenses moyennes mais aussi pour celles par tête quelle que soit la période de référence considérée.

Si on ne considère que les dépenses alimentaires des 7 derniers jours, un habitant de la zone urbaine dakaroise dépenserait en moyenne par jour 1 130 F CFA pour s'alimenter contre 685 F CFA pour un résident des autres centres urbains et 410 F CFA pour un habitant du milieu rural (685 globalement pour un sénégalais).

En prenant en compte les dépenses mensuelles non alimentaires à savoir celles liées au tabac, logement, aux charges et communication, au transport etc., les dépenses journalières par tête reviennent respectivement à 1980 F CFA, 950 F CFA et 500F CFA.

Ces deux types de dépenses combinées à celles annuelles en santé, éducation, habillement et biens durables font que quotidiennement un sénégalais dépenserait 1185 F CFA (2280 F pour un résident du milieu urbain de la Capitale, 1090F CFA pour celui des autres villes et 570 un habitant du milieu rural).

En outre, les ménages ont consacré plus de la moitié (58%) de leur budget annuel à l'alimentation et à la boisson non alcoolisée, 11% aux charges (paiement de factures, de gaz et autres combustibles, de chauffage etc.) et à la communication,

7% aux produit d'hygiène et d'entretien du corps, 6% au frais de transport, une part de 4% l'éducation et 2% pour la santé après l'habillement et le loyer et (3% chacun).

On note, par ailleurs, que l'allocation du budget annuel à l'alimentation et à la boisson non alcoolisée est plus forte en milieu rural (72%) qu'en zone urbaine (47% à Dakar et 63% dans les autres villes) contrairement aux autres charges comme le paiement des factures, du gaz et de la communication, du loyer et de l'éducation. Les loisirs ou divertissement occupent une part négligeable (0,1%) du budget annuel des ménages sénégalais.

En définitive, on pourrait retenir que les ressources financières des ménages servent essentiellement à satisfaire les besoins de base : Alimentation, charges fixes (factures eau, électricité) et communication, transport, logement, éducation, habillement et enfin, santé.

.

Meissa NDOUR

Selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des améliorations sont notées dans la lutte contre la faim dans le monde. Même si, globalement, la situation s'est améliorée, des écarts importants persistent entre les régions et surtout dans les pays en développement. Le Sénégal qui vient de réaliser, en 2014, une enquête de référence dénommée « A l'écoute du Sénégal », ciblant les ménages ordinaires, comporte un volet « alimentation et sécurité alimentaire » et permet d'avoir des informations dans ce domaine. En effet, l'analyse de ce chapitre porte sur :

- Les craintes manifestées face à une éventuelle situation d'insécurité alimentaire, ainsi que leurs manifestations ;
- Les ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire ;
- les principales causes de l'insécurité alimentaire ;
- les moyens d'adaptation à la pénurie alimentaire ;
- les interventions pour la sécurité alimentaire et la nutrition ;

6.1 Analyse de la situation de référence : Crainte et état d'insécurité alimentaire

- **Craintes**

En 2014, la crainte des ménages du Sénégal, d'être confrontés à une situation d'insécurité alimentaire a été notée pour un peu plus du tiers d'entre eux, correspondant à 37,8%. La plupart de ces ménages résident en milieu rural (51,9%)². C'est aussi dans cette zone que se fait ressentir le plus cette crainte de ne pas avoir assez à manger, pour un peu plus de deux ménages sur cinq (40,7%).

Tableau 39: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la crainte d'exposition à l'insécurité alimentaire

Au cours des 7 derniers jours, aviez-vous craint de ne pas avoir assez à manger	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	34,1	36,5	40,7	37,8
Non	65,9	63,5	59,3	62,2
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

² Voir tableau 2 en annexe A

Face à cette crainte, toujours pour 2014, la majorité des ménages au Sénégal (52,2%), déclare n'avoir pas eu à compter sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux. Cette situation est plus observée dans la zone urbaine de Dakar, où un peu plus de trois ménages sur cinq (60,2%) ont soutenu une telle déclaration.

Tableau 40: Proportion des ménages par milieu de résidence selon le nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	60,2	53,6	46,8	52,2
1	12,1	2,9	4,1	6,2
2	6,6	9,8	5,1	6,6
3	4,6	7,8	4,8	5,4
4	2,3	2,8	2,5	2,5
5	2,0	2,6	2,5	2,4
6	0,9	0,6	0,4	0,6
7	11,4	20,0	33,6	24,0
.	0,0	0,0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Par contre, l'avis des ménages qui ont eu à manifester des craintes de ne pas avoir assez à manger, est tout autre. Leur majorité, un peu moins du tiers d'entre eux (30,5%) déclarent avoir eu à compter sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux, toute la semaine précédant le passage de l'enquêteur. Cette situation est également notée pour le milieu rural et les centres urbains autres que Dakar, avec respectivement 37,3% et 28,0% des ménages concernés. La situation est beaucoup moins alarmante pour la zone urbaine de Dakar, où moins d'un ménage sur cinq (19,3%) parmi ceux qui ont manifesté des craintes, ont eu à compter sur des aliments moins appréciés un jour de la semaine précédant le passage de l'enquêteur.

Tableau 41: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon le nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux

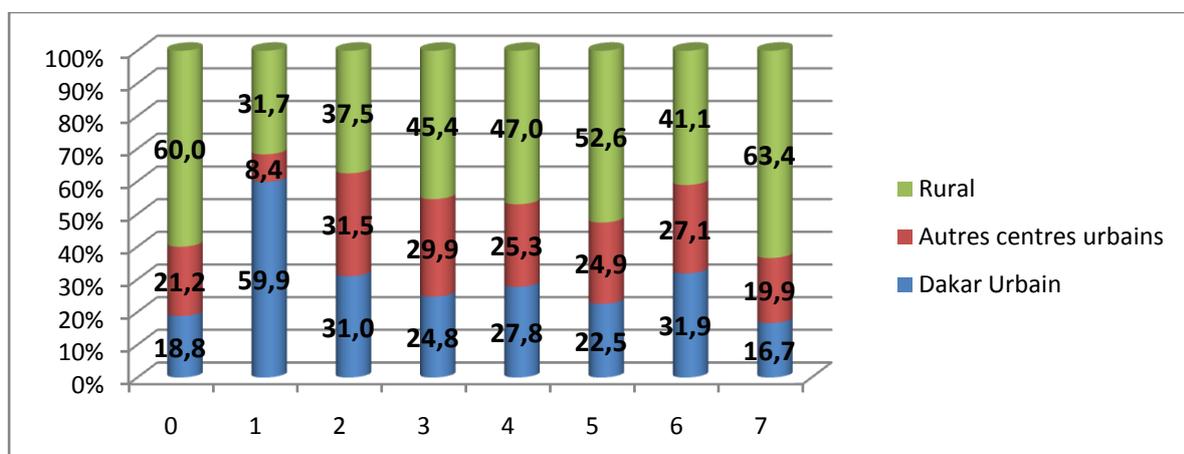
Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	15,3	20,9	24,7	21,4
1	29,8	5,1	8,0	13,1
2	13,1	16,2	8,1	11,2
3	10,9	16,1	10,2	11,7
4	5,8	6,4	5,0	5,5
5	4,3	5,8	5,1	5,0

6	1,5	1,6	1,0	1,3
7	19,3	28,0	37,3	30,5
.	0,0	0,0	0,5	0,3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2S, 2014

La majorité des ménages (63,4%)³ qui ont exprimé des craintes de ne pas avoir assez à manger, pendant tous les jours de la semaine, réside en zone rurale. Alors que dans ce lot, juste près de 1 ménage sur six (16,7%)⁴ habite la zone urbaine de Dakar.

Figure 8 : Proportion des ménages selon le milieu de résidence par nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux



Source : ANSD, L2S, 2014

Tableau 42 Proportion des ménages par milieu de résidence selon la limitation de la taille des portions au moment du repas

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	78,8	74,9	77,5	77,3
1	10,5	3,5	2,3	5,0
2	2,8	4,0	6,8	5,0
3	1,5	5,8	2,5	2,9
4	1,7	1,8	0,7	1,2
5	0,8	1,1	1,4	1,2
6	0,2	0,8	0,0	0,2
7	3,8	8,1	8,6	7,1
.	0,0	0,0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

³ Voir tableau 4 Annexe A

⁴ Idem

Plus de trois quart (77,3%) des ménages sénégalais n'ont pas eu à limiter la taille des portions au moment des repas ; par contre chez les ménages qui ont manifesté des craintes de ne pas avoir assez à manger près de la moitié (49,1%) ont eu à ajuster la taille des portions au moment des repas. Parmi ces derniers, la majorité (29,5%)⁵ ont eu à adopter cette approche du rant tous les jours de la semaine précédant le passage de l'enquêteur. Cette situation est surtout notée en milieu rural où un peu moins de deux ménages sur cinq (39,5%)⁶ sont concernés. Cette limitation est moins bien constatée dans la zone urbaine de Dakar, où parmi les 53,9% des ménages qui ont déclaré avoir fait cet exercice, un peu plus de la moitié (50,4%) l'ont fait une seule fois dans la semaine.

Tableau 43: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la limitation de la taille des portions au moment du repas

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	46,1	47,9	54,6	50,9
1	27,1	6,7	4,0	10,7
2	6,7	9,8	12,9	10,6
3	4,4	14,6	5,5	7,2
4	5,1	3,2	1,7	2,9
5	2,3	1,8	2,9	2,5
6	0,5	1,7	0,0	0,5
7	7,8	14,3	18,0	14,5
.	0	0	0,5	0,3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 44: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la réduction du nombre de repas pris dans la journée

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	81,5	82,4	82,8	82,3
1	9,6	2,8	1,1	4,0
2	3,2	3,6	5,3	4,3
3	1,8	3,7	2,5	2,6
4	0,3	1,3	0,9	0,8
5	0,8	1,3	0,4	0,7
6	0,3	0,4	0,2	0,3
7	2,5	4,5	6,6	4,9
.	0,0	0,0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

⁵ Voir tableau 5 en Annexe A

⁶ Idem

Toujours parmi les effets de l'insécurité alimentaire, seul un peu moins d'un ménage sur cinq (17,7%) déclare réduire le nombre de repas pris dans la journée. Cette proportion passe du simple au double (40,1%)⁷ lorsque c'est l'avis des ménages qui ont eu à craindre à être confrontés à une situation d'insécurité alimentaire. Dans ce dernier lot de ménages, plus du quart (26,7%)⁸ ont eu à réduire le nombre de repas pris dans la journée, pendant toute la semaine précédant le passage de l'enquêteur. Près de deux tiers d'entre eux (66,4%) réside en milieu rural.

Tableau 45: Proportion des ménages par milieu de résidence selon la restriction sur la consommation des adultes en faveur des enfants

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	87,3	84,1	82,7	84,4
1	7,9	2,0	1,6	3,6
2	1,8	2,1	4,0	2,9
3	0,8	3,9	2,4	2,3
4	0,3	2,2	1,1	1,1
5	0,0	1,4	0,9	0,8
6	0,0	0,9	0,0	0,2
7	1,8	3,5	7,0	4,7
.	0,0	0,0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Restreindre la consommation des adultes pour que les jeunes enfants puissent manger assez est une pratique utilisée par un peu plus du tiers des ménages (34,9%) qui craignent de ne pas avoir assez à manger. Parmi les ménages qui ont utilisé cette technique, un peu plus du quart (27,5%)⁹ l'ont fait systématiquement toute la semaine précédant le passage de l'agent de collecte. En zone rurale, c'est un peu moins de deux ménages sur cinq (38,7%)¹⁰ qui sont concernés par cette pratique de façon hebdomadaire. Ces derniers ménages ruraux représentent un peu plus de trois quart de cette couche (76,0%)¹¹.

Tableau 46: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la restriction sur la consommation des adultes en faveur des enfants

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	65,9	67,2	63,7	65,1
1	21,5	4,3	3,5	8,4

⁷ Voir tableau 6 annexe A

⁸ Idem tableau 6 en Annexe A

⁹ Voir tableau 7 en Annexe A

¹⁰ Idem

¹¹ Idem tableau 8 en Annexe A

2	5,2	5,6	8,1	6,8
3	1,9	7,8	5,8	5,2
4	1,0	4,9	2,7	2,7
5	0,0	3,2	1,7	1,6
6	0,0	1,8	0,0	0,4
7	4,5	5,2	14,1	9,6
.	0	0	0,5	0,3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

En résumé, 44,3% des ménages résidents au Sénégal n'ont pas senti les effets d'une situation d'insécurité alimentaire. Avec une prédominance en proportion pour la zone urbaine de Dakar où 56,9% des ménages sont concernés. La plus faible proportion étant rencontrée en milieu rural, avec 36,0% des ménages concernés.

La plupart des ménages qui sont confrontés à une situation d'insécurité alimentaire, une fois dans la semaine (44,9%), compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux. C'est le cas pour les ménages de la zone urbaine. Par contre dans le milieu rural, c'est plus l'emprunt de nourriture à un ami ou un parent qui est utilisé comme stratégie de lutte, avec 65,5% des ménages de cette zone qui sont concernés.

Un peu plus d'un ménage sur dix (11,1%) sont confrontés de façon quotidienne à l'insécurité alimentaire. Pour 90,5% d'entre eux compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux.

L'insécurité alimentaire peut avoir plusieurs effets chez les ménages. Certains d'entre eux (37,7%) ne comptent pas que sur des aliments moins appréciés ; mais aussi sur l'aide d'un ami ou d'un parent. En plus de réduire le contenu de la qualité de l'assiette, d'autres ménages (30,0%) limitent aussi la taille des portions au moment du repas.

Certains ménages (heureusement juste 0,6%) sont confrontés au quotidien à l'ensemble des cinq effets de l'insécurité alimentaire. Plus de la moitié d'entre eux, 56,1% résident en zone rurale.

- ***Etat d'insécurité alimentaire***

- ✓ ***Le profil des ménages vivant dans l'insécurité alimentaire***

En 2014, 44,9% de ménages déclarent avoir vécu une situation d'insécurité alimentaire au Sénégal. Cette dernière s'atténue en zone urbaine, avec respectivement 33,7% des ménages résidents en Dakar et 38,4% dans les autres centres urbains. Par contre elle s'intensifie dans le milieu rural avec 54,8% des ménages qui sont dans cette situation. La contribution à l'insécurité alimentaire fait aussi ressortir en tête la zone rurale qui abrite 58,8% des ménages qui ont été confrontés à l'insécurité alimentaire en 2014.

Le poids du milieu rural fait que la principale stratégie développée par les ménages du Sénégal pour faire face à l'insécurité alimentaire demeure l'aide d'un ami ou d'un parent, avec 48,3% (respectivement 72,1% en zone rurale), suivi de la réduction de la qualité des produits qui composent l'assiette des ménages, avec 31,1% (respectivement 13,4% en zone rurale) des ménages.

La situation alimentaire est meilleure dans les ménages dirigés par les femmes, comparativement à leurs homologues hommes. En effet, 46,5% pour les premiers contre 47,6% pour les seconds ont été en situation d'insécurité alimentaire en 2014. Le même cas de figure est observé aussi bien dans les centres urbains autres que Dakar mais aussi en milieu rural. Par contre, cette situation est inversée dans la zone urbaine de Dakar, où la proportion de ménages, dirigés par un homme confrontés à un manque de nourriture est de 30,5% contre 44,6% pour leurs homologues femmes.

Les contributions à l'insécurité alimentaire sont moindres pour les ménages dirigés par des femmes, elle est de 23,1%. La même situation est observée quelle que soit la strate considérée, surtout en milieu rural où les femmes contribuent à hauteur de 16,0% seulement.

La situation alimentaire en tenant compte du statut matrimonial du chef de ménage indique un niveau favorable, par rapport à l'ensemble, pour les ménages dirigés par des célibataires, avec 39,5% d'entre eux qui ont été en manque de nourriture pour leur ménage en 2014. La situation est moins reluisante, comparée à l'ensemble, surtout pour les ménages dirigés par des veufs/divorcés, avec 51,8% de ménages qui ont été confrontés à une insécurité alimentaire.

La même situation, pour les célibataires et les veufs/divorcés, est observée aussi bien dans les centres urbains autres que Dakar et le milieu rural, avec des différences au niveau des proportions.

La zone urbaine de Dakar, quant à elle, présente une situation sur la sécurité alimentaire favorable, comparativement à la situation d'ensemble, quel que soit le statut matrimonial du chef de ménage.

La contribution à l'insécurité alimentaire selon le statut matrimonial du chef de ménage indique que plus de la moitié des ménages en situation de manque de nourriture sont dirigés par des mariés monogames (55,5%), suivis des ménages dirigés par des polygames (28,8%). Les ménages dirigés par des célibataires sont les plus nantis, avec une contribution à l'insécurité alimentaire de 1,8. A quelques différences près sur les proportions, la situation est la même qu'à Dakar urbain, dans les autres centres urbains et en zone rurale%.

L'instruction du chef de ménage semble avoir un effet positif sur la situation alimentaire du ménage. En 2014, l'exposition des ménages au manque de nourriture est presque doublée si le chef du ménage n'a pas fréquenté l'école (37,4% contre

53,9%). A quelques différences près sur les proportions, la même tendance est observée aussi bien dans la zone urbaine de Dakar, que dans les autres centres urbains, que le milieu rural.

La contribution à l'insécurité alimentaire, selon le niveau d'instruction du chef de ménage est en faveur des ménages qui ont un chef qui a fréquenté l'école, surtout dans le milieu rural. Néanmoins, une exception est notée pour la zone urbaine de Dakar, où l'éducation étant beaucoup plus accessible, impacte moins sur l'amélioration de la situation alimentaire des ménages ; comparativement aux autres zones.

✓ **Moment de survenance de la situation d'insécurité alimentaire**

Parmi les ménages qui ont été confrontés à une situation d'insécurité alimentaire, plus du quart (26,6%) l'ont été pendant un mois en 2014. Un peu plus de trois ménages sur cinq (61,4%) l'ont été pendant un trimestre de 2014. Toutefois, plus d'un dixième de ces ménages (13,0%) est confronté à cette situation d'insécurité alimentaire durant toute l'année.

Tableau 47: Proportion de ménages ayant vécu une insécurité alimentaire selon le nombre de mois

Nombre de mois	Proportion (%)	Nombre de mois	Proportion (%)
1	26,6	7	1,2
2	16,9	8	0,6
3	17,9	9	0,5
4	10,2	10	0,6
5	7,1	11	2,2
6	3,2	12	13,0

Source : ANSD, L2s, 2014

- **Principales causes de l'insécurité alimentaire et de la situation de malnutrition des enfants**

La situation d'insécurité alimentaire des ménages est essentiellement due à la cherté des denrées sur le marché, avec un peu plus du quart des ménages concernés (27,6%), suivie du manque de pluies, avec un plus du quart des ménages concernés (27,0%) qui entraîne une insuffisance des provisions. Le manque de ressources des ménages est aussi cité, par 24,4% des ménages, comme faisant partie des principales causes de l'insécurité alimentaire.

Cette situation est notée au niveau des trois strates, à quelques différences près dans les proportions. Dans les zones urbaines de Dakar et des autres centres la cherté des denrées, ainsi que le manque de ressources sont citées comme étant les premières causes de l'insécurité alimentaire. Alors que dans le milieu rural, c'est la sécheresse et les manques de ressources qui en sont les premières causes.

Tableau 48: Proportion des ménages qui se sont trouvés en situation de manque de nourriture, par milieu de résidence selon la première cause de manque de nourriture

Causes premières du manque de nourriture	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Provisions du ménage insuffisantes du fait de la sécheresse/manque de pluies	5,2	13,5	39,6	27,0
Provisions alimentaires du ménage insuffisantes du fait des cultures endommagées par les parasites	0,0	1,1	1,9	1,3
Provisions alimentaires du ménage insuffisantes par manque de terres cultivables	0,5	2,9	1,2	1,4
Provisions alimentaires du ménage insuffisantes par manque d'intrants agricoles	1,1	1,1	9,8	6,2
Denrées du marché trop coûteuses	48,4	37,7	16,5	27,6
Impossibilité d'aller au marché, car coûts de transport trop élevés	0,0	0,6	0,8	0,6
Manque de denrées au marché	3,0	1,5	1,0	1,6
Inondations/engorgement	1,0	0,0	1,6	1,1
Autres à préciser	6,1	11,6	9,0	8,9
Manque de ressources	34,8	30,0	18,6	24,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

6.2 Moyens d'adaptation à la pénurie alimentaire

La plupart des ménages au Sénégal, un peu plus du quart (25,7%) ne sont pas inquiétés par des questions de pénurie alimentaire. La même situation est plus observée dans les zones urbaines de Dakar et des autres centres urbains, avec respectivement 40,0% et 29,3%. Par contre cette proportion diminue dans la zone rurale, où seulement 15,3% des ménages ne sont pas confrontés à des problèmes de pénurie alimentaire.

Tableau 49: Proportion des ménages, qui se sont trouvés en situation de manque de nourriture, par milieu de résidence selon la première cause de manque de nourriture

Moyens d'adaptation	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Aucun moyen déployé	40,0	29,3	15,3	25,7
Un moyen déployé	12,7	13,0	19,7	16,1
Deux moyens déployés	6,9	9,1	9,1	8,4
Trois moyens déployés	7,1	7,6	9,3	8,3
Quatre moyens déployés	6,1	8,2	9,4	8,2
Cinq moyens déployés	6,4	7,0	9,2	7,9
Six moyens déployés	8,2	9,0	5,4	7,1

Sept moyens déployés	5,6	6,3	6,9	6,4
Huit moyens déployés	3,1	7,1	8,5	6,6
Neuf moyens déployés	3,9	3,4	7,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Parmi les ménages qui ont été confrontés à la pénurie alimentaire, plus d'un ménage sur cinq (21,7%) ont eu à développer une seule stratégie d'adaptation.

Parmi ces stratégies d'adaptation, la photocopie alimentaire reste la plus pratiquée par les ménages avec 43,1% des ménages du Sénégal. Cette stratégie est plus utilisée en milieu rural, qui représente 66,0% de cette proportion, avec 48,4% de sa population.

La solidarité familiale est une pratique bien ancrée dans nos mœurs au Sénégal. Elle vient comme stratégie d'adaptation à la pénurie alimentaire, juste après la pratique de la photocopie alimentaire, avec près du quart des ménages (25,1%). Moins bien présente dans la zone urbaine de Dakar, avec juste 7,8% des ménages qui le pratiquent, le fait de compter sur un parent ou un ami est bien fréquent comme stratégie d'adaptation à l'insécurité alimentaire des ménages des autres centres urbains et du milieu rural, avec respectivement 32,3% et 29,6%.

Réduire la qualité des produits contenus dans l'assiette culinaire des ménages vient comme 3^{ème} stratégie d'adaptation à la pénurie alimentaire, avec moins d'un ménage sur cinq (18,6%). C'est essentiellement cette technique qu'utilisent les ménages résidents dans la zone urbaine de Dakar, qui représentent la majorité de ces ménages (46,3%) et qui pratiquent la technique pour plus du tiers d'entre eux (37,2%).

Tableau 50: Proportion de ménages par milieu de résidence selon le moyen utilisé pour s'adapter à la pénurie alimentaire

Moyens utilisés		Milieu de résidence			Sénégal
		Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Réduire le nombre de repas pris dans la journée	Non	92,1	93,2	97,6	95,5
	Oui	7,9	6,8	2,4	4,5
Limiter la taille des portions au moment du repas	Non	97,2	94,9	100,0	98,4
	Oui	2,8	5,1	0,0	1,6
Compter sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux	Non	62,8	90,0	86,1	81,4
	Oui	37,2	10,0	13,9	18,6
Changer la préparation des aliments	Non	88,8	100,0	98,8	96,7
	Oui	11,2	0,0	1,2	3,3
Emprunter de l'argent, de la nourriture ou compter sur l'aide d'un ami ou parent	Non	92,2	67,7	70,4	75,0
	Oui	7,8	32,3	29,6	25,1
Reporter l'achat de thé/café ou d'autre	Non	100,0	96,6	100,0	99,4

article ménager ?	Oui	0,0	3,4	0,0	0,6
Reporter le paiement de frais liés à l'éducation (frais de scolarité, livres, etc.) ?	Non	100,0	100,0	100,0	100,0
	Oui	0,0	0,0	0,0	0,0
Vendre des propriétés du ménage, bétail ou volaille, etc. ?	Non	100,0	96,4	95,5	96,7
	Oui	0,0	3,6	4,5	3,3
Photocopie alimentaire (pratique très fréquente) ?	Non	67,0	61,1	51,6	56,9
	Oui	33,1	38,9	48,4	43,1

Source : ANSD, L2s, 2014

Les ménages réduisent rarement le nombre de repas pris dans la journée, juste 4,5% d'entre eux qui usent de cette technique. Elle est surtout notée dans la zone urbaine de Dakar, avec 7,9% des ménages de ces localités qui déclarent le pratiquer.

Le fait de vendre des propriétés du ménage, bétail, volaille, etc. est aussi peu utilisé comme stratégie d'adaptation à la pénurie alimentaire, avec juste 3,3% des ménages. Cette pratique est surtout notée en milieu rural avec 4,5% des résidents de ces localités qui l'ont indiqué. Elle ne se pratique pas dans la zone urbaine de Dakar.

Le fait de reporter l'achat de thé/café ou d'autres articles n'est utilisé comme stratégie d'adaptation à la pénurie alimentaire que dans les centres urbains autres que Dakar, avec 3,4% d'entre eux.

Le report du paiement des frais liés à l'éducation (frais de scolarité, livres, etc.) au détriment de la satisfaction des besoins alimentaires du ménage n'est pas utilisé par ces derniers au Sénégal.

Tableau 51: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les groupes de ces derniers qui mangent le moins en cas de pénurie alimentaire

Moyens d'adaptation	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Les garçons entre 0 et 15 ans	0,4	2,4	2,9	2,1
Les filles entre 0 et 15 ans	0,2	0,7	0,2	0,3
Les garçons et les filles entre 0 et 15 ans	0,5	7,6	5,3	4,4
Les hommes entre 16 et 65 ans	11,9	3,0	3,7	5,9
Les femmes entre 16 et 65 ans	3,2	2,4	2,5	2,7
Les hommes et les femmes entre 16 et 65 ans	5,9	27,5	25,5	20,2
Tout le monde mange des portions égales	78,0	56,4	60,0	64,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

La solidarité familiale est bien une réalité au Sénégal. En cas de pénurie alimentaire, un peu moins des deux tiers des ménages (64,3%) déclarent manger des portions égales pour tout le monde. Le fait de faire manger moins les garçons et les filles âgés de moins de 15 ans reste le dernier recours exploité par les ménages avec

respectivement 2,1% et 0,3% d'entre eux qui l'utilisent en cas de pénurie alimentaire.

Cette situation d'ensemble s'observe aussi dans les trois strates, que sont la zone urbaine de Dakar, les autres centres urbains et le milieu rural, à quelques différences près sur les proportions par localités (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 52: Nombre de jours moyens de consommation hebdomadaire des groupes de produit

Groupes de produits		Milieu de résidence			Sénégal
		Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Céréales, graines et produits céréaliers (Grains/farine de maïs ; maïs vert ; riz ; millet rouge ; millet perlé ; sorgho ; farine de blé ; pain ; pâtes ; autre céréale)	Oui	6,3	6,8	6,4	6,4
	Non	6,0	6,6	6,7	6,4
	Ensemble	6,1	6,7	6,5	6,4
Racines, tubercules et plantains (tubercule/farine de manioc ; patate douce ; pomme de terre ; Yam ; autre tubercule/plantain)	Oui	4,1	3,6	2,8	3,2
	Non	4,0	4,1	2,9	3,6
	Ensemble	4,1	3,9	2,8	3,4
Noix et légumineuses (haricot ; pois d'Angle ; noix de macadamia ; poudre de noix ; poudre de haricot ; niébé ; autres noix/légumineuses)	Oui	2,7	3,3	3,1	3,0
	Non	1,7	3,1	2,7	2,4
	Ensemble	2,0	3,2	2,9	2,7
Légumes (oignon ; chou ; feuillus verts sauvages ; tomates ; concombre ; autres légumes/feuilles)	Oui	6,2	6,7	5,6	6,0
	Non	6,2	6,6	6,6	6,5
	Ensemble	6,2	6,6	6,1	6,2
Viande, poisson et produits animaux (œufs ; poisson séché/frais/fumé (sauf sauce/poudre de poisson) ; bœuf ; viande de chèvre ; porc ; volaille ; autres viandes)	Oui	5,8	5,5	4,6	5,0
	Non	5,5	5,4	4,8	5,2
	Ensemble	5,6	5,5	4,7	5,1
Fruits (mangue ; banane ; agrumes ; ananas ; papaye ; goyave ; avocat ; pomme ; autres fruits)	Oui	1,4	1,3	1,0	1,1
	Non	2,1	2,5	1,6	2,0
	Ensemble	1,9	2,0	1,3	1,6
Aliments cuisinés fournis par des vendeurs (maïs – bouilli ou grillé ; chips ; manioc – bouilli ; œufs – bouillis ; poulet ; viande ; poisson ; beignets ; samosas ; repas dans un restaurant ; autre aliment cuisiné et vendu)	Oui	3,3	2,8	1,3	2,1
	Non	2,3	2,5	1,5	2,0
	Ensemble	2,7	2,6	1,4	2,0
Lait et produits laitiers (lait frais/en poudre/caillé ; yaourt ; fromage ; autres produits laitiers – à l'exception de la margarine/beurre ou petites quantités de lait pour le thé/café)	Oui	5,6	4,1	2,6	3,6
	Non	5,7	4,7	3,3	4,5
	Ensemble	5,7	4,5	2,9	4,1

Graisses/huile (huile de cuisine ; beurre ; margarine ; autre graisse/huile)	Oui	6,3	6,4	5,1	5,6
	Non	6,3	6,4	6,5	6,4
	Ensemble	6,3	6,4	5,8	6,1
Sucre/produits sucrés/miel (sucre ; canne à sucre ; miel ; confiture ; gelée ; bonbons/chocolat ; autres produits sucrés)	Oui	6,6	6,8	5,8	6,2
	Non	6,4	6,8	6,8	6,7
	Ensemble	6,4	6,8	6,3	6,4
Épices/condiments (sel ; épices ; levure/poudre à lever ; sauce tomate/pimentée ; poisson en poudre/sauce ; autres condiments)	Oui	5,9	6,9	6,6	6,5
	Non	6,2	6,8	6,8	6,6
	Ensemble	6,1	6,8	6,7	6,6
Boissons (thé ; café ; cacao ; milo ; citronnade ; jus de fruit ; sucettes glacées ; boissons gazeuses : Coca-cola, Fanta, Sprite, etc. ; bière traditionnelle du commerce ; eau minérale en bouteille ; bière en bouteille ou cannette ; bière traditionnelle ; vin ou spiritueux du commerce ; spiritueux brassés ou distillés localement ; autres boissons)	Oui	6,3	5,7	5,5	5,7
	Non	6,1	6,0	6,5	6,2
	Ensemble	6,2	5,9	6,0	6,0

Source : ANSD, L2s, 2014

La consommation des ménages du Sénégal concernant pour la plupart des aliments très faiblement caloriques (entre 0 et 50 Kcal). Parmi ces derniers nous pouvons citer les épices et les légumes qui sont régulièrement consommés, plus de 6 jours par semaine. Ce déficit calorique peut impacter négativement sur la santé des personnes qui composent ces ménages.

La consommation de fruits, qui fait partie des aliments faiblement caloriques (entre 50 et 100 Kcal) est le moins notée avec moins de 2 jours de la semaine ; surtout parmi les ménages qui ont été en situation de manque de nourritures qui le consomment une seule fois dans la semaine. Une analyse plus fine pourrait faire ressortir des disparités régionales, en rapport avec les prix dans chaque région.

Les aliments moyennement caloriques (entre 100 et 200 Kcal), tels que les céréales sont aussi consommés au même rythme. La viande et le poisson, qui appartiennent à ce dernier groupe, sont moins consommés, un peu plus de 5 jours par semaine, surtout en milieu rural avec 4,7 jours par semaine.

Un peu plus de deux ménages sur cinq déclarent s'être trouvés en situation de manque de nourriture. Ce phénomène est surtout observé dans la zone rurale où plus de la moitié des ménages sont concernés. Cette situation d'insécurité alimentaire des ménages est essentiellement due à la cherté des denrées du marché, suivie du manque de pluies et de leur manque de ressources.

La photocopie alimentaire reste le moyen d'adaptation à l'insécurité alimentaire le plus utilisé par les ménages. La solidarité familiale reste une pratique bien ancrée dans nos mœurs. La réduction de la qualité des produits contenus dans l'assiette

culinaire des ménages, qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé de ces derniers, est l'un des moyens d'adaptation à l'insécurité alimentaire.

Conclusion

Il est indispensable, pour éradiquer la faim implique que l'on place la sécurité alimentaire au premier rang des préoccupations politiques et que l'on crée un environnement propice à son amélioration grâce à des investissements adéquats.

Un meilleur accès aux intrants, aux terres et aux services agricoles mais aussi aux technologies liées à la pratique agricole et aux marchés. En outre, des mesures favorables au développement rural, des mesures de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables pourraient contribuer drastiquement à la lutte contre la faim et la malnutrition.

Chapitre 7 : SECURITE ET VIOLENCE

Ndeye Binta Diémé COLY

Le monde est de plus en plus secoué par la montée des actes de violence et des accès de barbarisme. La perversion des mœurs, la désorganisation sociale mais aussi la pauvreté contribuent à accentuer l'insécurité et la violence au sein de la population. En effet, le désœuvrement et l'absence de perspectives d'insertion dans la vie active des jeunes est un facteur déclencheur de comportements déviants en l'absence d'une assise éducative forte.

Ainsi, qu'il s'agisse de simples vols ou d'agressions frôlant le barbarisme, les populations semblent en être de plus en plus exposées. Au Sénégal, il n'est pratiquement pas un jour où les médias ne relayent un crime (viol, agressions, conflits de voisinage, escroquerie/arnaque voire meurtre).

Dans le cadre de l'enquête « A l'écoute du Sénégal », un module est consacré à la sécurité, en vue de se faire une idée de l'éventuel sentiment d'insécurité qui pourrait animer la population. Des questions ont été également posées sur les violences subies au sein des ménages.

7.1 Fréquence des agressions et/ou vols

L'enquête de référence du projet « A l'écoute du Sénégal » s'est intéressée à la question de la fréquence des agressions dans les ménages. Il en ressort une très faible fréquence des actes déviant les règles de la vie sociale. On constate ainsi, que la criminalité reste un phénomène marginal, puisque très peu de ménages déclarent avoir subi ou craint une agression ou vol. Le vol d'un objet dans la maison et celui des récoltes, du bétail ou de la volaille constituent les principaux crimes décriés dans les ménages.

C'est en milieu urbain que l'on observe les plus fortes proportions de ménages signalant des cas de vol d'objet dans les maisons. Les ménages ruraux déplorent beaucoup plus les vols de récoltes, de bétail ou de volaille. Par ailleurs, un sentiment d'insécurité en particulier hors du domicile anime certains ménages. Les ménages ruraux semblent en être plus touchés que ceux résidant en milieu urbain.

Le cambriolage et le vol à l'arrachée semblent être des phénomènes urbains. En effet, bien que rares, un peu moins de 4% des ménages urbains dakarois et environ 7% des ménages urbains des autres régions ont subi un cambriolage ou un acte de vandalisme contre leur maison. Le vol à l'arrachée, quant à lui est plus fréquent à Dakar, puisqu'au moins 10% des ménages déclarent l'avoir subi, contre à peine 4% dans les autres milieux urbains.

Tableau 53. Répartition des ménages selon la fréquence des crimes

Actes	Jamais	Rarement	La plupart du temps	Toujours	Sans objet	Total
vol d'un objet dans votre maison (y compris de l'argent)	82,43	10,93	5,65	0,54	0,45	100
maison cambriolée ou vandalisée	95,51	2,95	1,18	0,16	0,2	100
vol de votre voiture/ van/ camion/ moto/ vélo ou des pièces	86,35	1,48	0,27	0,14	11,77	100
vol de récoltes ou bétail/ volaille appartenant à votre ménage	77,79	6,05	7,49	1,25	7,43	100
vol de portefeuille/ sac à main ou pickpocket	93,28	4,5	1,56	0,24	0,41	100
agression physique à l'extérieur de votre maison	96,94	1,86	0,59	0,27	0,35	100
attaqué€, volée	95,89	2,08	1,47	0,28	0,28	100
peur d'un crime dans votre propre maison	90,95	5,73	2	1,1	0,21	100
peur d'un crime à l'extérieur de votre maison	85,96	8,71	3,51	1,66	0,16	100
conflits/différends concernant votre (vos) terrain(s)/ terre(s)	91,36	1,86	0,8	0,25	5,73	100

Source : ANSD, L2s, 2014

7.2 Perception de la sécurité

- **L'insécurité**

A la question de savoir si les individus se sentent protégés face à certaines situations, il est à relever que le sentiment d'insécurité plane même lorsqu'on est chez soi. En effet, un peu plus du tiers des ménages ne se sentent pas en sécurité même étant chez eux. La proportion la plus forte de ménages dans cette situation s'observe dans les autres milieux urbains (37%). Cela pourrait être lié au fait que les principaux cas de crime soulignés dans le paragraphe précédent surviennent au sein des maisons. Cette proportion est bien plus importante quel que soit le milieu de résidence, en cas de circulation à pied ou à vélo dans le quartier de jour comme de nuit. Toutefois, ce sentiment d'insécurité est bien plus marqué lorsqu'on circule de nuit dans le quartier quel que soit le moyen utilisé (marche ou vélo).

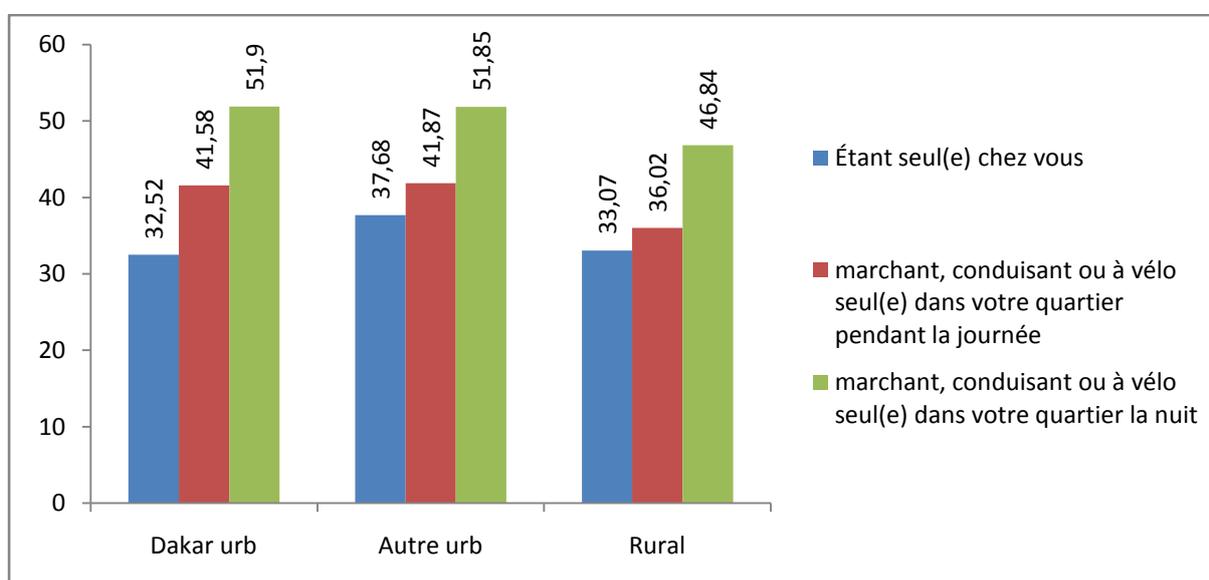
Il est à noter par ailleurs, qu'un peu de la moitié des membres des ménages urbains (51,9% dans le milieu urbain dakarois et 51,8% dans les autres milieux urbains) ne se sentent pas protégés lorsqu'ils circulent la nuit à pied ou à vélo dans leur quartier.

Tableau 54 : Répartition des ménages par milieu de résidence selon la perception de la sécurité

Situation	Dakar urbain	Autre urbain	Rural	Total
Étant seul chez vous	32,52	37,68	33,07	33,95
marchant, conduisant ou à vélo seul dans votre quartier pendant la journée	41,58	41,87	36,02	38,96
marchant, conduisant ou à vélo seul dans votre quartier la nuit	51,9	51,85	46,84	49,45

Source : ANSD, L2s, 2014

Figure 9 : Perception de la sécurité des ménages dans différentes situations



Source : ANSD, L2s, 2014

Se pose alors la question des modalités de protection des biens et des personnes au sein des foyers, qui en principe devraient assurer aux individus une certaine quiétude.

D'ailleurs, dans la grande majorité des cas, les ménages considèrent que la sécurité de leurs familles n'a pas évolué au cours de l'année écoulée (environ 59% des cas). Ce n'est qu'à Dakar urbain où plus tiers des ménages déclarent une amélioration de la sécurité durant cette période. Cette situation concerne respectivement 20,4% et 28,7% des ménages des autres milieux urbains et ceux du milieu rural.

Tableau 55. Répartition des ménages par milieu de résidence selon la perception de l'évolution de la sécurité

Etat	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Pire	10,21	12,28	8,92	10,06
Pareille	49,53	66,41	61,21	58,95

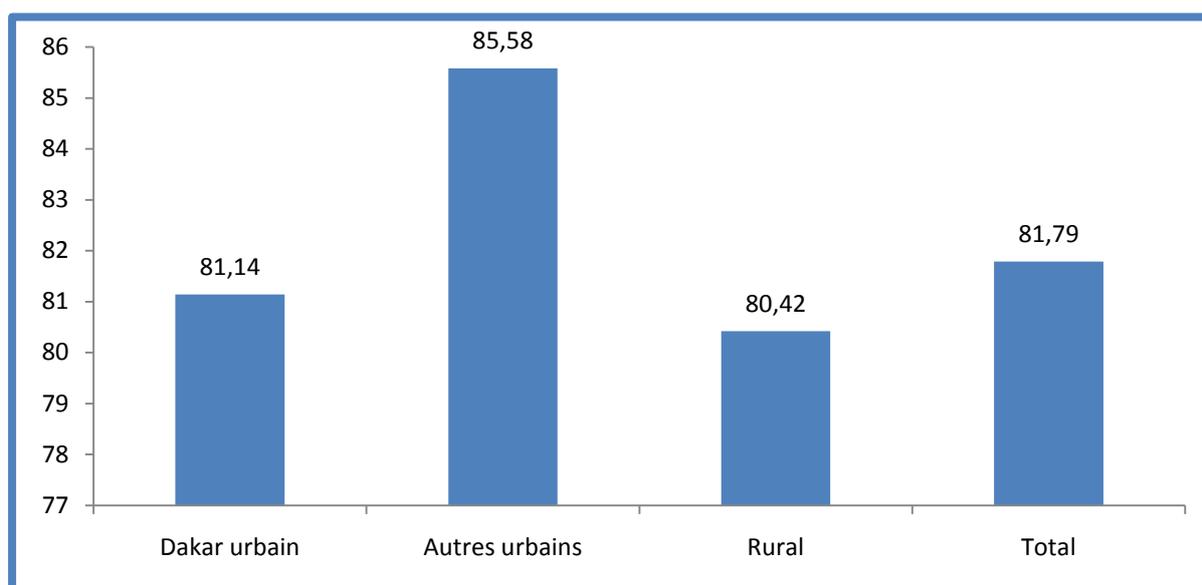
Meilleure	37,59	20,46	28,72	29,46
Ne sait pas	2,67	0,85	1,15	1,53
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

- **Moyens de lutte contre la criminalité**

Pour faire face à la criminalité, l'Etat dispose de corps armés censés traquer les malfaiteurs et assurer la quiétude des populations, en l'occurrence la police. On constate la présence des forces de police un peu partout sur le territoire en particulier en milieu urbain. Dans le cadre de cette enquête, une question relative à la confiance vis-à-vis de cette institution a été posée aux ménages. Il en est ressorti qu'un peu plus de 8 ménages sur 10 font confiance à la police en matière de protection des biens et des personnes contre les crimes et les violences. Le maximum s'observe dans les autres milieux urbains (85,6%).

Figure 10. Proportion de ménages faisant confiance à la police pour protéger les populations



Source : ANSD, L2s, 2014

Ainsi, pour améliorer la sécurité des individus, l'essentiel des ménages interrogés (54,8%) prônent une augmentation des patrouilles de police, ce qui sous-tend une augmentation des moyens, aussi bien matériels qu'humains, mis à la disposition des forces de l'ordre pour veiller à la sécurité des personnes et des biens.

Toutefois, selon le milieu de résidence, on constate un écart très net en ce qui concerne les moyens de protection suggérés. En effet, les patrouilles de police ne représentent que 48,2% du choix des ménages ruraux contre respectivement 56,6% et 66,8% des ménages urbains de Dakar et des autres villes.

En zone rurale, plus du tiers des ménages préconise la mise en place d'une police communautaire.

Tableau 56. Répartition des ménages selon les moyens préconisés pour améliorer la sécurité par milieu de résidence

Méthodes	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Des patrouilles de police	56,59	66,82	48,2	54,85
Une police communautaire	28,2	23,71	38,73	32,26
L'autonomisation des jeunes	15,21	9,47	13,07	12,89
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

- **Signalement des crimes**

En général, les populations sont tentées de se faire justice elles-mêmes lorsqu'elles attrapent en flagrant délit des criminels. Toutefois, comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous, le signalement des crimes à la police semble être la règle. En effet, quel que soit le milieu de résidence considéré, les ménages soutenant cette idée sont plus nombreux, en particulier en milieu urbain (43,6% à Dakar urbain et 53,1% dans le milieu urbain des autres régions). En zone rurale, un peu plus du tiers des crimes sont signalés auprès d'une autre autorité (pouvoir local ou chef traditionnel) probablement du fait de l'absence des forces de police, puisqu'en général, leur présence est plus marquée en zone urbaine. D'ailleurs 14,5% des ménages ruraux évoquent cette absence comme une raison du non signalement des crimes et délits subis. En milieu urbain, cela concerne respectivement 3,0% et 5,5% des ménages urbains de Dakar et des autres villes.

Il est à noter par ailleurs le pessimisme des citoyens dakarois puisqu'environ 21,2% considèrent inutile le signalement du crime à la police soit par désintérêt de celle-ci (environ 11%) soit du fait de son incapacité à résoudre le problème (10,2%).

Tableau 57. Raisons du non signalement des crimes à la police par milieu de résidence

Raisons	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
La plupart des gens signalent les crimes à la police	43,62	53,13	31,51	39,93
Les gens n'ont pas le temps de signaler les crimes	4,78	5,91	4,58	4,94
Pas de police ou poste de police dans la région/poste de police trop éloigné	3,02	5,5	14,49	9,11
La police n'écoute pas/ne s'y intéresse pas	10,97	4,36	2,19	5,25
La police aurait exigé de l'argent ou un pot-de-vin	0,54	1,58	0,67	0,84
La police n'aurait rien pu faire	10,19	1,95	1,39	4,09
La victime a craint des représailles de la part de l'agresseur	6,42	3,47	2,65	3,94
La victime est empêchée par la honte ou la gêne	4,62	3,79	3,22	3,76
Le crime a été signalé à une autre autorité telle que les pouvoirs locaux ou les chefs traditionnels	1,2	6,88	27,99	15,38
Autre	2,44	3,35	1,85	2,36

Avoir peur de la police	0,39	0,61	1,15	0,8
Vol commis par un membre de la famille	0,58	0,22	1,73	1,05
Crainte/Ignorance/sans suivi/négligence	3,8	0,43	1,57	1,97
Ne sait pas	7,41	8,82	5,01	6,57
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

7.3 Violences domestiques

Comme signalé plus haut, un des modules de l'enquête de référence du projet « A l'écoute du Sénégal » aborde les actes de violence infligés à un membre du ménage par un autre membre quel que soit son sexe. Toutefois, ce volet n'a été administré qu'au répondant principal du ménage.

Au Sénégal, il semblerait que la violence au sein du ménage soit un phénomène rare. En effet, la violence verbale qui semble être plus fréquente que celle physique est observée dans moins de 2% des ménages (1,47% pour les menaces et 1,78% pour les humiliations publiques). Quelle qu'en soit la forme, elle est plus importante dans les autres milieux urbains et semble être l'apanage des hommes sauf lorsque l'acte vise à humilier publiquement la victime auquel cas on note une nette prééminence des femmes (62,55%). En ce qui concerne la violence physique, on note très faible écart selon le sexe de l'auteur.

En général, les agresseurs se trouvent en pleine possession de leurs facultés mentales, autrement dit qu'ils sont généralement à jeun au moment des faits. Ce n'est qu'en milieu rural, où l'on relève que les quelques cas de violences physiques relevées ont été perpétrés en situation d'ébriété.

Le plus souvent, ces actes de violences domestiques ne font pas l'objet d'une plainte auprès des autorités publiques ou d'une demande d'aide auprès d'autres autorités. Comme on peut le voir sur le Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 61, moins de la moitié des victimes de violence quelle que soit la forme fait recours une autorité publique ou autre suite à un acte de violence subi.

Tableau 58. Proportions de ménages dont un membre a subi un acte de violence par milieu de résidence

forme de violence	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
menace de faire mal	0,71	3,41	1,03	1,47
dire ou faire des choses dans le but d'humilier devant les autres	0,76	3,54	1,59	1,78
Battre sévèrement, menacer d'une arme ou utiliser une arme pour blesser	0	0,41	0,43	0,3
donner des coups de pied, pousser ou frapper de ses mains	0	0,43	0	0,1

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 59 : Proportions de ménages dont un membre a subi des actes de violence selon le sexe de l'auteur par milieu de résidence

forme de violence	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
homme				
menace de faire mal	75,86	62,58	78,46	69,81
dire ou faire des choses dans le but d'humilier devant les autres	0	37,45	58,79	41,91
Battre sévèrement, menacer d'une arme ou utiliser une arme pour blesser		48,87	100	84,33
donner des coups de pied, pousser ou frapper de ses mains		51,64		51,64
Femme				
menace de faire mal	24,14	37,42	21,54	30,19
dire ou faire des choses dans le but d'humilier devant les autres	100	62,55	41,21	58,09
Battre sévèrement, menacer d'une arme ou utiliser une arme pour blesser		51,13	0	15,67
donner des coups de pied, pousser ou frapper de ses mains		48,36		48,36

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 60. Proportions de ménages dans lesquels l'auteur de l'acte de violence est à jeun par milieu de résidence

formes de violence	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
menace de faire mal	74,85	75,05	79,28	76,45
dire ou faire des choses dans le but d'humilier devant les autres	100	75,53	72,59	77,33
Battre sévèrement, menacer d'une arme ou utiliser une arme pour blesser		100	0	30,65
donner des coups de pied, pousser ou frapper de ses mains		100		100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 61. Proportions de ménages dans lesquels la victime de violence a saisi une autorité publique ou une autre autorité suite à l'acte de violence subi

formes de violence	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
menace de faire mal	0	36,04	21,54	26,04
dire ou faire des choses dans le but d'humilier devant les autres	0	11,22	26,1	16,19
Battre sévèrement, menacer d'une arme ou utiliser une arme pour blesser		48,87	0	14,98

donner des coups de pied, pousser ou frapper de ses mains	0	0
---	---	---

Source : ANSD, L2s, 2014

Conclusion

Le cambriolage et le vol à l'arrachée semblent être des phénomènes urbains. En effet, bien que rares, un peu moins de 4% des ménages urbains dakarois et environ 7% des ménages urbains des autres régions ont subi un cambriolage ou un acte de vandalisme contre leur maison.

Il en est ressorti par les analyses qu'un peu plus de 8 ménages sur 10 font confiance à la police en matière de protection des biens et des personnes contre les crimes et les violences et que pour améliorer la sécurité des individus, l'essentiel des ménages interrogés (54,8%) prônent une augmentation des patrouilles de police. En général, les populations sont tentées de se faire justice elles-mêmes lorsqu'elles attrapent en flagrant délit des criminels. Toutefois, le signalement des crimes à la police semble être la règle.

Chapitre 8 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE (BIEN-ETRE SUBIECTIF)

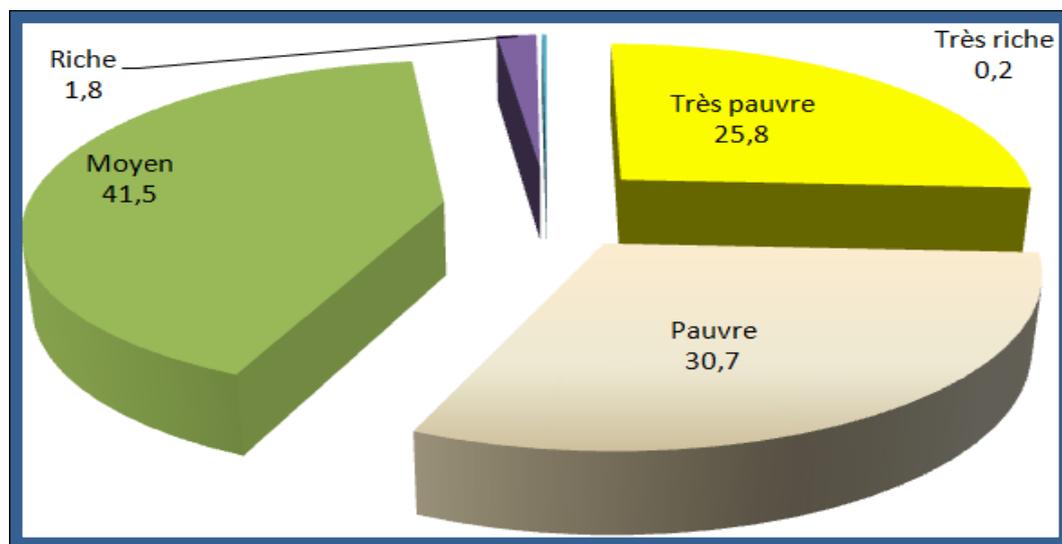
Meissa NDOUR

Dans une approche du développement fondé sur la participation à la base, l'évaluation subjective du bien-être du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs, d'obtenir des informations précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci ainsi que sur les orientations et leviers sur lesquels il faut agir pour une bonne prise en charge. L'approche utilisée ici permet de disposer d'informations, directement des ménages, toutes catégories sociales et géographiques confondues sur la base de la perception sur les conditions de vie.

8.1 La pauvreté subjective

Au niveau des ménages, plus de la moitié d'entre eux (56,5%) s'estiment pauvres, parmi lesquels 45,7% se déclarent très pauvres.

Figure 11: Proportion des ménages selon la pauvreté subjective



Source : ANSD, L2s, 2014

Cette pauvreté perçue varie selon les trois strates. Elle est plus marquée dans le milieu rural où plus des deux tiers des ménages (69,0%) se déclarent pauvres, la plupart d'entre eux se voient très pauvres. Elle est moins observée dans la zone urbaine de Dakar, où moins de deux ménages sur cinq (38,2%) se trouvent pauvres, parmi lesquels un peu moins du quart (24,7%) sont très pauvres.

Tableau 62 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la pauvreté subjective

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très pauvre	9,4	23,9	36,7	25,8
Pauvre	28,7	29,8	32,3	30,7
Moyen	57,2	45,5	30,1	41,5
Riche	4,5	0,6	0,8	1,8
Très riche	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Les contributions par strates à cette pauvreté perçue varient d'une catégorie à une autre. La zone urbaine de Dakar concentre la majorité des ménages non pauvre, avec 41,7% qui résident dans ces localités. Tandis que le milieu rural regroupe la plupart des ménages pauvre avec 58,8% d'entre eux. Ce qui confirme la ruralité du phénomène de la pauvreté.

Tableau 63: Proportion des ménages pauvres ou non selon le milieu de résidence

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Non pauvre	41,7	24,0	34,4	100,0
Pauvre	19,8	21,4	58,8	100,0
Total	29,3	22,5	48,2	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

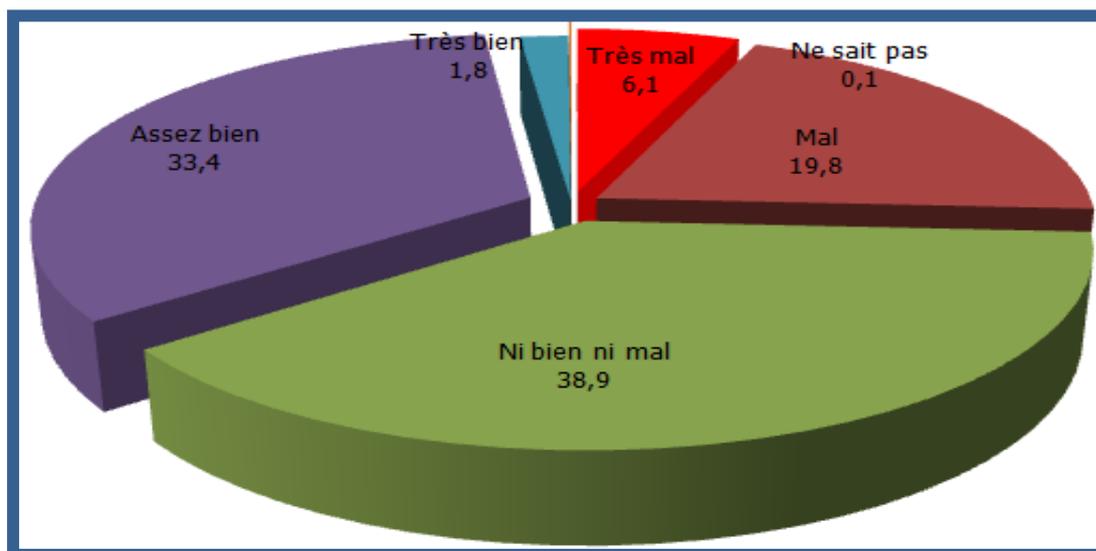
8.2 Bien-être et conditions de vie actuelles

L'avis des ménages sur le bien-être ne dépend pas uniquement du niveau de revenus des membres, mais d'un ensemble de variables dans le domaine de la santé, l'éducation, l'emploi, etc., indépendamment de leur effet sur les revenus¹². D'autres études¹³ incluent aussi la situation familiale (le divorce, le veuvage, etc.), la gouvernance, la démocratie et le capital social.

¹²Ravallion et Lokshin, 2002a

¹³Frey et Stutzer, 2002b

Figure 12: Proportion de ménages selon le bien être.



Source : ANSD, L2s, 2014

Le bien être est, dans le meilleur des cas, moyennement apprécié ici, avec un peu moins des deux tiers des ménages (64,8%).

Cette situation de mal être est surtout notée dans le milieu rural, avec plus du quart des ménages (75,7%) qui jugent leur niveau de bien être moyen.

Tableau 64 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le bien être global

Catégorie	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	1,1	6,1	9,0	6,1
Mal	10,7	16,0	27,1	19,8
Ni bien ni mal	37,2	39,8	39,6	38,9
Assez bien	47,5	37,2	23,0	33,4
Très bien	3,3	0,9	1,3	1,8
Ne sait pas	0,2	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

- **Revenu des ménages**

Le revenu des ménages peut être approché par le sentiment de sécurité financière. Il ressort une certaine corrélation positive entre le niveau de bien être global du ménage et celui de son sentiment de sécurité financière. Un peu moins de trois ménages sur cinq (59,5%) qui ont un sentiment de sécurité très satisfaisant, qualifie leur bien être global de très bien. Plus de neuf ménages sur dix (92,8%) qui déclarent être assez bien satisfaits de leur sécurité financière trouvent aussi assez bien le niveau de bien être global de leur ménage.

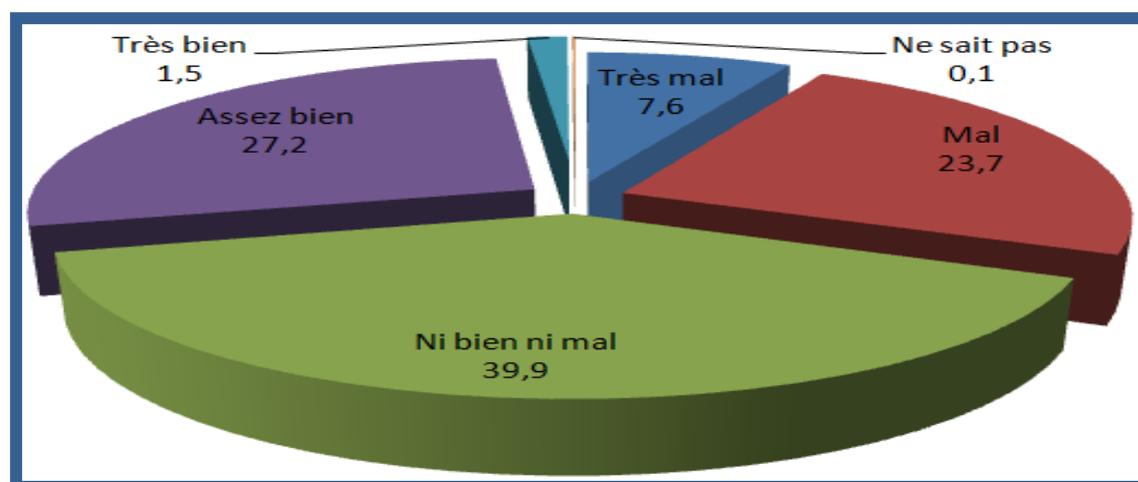
Tableau 65: Proportion des membres du ménage par sentiment de sécurité financière selon le bien être global

	Catégorie						Total
	Très mal	Mal	Ni bien ni mal	Assez bien	Très bien	Ne sait pas	
Très mal	34,0	1,6	0,5	0,0	0,0	0,0	6,1
Mal	37,2	40,7	2,7	0,6	0,0	0,0	19,8
Ni bien ni mal	24,7	46,5	62,5	3,8	12,7	51,1	38,9
Assez bien	4,2	10,4	33,50	92,8	27,8	0,0	33,4
Très bien	0,0	0,9	0,8	2,8	59,5	0,0	1,8
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,9	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Rares sont les ménages pour qui le niveau de sécurité financière est assez satisfaisante et que le bien être global soit qualifié de mal ou très mal. De même, parmi les ménages qui jugent moyens leur niveau de sécurité financière, 62,5% classe le niveau de bien être global de leur ménage comme moyen.

Figure 13 : Proportion des ménages selon les conditions de vie actuelles des ménages



Source : ANSD, L2s, 2014

Plus de sept ménages sur dix (71,2%) trouvent leurs conditions de vie actuelles, dans le meilleur des cas, moyennes. Parmi eux, plus de deux ménages sur cinq (43,9%) déclarent que leurs conditions de vie actuelles sont males.

Tableau 66 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages, au mieux moyen

	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	3,5	10,5	13,8	10,7
Mal	23,3	29,9	38,8	33,3

Ni bien ni mal	73,2	59,7	47,4	56,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

La gravité de cette situation est plus observée dans le milieu rural, où plus de quatre ménages sur cinq (81,5%) jugent leurs conditions de vie actuelles au mieux moyennes. Plus de la moitié d'entre eux (52,6%) trouvent ces conditions mauvaises. (Faire le graphique du tableau ci-dessous). La situation a tendance à s'inverser pour les zones urbaines et plus particulièrement pour celle de Dakar (voir graphique énoncé précédemment).

Tableau 67: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les conditions de vie actuelles des ménages

	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Très mal	2,0	7,2	11,3	7,6
Mal	13,1	20,4	31,6	23,7
Ni bien ni mal	41,3	40,7	38,7	39,9
Assez bien	40,1	30,6	17,8	27,2
Très bien	3,3	0,9	0,7	1,5
Ne sait pas	0,2	0,2	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Le niveau de vie tel que appréhendé par les ménages, a été une préoccupation sur tous ces aspects. Un peu moins de deux ménages sur cinq (38,5%) pensent que leurs revenus permettent juste de faire face à leurs dépenses. La situation est surtout observée en zone urbaine, comparativement au milieu rural. Pour plus du quart des ménages au Sénégal (28,5%), ce revenu est même insuffisant et pour faire face aux dépenses les ménages doivent emprunter.

Tableau 68: Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les propositions sur le revenu

Propositions	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Votre revenu vous permet de constituer une épargne	7,2	4,2	1,3	3,7
Votre revenu vous permet juste d'économiser un peu	12,3	11,7	8,0	10,1
Votre revenu vous permet juste de faire face à vos dépenses	40,5	40,3	36,5	38,5
Votre revenu est insuffisant, et vous devez utiliser votre épargne pour faire face à vos dépenses	7,1	7,0	4,6	5,9
Votre revenu est insuffisant, et vous devez emprunter pour faire	23,0	24,3	33,8	28,5

face à vos dépenses				
Votre revenu est insuffisant, mais vous gérez ce que vous avez, sans emprunter	9,9	12,5	15,8	13,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

8. 3 Avis des ménages sur les craintes manifestées

Au cours des 12 derniers mois, un peu moins de trois ménages sur cinq (58,4%) ont craint que du fait d'un manque de ressources que leur ménage soit en manque de nourriture. Cette situation est moins observée dans la zone urbaine de Dakar que partout ailleurs.

Tableau 69 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la crainte de manque de nourriture

	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	47,0	57,3	65,8	58,4
Non	53,0	42,7	34,2	41,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau n°9 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon le manque de nourriture

	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	38,7	44,0	57,0	48,7
Non	61,3	56,0	43,0	51,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Un peu moins de la moitié de ces ménages ont eu à vivre cette situation de manque de nourriture du fait d'un manque de ressources (48,7%). Dans la zone rurale, plus de la moitié des ménages sont concernés par ce vécu (57,0%).

Tableau 70 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon les difficultés de se fournir en aliments sains et nutritifs

	Milieu de résidence			Sénégal
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	43,9	54,9	63,8	55,9
Non	56,1	45,1	36,2	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 71 : Proportion des membres du ménage par milieu de résidence selon la restriction sur le nombre d'aliments

	Milieu de résidence	Sénégal
--	---------------------	---------

	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	43,2	46,8	58,7	51,5
Non	56,8	53,2	41,3	48,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD, L2s, 2014

S'agissant de la baisse de la qualité des aliments qui composent l'assiette des ménages, par défaut de ressources, ainsi que la réduction du nombre d'aliments, plus de la moitié des ménages du Sénégal, respectivement (55,9% et 51,5%) ont été confrontés à ce phénomène. La situation est plus marquée en milieu rural, où respectivement 63,8% et 58,7% des ménages sont concernés.

Par défaut de ressources permettant aux ménages de se nourrir, certains ont dus :

- sauter l'un des repas conventionnels¹⁴ (32,0%),
- manger moins que la norme (42,4%),
- ressentir la faim (29,4%),
- ou être resté sans manger de la journée (21,0%).

La partie qui suit traite des risques de malnutrition chez les enfants âgés de moins de 15 ans. Au cours de l'année 2014, un peu plus du tiers des ménages (36,1%) a été dans l'impossibilité de faire manger sainement les enfants âgés de moins de 15 ans du fait de manque de ressources. Cette situation est plus vécue dans la zone rurale où un peu plus de deux ménages sur cinq (44,0%) sont concernés.

Une autre stratégie, adoptée par manque de ressources, portant sur une restriction du nombre d'aliments servi aux enfants âgés de moins de 15 ans, est utilisée par un peu plus du tiers des ménages (37,4%). Elle est essentiellement pratiquée en milieu rural, avec près de 43,8% des ménages.

Les stratégies les moins utilisées, sur l'alimentation des enfants âgés de moins de 15 ans, par les ménages par manque de ressources sont essentiellement :

- le fait de sauter l'un des trois repas conventionnels (avec 17,5% des ménages qui le pratiquent sur leurs enfants âgés de moins de 15 ans,
- le fait pour l'enfant de ressentir la faim et de ne pas pouvoir l'assouvir (avec 19,5% des ménages qui sont concernés),
- le fait pour l'enfant de ne manger qu'un seul repas ou de ne même pas le faire de la journée (avec 12,6% des ménages l'ont donné comme stratégie).

¹⁴ Le petit déjeuner, le déjeuner ou le dîner

Chapitre 9 : CHOCS ET STRATEGIE D'ADAPTATION

Ndèye Aïda FAYE et Ndèye Binta Diémé COLY

Au cours de sa vie, l'homme peut se retrouver face à des situations relativement complexes qui vont contribuer à modifier le cours de sa vie. Les chocs exogènes et indépendants de sa volonté sont bien souvent plus difficiles à relever. Toutefois, dans bien des cas, la solidarité familiale et communautaire est souvent mise en œuvre et permet d'atténuer les effets, induits par les différents chocs subis.

Par choc on entend un changement brusque survenu dans la vie du ménage ou des individus. Il peut très bien s'agir de choc émotionnel ou d'un événement de force majeure imprévisible et contre lequel l'individu ne dispose pas de moyens de riposte. Il peut s'agir par exemple, des intempéries et catastrophes naturelles de plus en plus aggravées par les changements climatiques, ou des bouleversements économiques qui peuvent influencer sur le pouvoir d'achat des ménages et la stabilité de l'emploi.

Dans le cadre de l'enquête de référence « A l'écoute du Sénégal », un module spécifique est consacré aux chocs subis par les ménages. Cette partie vise ainsi à identifier les principaux chocs subis par les ménages, les changements induits ainsi que les stratégies adoptées pour les surmonter.

9.1 Chocs subis

Dans l'ensemble, plus de la moitié des ménages (51,95%) a subi au moins un choc au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête dont 29,5% en ont connu au moins deux.

Les ménages ruraux semblent être plus touchés par les chocs, quel qu'en soit le type. En effet, à la lecture du tableau ci-dessous, on constate qu'en milieu urbain (51,6% à Dakar et 55,5% dans les autres villes) la majorité des ménages n'a subi aucun choc au cours des 12 derniers mois alors que dans les zones rurales, plus de 57% des ménages ont connu au moins un choc au cours de ladite période. Environ 30,6% en ont subi au moins 3 sur cette période en milieu rural.

En milieu urbain, même si la proportion de ménages ayant subi au moins un choc est plus forte dans la zone urbaine de Dakar, la fréquence des chocs est plus importante dans les autres villes. On constate, en effet que près de 30% des ménages urbains dakarois n'ont connu qu'un seul choc alors que près du quart (24,6%) de ceux des autres milieux urbains en a subi au moins deux.

Tableau 72. Nombre de chocs subis selon le milieu de résidence

Nombre de chocs subis	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
0	51,63	55,49	42,39	48,05
1	29,99	19,92	19,01	22,43
2	11,66	10,03	8,02	9,54
3	4,05	7,52	10,49	7,93
4	1,05	3,43	9,76	5,78
5+	1,62	3,61	10,33	6,27
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Les coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires (31,8%) constituent le principal choc subi par les ménages en particulier en milieu urbain (32,8% à Dakar et 30,5% dans les autres milieux urbains). La sécheresse et/ou les pluies irrégulières (20,2%) et les coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles (11,2%) constituent respectivement les deuxième et troisième chocs les plus fréquemment subis par les ménages. Ces derniers concernent essentiellement les ménages ruraux. En effet, un peu plus du tiers des ménages ruraux (36,3%) ont connu une sécheresse et/ou des pluies irrégulières là où seulement 11,8% des ménages des autres milieux urbains et 0,2% de ceux du milieu urbain dakarois sont touchés. L'élévation inhabituelle du coût des intrants agricoles concerne 20,7% des ménages ruraux contre à peine 4,8% des autres milieux urbains et 0,5% de ceux résidant dans la zone urbaine de Dakar.

Tableau 73. Répartition des types de chocs subis par milieu de résidence (%)

chocs	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	0,16	11,76	36,31	20,18
Inondations/glissemements de terrain	4,97	3,5	2,49	3,44
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	0,32	2,82	9,67	5,38
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille	0	2,95	12,02	6,45
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles	0,17	1,91	14,53	7,48
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	0,5	4,83	20,73	11,22
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	32,83	30,46	31,85	31,83
fin de l'assistance/ aide/	3,28	3,23	2,12	2,71

remises régulières extérieures au ménage				
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	3,1	8,99	8,12	6,85
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	1,05	2,96	3,65	2,73
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	3,58	1,52	2,29	2,49
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	4,79	4,72	3,43	4,11
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	6,2	7,16	6,45	6,54
Naissance au sein du ménage	2,71	1,22	2,82	2,43
Décès d'un membre actif du ménage	1,63	3,21	3,92	3,09
Décès d'un autre membre du ménage	4,02	2,35	1,75	2,55
Éclatement du ménage	1,35	1,14	0,64	0,96
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	5,76	3,26	3,59	4,15
Conflit/violence	1,74	0,21	0,21	0,66

Source : ANSD, L2s, 2014

D'ailleurs, une gradation des trois chocs les plus graves subis par les ménages conforte cette idée. En effet, les réalités économiques spécifiques au milieu de résidence mais également à la région expliquent pour une large part les différences constatées en ce qui concerne les chocs subis par les ménages.

Ainsi, l'élévation inhabituelle du coût des denrées alimentaires semble toucher bien plus fortement les résidents du milieu urbain puisque plus du tiers des ménages citadins ayant subi au moins un choc l'évoque tandis qu'en général, la sécheresse et/ou les pluies irrégulières sont priorisées par les ruraux à l'exception du troisième choc le plus grave subi. Sur la même lancée, on note qu'une part significative des ménages des zones urbaines autres que Dakar évoquent **la sécheresse** comme l'un des chocs les plus graves subis. En effet 10,62% la considèrent comme premier choc et 14,37% comme troisième choc. Cela s'explique en partie par le caractère pseudo urbain de certaines communes dont une part importante de la population vit de ressources générées par les activités agricoles au sens large.

En outre, dans le milieu urbain dakarois, **le vol d'argent**, d'objets de valeur, de biens et/ou de produit agricole et la survenue d'une naissance dans le ménage sont

également évoqués au titre des chocs les plus graves subis par une part significative des ménages.

Dans les autres milieux urbains, 11,55% des ménages ayant connu au moins deux chocs considèrent **la réduction des gains de l'activité non agricole** du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) comme deuxième choc le plus grave subi au cours de la période de référence.

Par contre en milieu rural, **le coût inhabituellement élevé des intrants agricoles** et **la baisse inhabituel du prix des produits agricoles** constituent également des éléments perturbateurs de la quiétude des ménages.

Tableau 74. Répartition des ménages selon le premier choc le plus grave subi par milieu de résidence

Premier choc le plus grave	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	0,33	10,62	31	18,84
Inondations/glislements de terrain	7,25	4,73	1,47	3,65
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	0,66	1,01	1,1	0,96
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille	0	0,98	3,24	1,94
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles	0	0,97	7,03	3,97
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	0,32	2,8	10,48	6,27
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	46,84	35,71	16,65	28,43
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	2,08	0,47	0,38	0,85
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	3,82	9,82	3,09	4,59
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	0,35	1,51	1,27	1,07
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	5,6	0,49	1,47	2,39
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	8	6,17	3,75	5,36
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	9,77	7,53	4,89	6,71
Naissance au sein du ménage	1,48	1,23	2,15	1,79
Décès d'un membre actif du ménage	3,35	6,03	5,29	4,92

Décès d'un autre membre du ménage	4,3	4,27	1,82	2,96
Éclatement du ménage	1	1,04	1,08	1,05
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	4,09	3,72	2,74	3,29
Conflit/violence	0,4	0	0,35	0,3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 75. Répartition des ménages selon le deuxième choc le plus grave subi par milieu de résidence

Deuxième choc le plus grave	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	0	8,17	22,62	15,74
Inondations/glislements de terrain	6,85	1,83	1,73	2,69
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	0,94	0,89	4,85	3,38
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille	0	2,72	4,78	3,52
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles	0	2,38	7,79	5,34
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	0,92	3,76	18,48	12,48
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	32,54	36,89	20,9	26,06
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	9,41	5,14	1	3,32
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	2,65	11,55	6,06	6,47
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	4,79	2,5	0,63	1,74
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	1,92	1,75	1,88	1,86
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	2,89	6,66	1,95	3,01
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	4,83	7,08	4,46	5,02
Naissance au sein du ménage	5,2	1,75	0,57	1,64
Décès d'un membre actif du ménage	0	1,75	0	0,33
Décès d'un autre membre du ménage	6,69	1,58	1,13	2,23

Éclatement du ménage	3,61	0,89	0	0,83
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	10,39	2,68	1,18	3,15
Conflit/violence	6,37	0	0	1,17
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 76. Répartition des ménages selon le troisième choc le plus grave subi par milieu de résidence

Troisième choc le plus grave	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	0	14,37	19,22	16,56
Inondations/glissements de terrain	2,74	3,28	0	0,79
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	0	1,74	9,39	7,24
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille	0	4,9	6,99	5,97
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles	0	1,36	10,59	8,08
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	2,63	8,66	14,03	12,05
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	48,25	23,27	23,56	25,94
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	2,39	6,08	2,1	2,76
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	0,69	6,63	3,3	3,58
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	0	6,5	3,77	3,83
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	2,35	4,62	0,74	1,52
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	5,28	0	1,48	1,61
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	8,51	9,31	1,57	3,48
Naissance au sein du ménage	10,18	0	0	1
Décès d'un membre actif du ménage	0	0	0,99	0,73
Décès d'un autre membre du ménage	2,22	3,01	0	0,7

Éclatement du ménage	0	1,62	0	0,26
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	14,78	4,66	2,29	3,89
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

9.1.1 Conséquences des chocs sur le bien-être des ménages

- **sur le revenu des ménages**

Au niveau national quel que soit le choc subit, entre 82% et la totalité (100%) des individus déclarent que les revenus du ménage ont baissé. La totalité des individus quel que soit le milieu de résidence qui sont victimes de « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », de la « réduction des gains de l'activité non agricole du ménage non liée à la maladie ou accident) et des « violences et conflits » sont confrontés à la baisse des revenus du ménage. La plus faible proportion (82%) de ceux qui ont subi une baisse des revenus du ménage sont les individus victimes d'une « naissance au sein du ménage ». A l'exception de la strate « Autres Urbains » où c'est la totalité des victimes d'une « naissance au sein du ménage » qui sont concernées, la tendance est la même pour les autres strates (Dakar Urbain 77% et Rural 80%). En d'autres termes, la « naissance au sein du ménage » s'accompagne pour respectivement 18% au niveau national et 20% dans le milieu rural d'une augmentation des revenus du ménage.

A « Dakar urbain », la totalité des individus qui sont victimes des « sécheresses, pluies irrégulières », du « niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures », des « coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles », de la « réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident) », de la « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », de la « réduction des gains de l'activité non agricole du ménage non liée à la maladie ou accident) » et des « violences et conflits » et « perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident) » sont confrontés à la baisse des revenus du ménage. A l'opposé, 19% des victimes d'« inondations, glissements de terrain » déclarent que les revenus de leur ménage ont augmenté à la suite de ce choc. Cela peut s'expliquer par l'élan de solidarité dont bénéficient les victimes des inondations dans la capitale.

Dans les « Autres urbains », l'ensemble des individus qui ont subi l'« éclatement du ménage », la « naissance dans le ménage », le « décès d'un membre actif du ménage », la « réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) », l'« échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) » la « réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident) », la « fin de

l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage » et « niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures » et dans une moindre mesure le « vol d'argent , d'objets de valeur ,de biens, de produit agricole » (77%) sont victimes de la baisse des revenus. En outre, 23% déclarent que leurs revenus ont augmenté suite au « vol d'argent, d'objets de valeur, de biens, de produit agricole ».

Dans le milieu rural, toutes les victimes de « inondations, glissements de terrain », « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident) », la « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) » , «réduction des gains de l'activité non agricole du ménage non liée à la maladie ou accident) », « éclatement du ménage » et « conflits, violences » souffrent de la réduction des revenus du ménage.

Tableau 77. Proportions de ménages ayant connu une réduction de leur revenu par choc subi selon le milieu de résidence

chocs	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	100	95,4	98	97,72
Inondations/glissements de terrain	81,46	86,14	100	87,31
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	100	100	95,43	95,91
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille		84,83	92,53	91,63
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles		80,12	95,94	95,25
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	100	92,42	97,63	97,25
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	98,21	92,23	95,94	95,87
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	100	100	100	100
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	98,11	100	100	99,74
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	83,61	100	100	96,79
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	100	100	100	100
Perte d'emploi d'un membre du ménage	100	95,61	93,49	96,3

salarié (non liée à la maladie ou à un accident)				
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	92,69	86,05	100	94,28
Naissance au sein du ménage	77	100	79,64	81,58
Décès d'un membre actif du ménage	91,1	100	87,24	90,95
Décès d'un autre membre du ménage	95,63	83,32	100	93,65
Éclatement du ménage	82,58	100	100	93,14
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	92,45	76,79	92,45	89,63
conflit/violence	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

- **sur les biens des ménages**

Au niveau national et quel que soit le milieu de résidence, l'ensemble des individus victimes du « niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures », « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) » et de « conflits, violences » ont déclaré la baisse des biens du ménage. A l'opposé 10% des individus victimes de « niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail, volaille » ont vu leurs biens augmenté.

Dans le milieu rural, toutes les victimes d' « inondations, glissements de terrain », « niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures », « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou accident) », « échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) », « décès d'un autre membre du ménage », « éclatement du ménage » et « conflits, violences » sont confrontées à la diminution des biens du ménage. Cependant, 20% des individus ont vu leurs biens augmenter suite à une « naissance dans le ménage ».

Dans la strate « Autres urbains », la totalité des individus victimes du « niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures », « niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail, volaille », « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou accident) », « échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) », « naissance dans le ménage » et « éclatement du ménage » sont confrontés à une baisse des biens du ménage. Par contre pour 20% de victimes des « prix inhabituellement bas pour les produits agricoles » les biens de leurs ménages ont augmenté.

Dans le milieu urbain de la capitale, l'ensemble des individus qui sont confrontés à « sécheresse, pluies irrégulières », « niveau inhabituellement élevé de parasites ou

maladies des cultures », « coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles », « fin de l'assistance, aide remise régulièrement extérieure au ménage », « échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident) », « perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident) », « vol d'argent, d'objets de valeur, de biens, de produit agricole » et de « violences, conflits » sont victimes de la baisse des biens du ménage, contrairement aux 24% des individus qui déclarent que leurs biens ont augmenté suite au décès d'un membre actif du ménage.

Tableau 78. Proportions de ménages ayant subi une diminution de leurs biens par choc subi selon le milieu de résidence

chocs	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	100	97,62	96,51	96,64
Inondations/glissements de terrain	92,65	86,14	100	92,97
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	100	100	100	100
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille		100	88,59	89,94
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles		80,12	98,19	97,4
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	100	100	96,54	96,87
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	99,43	91,5	95,18	95,79
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	100	100	100	100
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	90,22	100	100	98,63
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	100	100	100	100
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	98,6	82,7	87,74	91,91
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	100	91,17	93,49	95,17
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	96,49	89,93	96,23	94,77
Naissance au sein du ménage	98,07	100	79,64	91,71
Décès d'un membre actif du ménage	75,54	92,48	93,71	90,33
Décès d'un autre membre du ménage	90,74	83,32	100	91,46
Éclatement du ménage	82,58	100	100	93,14

Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	100	84,22	92,45	94,04
conflit/violence	100		100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

- **sur les productions et provisions alimentaires**

En principe, une des principales conséquences des chocs subis devrait être une diminution du bien-être des ménages. Toutefois, force est de constater que dans certains cas, la survenue du choc a plutôt induit une hausse du bien-être. Tel est le cas par exemple de la production alimentaire et des provisions alimentaires du ménage.

Ainsi 14,27% des ménages ayant subi des inondations et/ou des glissements de terrain déclarent avoir connu une hausse de leur production alimentaire. Il s'agit essentiellement des ménages ruraux (21,57%) et ceux des autres milieux urbains (21,11%). Dans le même ordre d'idée, près de 11% des ménages ayant connu un décès d'un membre du ménage (actif ou non) ont vu leur production alimentaire croître: environ 19% des ménages ruraux ayant perdu un membre actif du ménage et 21,35% des ménages des régions des autres villes dans lesquels un membre non actif du ménage est décédé.

Dans une moindre mesure, il en est de même pour 10,37% des ménages ayant connu un vol d'argent, d'objets de valeur, de biens et/ou de produit agricole (21,2% dans les autres milieux urbains).

Les hausses les plus significatives sont observées sur les provisions alimentaires notamment à la suite d'une inondation et/ ou glissement de terrain, d'un niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail et/ de la volaille, d'une naissance au sein du ménage, du décès d'un membre actif du ménage, du vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole.

Ces hausses qui sont en général plus importantes en milieu rural et/ou dans les zones urbaines autres que Dakar pourraient s'expliquer essentiellement par la solidarité familiale et/ou communautaire mais également le soutien externe. En effet, à titre d'exemple, 51,3% des ménages ruraux admettent connaître une augmentation de leurs provisions alimentaires suite à la survenue d'une naissance dans leur ménage. En général, donc dans ces zones et même à Dakar, le soutien familial et celui du voisinage est pleinement mis en œuvre, ce qui contribue à réduire la charge incombant aux nouveaux parents notamment en ce qui concerne la préparation du baptême.

On constate par ailleurs que, ce n'est qu'à Dakar où l'on observe une hausse significative de la production et des provisions alimentaires du ménage, suite à un éclatement de celui-ci. Cela concerne respectivement, 17,4% et 32,5% des ménages urbains dakarois. Cette situation pourrait s'expliquer par la charge pesant sur le chef

ménage élargi, étant entendu qu'il n'est pas rare trouver dans cette localité de très grandes familles de type élargi, prises en charge par un ou deux travailleurs salariés.

Tableau 79. Proportions de ménages ayant connu une réduction de leur production alimentaire par choc selon le milieu de résidence

Chocs	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	100	97,62	94,98	95,29
Inondations/glislements de terrain	92,65	78,89	78,43	85,73
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou maladies des cultures	100	100	100	100
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille		100	91,97	92,92
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles		80,12	96,37	95,66
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	100	92,42	97,83	97,44
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	100	100	100	100
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	98,05	93,78	96,75	96,52
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	90,22	100	100	98,63
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	100	100	87,29	93,02
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	98,6	82,7	88,73	92,32
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	100	86,73	93,49	94,04
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	87,14	92,63	91,25	90,3
Naissance au sein du ménage	98,07	100	79,64	91,71
Décès d'un membre actif du ménage	100	100	81,01	88,78
Décès d'un autre membre du ménage	90,35	73,65	100	88,74
Éclatement du ménage	82,58	100	100	93,14
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	92,45	76,79	92,45	89,63
conflit/violence	100		100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 80. Proportions de ménages ayant connu une réduction des provisions alimentaires par choc selon le milieu de résidence

chocs	Dakar urbain	Autres urbains	Rural	Sénégal
Sécheresse/Pluies irrégulières	100	89,39	92,97	92,6
Inondations/glislements de terrain	85,33	71,96	78,43	80,37
Niveau inhabituellement élevé de parasites ou	100	73,97	96,09	94,61

maladies des cultures				
Niveau inhabituellement élevé de maladie du bétail/volaille		85,04	80,21	80,78
Prix inhabituellement bas pour les produits agricoles		80,12	93,56	92,97
Coûts inhabituellement élevés des intrants agricoles	100	92,42	94,69	94,59
Coûts inhabituellement élevés des denrées alimentaires	98,21	89,15	94,81	94,68
fin de l'assistance/ aide/ remises régulières extérieures au ménage	94,06	100	84,31	92,13
Réduction des gains de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	98,11	100	96,03	97,76
Échec de l'activité non agricole du ménage (non liée à la maladie ou à un accident)	100	100	100	100
Réduction des gains des membres du ménage actuellement salariés (non liée à la maladie ou à un accident)	98,6	100	76,48	89,63
Perte d'emploi d'un membre du ménage salarié (non liée à la maladie ou à un accident)	100	69,52	86,85	87,03
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	87,69	86,06	96,23	91,06
Naissance au sein du ménage	86,09	100	48,71	74,75
Décès d'un membre actif du ménage	91,17	77,72	81,01	81,95
Décès d'un autre membre du ménage	95,63	83,32	100	93,65
Éclatement du ménage	67,49	100	100	87,19
Vol d'argent/d'objets de valeur/de biens/de produit agricole	92,45	59,26	84,31	83,1
conflit/violence	100		100	100

Source : ANSD, LZs, 2014

9.2 Stratégies de survie utilisées par les ménages selon le degré de choc subi

- **Première stratégie adoptée**

Au niveau national, quel que soit le choc *la première stratégie* consiste « à compter sur son propre épargne ». En effet, pour le premier choc 35% des individus ont compté sur leur épargne contre 34% pour respectivement le deuxième et troisième choc. L'épargne constitue ainsi une réponse face aux chocs pouvant affecter les individus. Cependant, les stratégies adoptées par les individus pour faire face aux chocs diffèrent selon le milieu de résidence. En outre, en dehors de « Dakar urbain » où la première stratégie pour le deuxième (29%) et le troisième choc (52%) consiste à changer son mode d'alimentation, dans le milieu « Rural » et « Autres Urbains », la stratégie consiste à compter sur sa propre épargne.

Concernant le premier choc, la stratégie la moins fréquente consiste à « envoyer les enfants vivre ailleurs » qui ne concernent que 0,1% des individus au niveau national, la comparaison par milieu de résidence montre que c'est le seul fait des résidents de Dakar urbain avec 0,36%. La dernière stratégie pour le deuxième choc consiste aussi à « envoyer les enfants vivre ailleurs » avec une proportion de 0,18% au niveau

national néanmoins seuls les habitants du milieu « Autres urbains » sont concernés avec 0,95%. La dernière stratégie pour le troisième choc concerne «l'intensification de la pêche » au niveau national, elle concerne 0,27% des habitants cependant, elle concerne essentiellement le milieu urbain de Dakar avec 3%.

- **Deuxième stratégie adoptée**

La *deuxième stratégie* consiste à « changer son mode d'alimentation » (19% pour le premier choc, 23% pour le deuxième et 25% pour le troisième choc). La comparaison par milieu de résidence montre une légère différence pour Dakar urbain. En outre, pour le deuxième choc 20% des individus ont choisi pour deuxième stratégie « autre ». Pour le troisième choc dans Dakar urbain, on note une certaine fatalité qui consiste à ne rien faire pour 33% des individus.

La dernière stratégie pour le premier choc consiste à vendre son stock de récolte (0,23%) au niveau national. Cette stratégie concerne exclusivement le milieu rural avec 0,42% des individus. Pour le deuxième choc la stratégie la moins pratiquée consiste à « intensifier la pêche » (0,17%) cette stratégie concerne exclusivement 0,94% des habitants de Dakar urbain. Pour le troisième choc, la dernière stratégie pratiquée par 0,55 de la population et consiste à « réduire les dépenses de santé et ou d'éducation » est essentiellement le fait de 4% des résidents de la strate « Autres urbains ».

- **Troisième stratégie adoptée**

Dans la *troisième stratégie*, on note un certain fatalisme de la population lors de la survenue des chocs. En effet, 31% déclarent ne rien faire pour le premier choc contre 23% pour le troisième choc. Par contre pour le deuxième choc, la troisième stratégie consiste à faire appel à des efforts spirituels (prière, sacrifices, consultation de devins). Cette stratégie est pratiquée par 26% des individus.

La dernière stratégie pour le premier choc consiste à «faire appel à des efforts spirituels (prière, sacrifices, consultation de devins) » pratiquée par 0,09% des Sénégalais dont la totalité réside dans la strate « Autres urbains ». La dernière stratégie du deuxième choc consiste à « intensifier la pêche » et concerne 0,33% de la population. Seuls 2% des habitants des autres urbains le pratiquent. Pour le troisième choc la dernière stratégie consiste à « envoyer les enfants vivre ailleurs » avec 0,26% des individus.

Tableau 81. Les trois principales stratégies adoptées par choc selon le milieu de résidence

STRATEGIES	DAKAR URBAIN	AUTRES URBAINS	RURAL	SENEGAL
STRATEGIE 1 CHOC 1				

A compté sur sa propre épargne	33.76	48.46	30.14	34.64
A changé son mode d'alimentation	17.91	18.61	20.63	19.50
STRATEGIE 1 CHOC 2				
A compté sur sa propre épargne	12.59	45.28	36.42	33.67
A changé son mode d'alimentation	28.77	20.49	23.20	23.73
STRATEGIE 1 CHOC 3				
A compté sur sa propre épargne	2.75	47.02	35.69	33.98
A changé son mode d'alimentation	52.34	18.85	23.86	26.05
STRATEGIE 2 CHOC 1				
A changé son mode d'alimentation	11.64	26.26	19.94	18.89
Vendu des biens agricoles	11.80	13.84	22.48	17.91
STRATEGIE 2 CHOC 2				
A changé son mode d'alimentation	6.84	24.16	27.05	22.79
Vendu des biens agricoles	5.87	12.80	19.80	15.93
STRATEGIE 2 CHOC 3				
A changé son mode d'alimentation	11.87	30.55	25.48	24.83
Vendu des biens agricoles	9.59	13.83	18.32	16.75
STRATEGIE 3 CHOC 1				
N'a rien fait	33.25	30.56	30.27	31.14
Vendu des biens agricoles	7.62	14.85	16.06	13.53
STRATEGIE 3 CHOC 2				
Fait appel à des efforts spirituels (prière, sacrifices, consultation de devins)	29.27	23.41	25.39	25.74
Vendu des biens agricoles	2.56	18.44	18.47	15.53
STRATEGIE 3 CHOC 3				
N'a rien fait	49.78	23.23	19.76	23.36
Obtenu un crédit	2.21	12.06	17.72	15.28

Source : ANSD, L2s, 2014

Conclusion

Suite aux chocs subis, les ménages peuvent devenir vulnérables face aux risques d'insécurité alimentaire.

Pour éradiquer la faim et améliorer les conditions de vie des ménages, il est indispensable, d'obtenir un engagement politique constant au plus haut niveau. Cela implique que l'on place la sécurité alimentaire au premier rang des préoccupations politiques et que l'on crée un environnement propice à son amélioration grâce à des investissements adéquats, à de meilleures politiques, à la participation des parties prenantes et à une base solide de données probantes.

Chapitre 10 : TELEPHONIE MOBILE

Macoumba DIOUF

La téléphonie mobile joue un rôle très important dans le quotidien des sénégalais et son utilisation se développe de plus en plus avec un taux de pénétration dépassant la barre des 100 (109,70% au 30 juin 2015 selon l'ARTP).

Généralement, les abonnés s'appuient sur 4 critères: le contenu de l'offre, le prix, la qualité de service et la couverture de l'opérateur. A ce titre, les abonnés manifestent le besoin de bénéficier de tous les avantages des services qu'offrent les différents opérateurs. Etant donné que chaque opérateur cherche à contenter ses abonnés à travers une toile de services assez large, le phénomène de la multi puce a pris un envol extraordinaire chez les clients de la téléphonie mobile.

L'on constate également que, malgré la diversité de la toile notamment avec l'internet mobile via le téléphone, la majeure partie des sénégalais restent toujours collés à la basique qui est d'émettre et de recevoir des appels.

Ici, l'analyse de la téléphonie mobile ne vise pas à comparer les opérateurs pour des raisons concurrentielles mais tout simplement d'appréhender le niveau de satisfaction des utilisateurs en l'occurrence les abonnés **âgés de 18 ans et plus** par rapport aux services proposés. Ainsi la majeure partie des questions utilisées lors de cette enquête fait appel à la perception de ces dits-services.

10.1 Utilisation du téléphone mobile

Le téléphone mobile constitue de plus en plus une dépendance due peut être à son utilité, même si l'enquête révèle que certains soutiennent ne jamais utiliser de téléphone mobile (13,91%) ou rarement c'est-à-dire moins d'une fois durant la journée (10,31%). Contrairement à cette catégorie de personnes précitées, d'autres sont plus accrocheurs à leur téléphone et arrivent à l'utiliser jusqu'à cinq fois ou plus durant la journée (36,42%).

Tableau 82 Fréquence d'utilisation d'un téléphone mobile

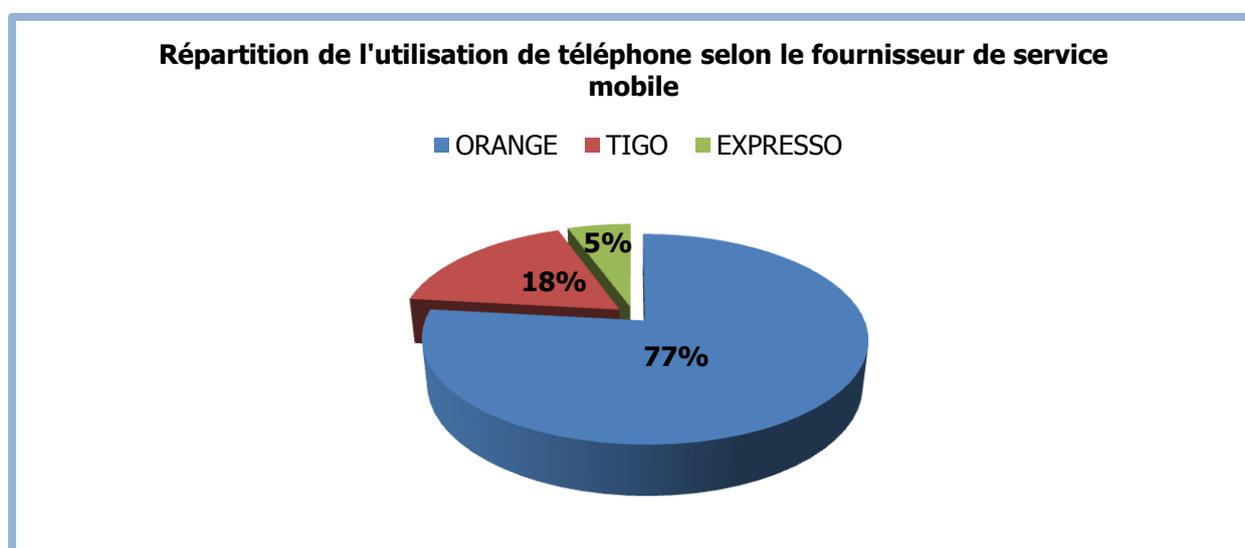
Fréquence d'utilisation d'un téléphone mobile	Proportion
Jamais	13,91
Moins d'une fois par jour	10,31
Une ou deux fois par jour	15,67
Trois à quatre fois par jour	23,68
Cinq fois par jour ou plus	36,42
Total	100

10.1.1 Utilisation du téléphone selon le fournisseur

Trois opérateurs mobiles Expresso, TIGO et Orange se partagent le service de la téléphonie au Sénégal et couvrent l'essentiel du pays avec sûrement des offres de services attrayants mais différents selon le fournisseur, à des prix variés avec un certain niveau de couverture de réseau mobile dépendant des localités.

D'après les résultats de l'enquête, le fournisseur mobile le plus souvent utilisé par les personnes interviewées reste Orange (76,7%), suivi de TIGO (17,68%) et enfin Expresso (5,54%).

Figure 14 : Utilisation du téléphone selon le fournisseur mobile



Source : ANSD, L2s, 2014

10.1.2 Qualité de réception du réseau téléphonique mobile selon l'opérateur

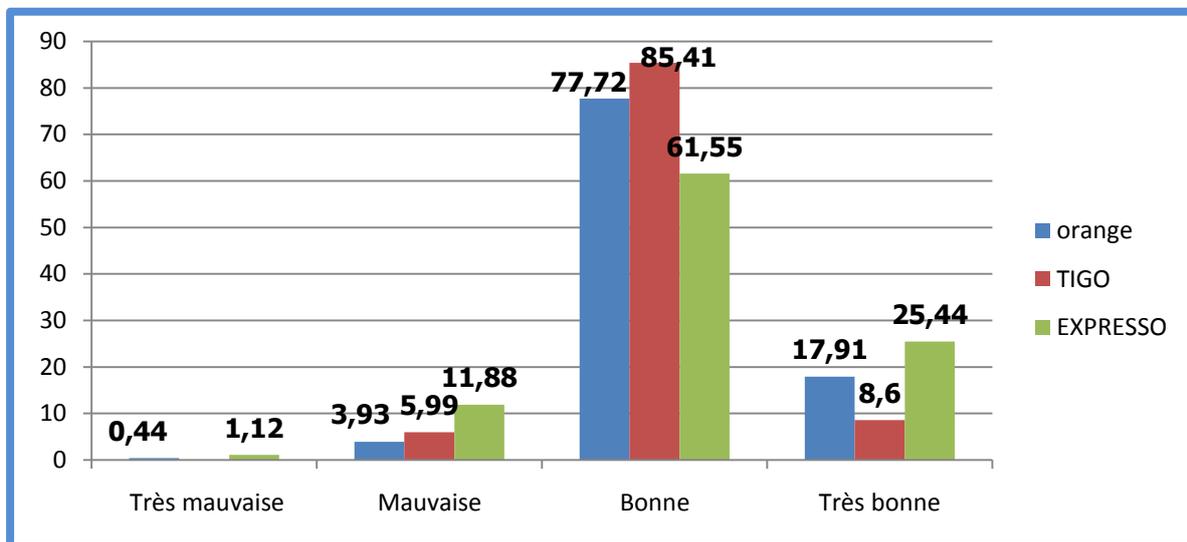
Ici, l'analyse porte sur l'appréciation des abonnés interrogés par rapport à la réception du réseau de leur fournisseur de service. D'une manière générale, l'essentiel des abonnés du réseau national de téléphone mobile (plus de 9 abonnés sur 10) déclarent être satisfaits de la couverture téléphonique mais cette satisfaction varie d'un opérateur à un autre et sûrement d'une zone de résidence à une autre.

En effet, près de 96% des abonnés d'Orange soutiennent que la qualité du réseau est bonne à très bonne tandis que moins 5 personnes sur 100 qualifient du réseau de mauvais dont moins d'une personne de très mauvaise (0,44%).

S'agissant de TIGO, 96 abonnés sur 100 pensent que le réseau est d'une bonne ou très bonne qualité contrairement à certains autres clients peut être plus exigeants apprécient la qualité du réseau comme étant mauvaise (6%).

Enfin, concernant les clients d'EXPRESSO, près de 9 personnes sur 10 déclarent que la réception du réseau est bonne ou très bonne alors qu'un peu plus d'une(1) personne sur dix (10) déclarent bénéficier d'un réseau de mauvaise ou très mauvaise qualité.

Figure 15: Qualité de réception du réseau téléphonique selon l'opérateur



Source : ANSD, L2s, 2014

- **La qualité de réception du réseau téléphonique selon l'opérateur et la zone de résidence**

La qualité de réception du réseau de téléphonie mobile dépend de plusieurs facteurs. Ici, l'analyse n'évalue pas ces facteurs mais se fie à la déclaration des principaux clients des opérateurs par rapport à l'utilisation de leurs appareils téléphoniques.

A ce titre, même si plus de 95% des abonnés de la téléphonie mobile affirment que la qualité des réseaux téléphoniques présents au Sénégal est bonne ou très bonne, des efforts supplémentaires doivent être réalisés au niveau du milieu rural afin de satisfaire ses abonnés en une meilleure qualité de réception de réseau.

Chez **Orange**, l'essentiel de ses abonnés résidents à Dakar (99,08) et dans les autres centres urbains (98,02) déclarent être satisfaits de la qualité de réception du réseau téléphonique qu'ils considèrent bonne à très bonne, de même que ceux vivant au niveau du milieu rural avec une proportion nettement inférieure (90%). Quant au manque de satisfaction, les abonnés du milieu rural constituent l'essentiel avec près de 9% considérant la réception du réseau comme mauvaise à très mauvaise alors que ceux de Dakar et des autres villes, seuls respectivement, moins de 1% et près de 2% des clients jugent la qualité de couverture téléphonique comme telle. Cependant paradoxalement parmi les clients qui considèrent la qualité de la réception du réseau comme étant très bonne le rural est au premier plan avec plus de 18%, suivi des autres villes (17,94%) et Dakar (17%).

Tableau 83: Qualité de réception du réseau téléphonique ORANGE et la zone de résidence

Orange				
Qualité du réseau	Milieux de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Très mauvaise	0,28	0,33	0,36	0,44
Mauvaise	0,64	1,66	8,54	3,93
Bonne	82,09	80,07	72,07	77,72
Très bonne	16,99	17,94	18,73	17,91
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Chez **TIGO**, aucun abonné n'a soutenu que la réception du réseau de téléphone serait d'une très mauvaise qualité quel que soit le milieu de résidence. Cette considération est quasiment la même à Dakar et dans les autres villes quant au jugement de la qualité de réception comme mauvaise sauf pour le milieu rural où plus de 9 % des abonnés le jugent comme telle.

Quant à la bonne réception du réseau de TIGO à très bonne, les clients des autres villes restent totalement satisfaits (100%), quasiment pareil pour Dakar (plus de 99%) ; c'est qu'au milieu rural que ce niveau de satisfécit est altéré avec un peu plus de 90%.

Tableau 84: qualité de réception du réseau téléphonique TIGO et la zone de résidence

TIGO				
Qualité du réseau	Strate			Total
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Très mauvaise	0	0	0	0
Mauvaise	0,8	0	9,42	5,99
Bonne	85,55	96,73	82,51	85,41
Très bonne	13,65	3,27	8,07	8,60
Total	100	100	100	100

Les résultats de l'enquête ont révélé qu'**EXPRESSO** s'est plus investi dans les autres villes qu'à Dakar et en milieu rural en termes de qualité de réseau téléphonique. En effet, avec EXPRESSO, près de 24% des abonnés du milieu rural et plus de 11% de ceux de Dakar considèrent que la qualité de réception du réseau est mauvaise à très mauvaise, alors que seuls 4% de ceux des autres villes le confirment.

L'hypothèse à savoir qu'Expresso s'est plus investi dans les autres villes qu'à Dakar et en milieu rural se confirme car 96% des clients des autres villes affirment que la

qualité du réseau est bonne à très bonne. Cette proportion est nettement inférieure selon qu'on soit en milieu rural (76,18%) ou à Dakar (88,53%).

Tableau 85: qualité de réception du réseau téléphonique EXPRESSO et la zone de résidence

EXPRESSO				
Qualité du réseau	Strate			Total
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	
Très mauvaise	2,71	0	0	1,12
Mauvaise	8,77	4,1	23,82	11,88
Bonne	57,12	79,59	50,1	61,55
Très bonne	31,41	16,31	26,08	25,44
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

10.1.3 Les fonctions utilisées

On voit de plus en plus, que de nouvelles fonctions sont intégrées sur nos téléphones notamment les Smartphones qui ne cessent d'envahir le marché de la téléphonie mobile. La toile des fonctionnalités du téléphone mobile s'élargit d'avantage en passant de la fonction simple d'appeler et de recevoir à l'accès à l'internet, aux envois des SMS, en passant aux prises de photos sans oublier la radio FM, les services bancaires mobile, etc.

Cependant, malgré cette multitude de fonctions, les adeptes du téléphone mobile semblent s'accrocher à la basique (9 personnes sur 10) qui est d'appeler et de recevoir même si des efforts se font sentir quant à l'utilisation d'autres fonctions comme par exemple « envoyer des SMS » (2,26%), « Écouter la radio » (1,42%), « surfer sur internet » (0,4%), services bancaires mobile (0,1%), etc.

Tableau 86: Fonction la plus utilisée avec le téléphone

Fonctions	%
Passer des appels	39,71
Recevoir des appels	55,72
Envoyer des textos (SMS)	2,26
Surfer sur Internet	0,4
Jouer à des jeux	0,17
Utiliser la fonction réveil	0,11
Écouter la radio	1,42
Envoyer et recevoir de l'argent (services bancaires mobiles)	0,1
Utiliser la calculatrice	0,07
Prendre des photos	0,05
Total	100

Source : ANSD, L2s, 2014

10.2 Les raisons de changement de téléphone mobile selon le milieu de résidence

Les utilisateurs de téléphone mobile renouvellent généralement leurs appareils sous prétexte de diverses raisons soit parce qu'il est assez usé, soit parce qu'il est endommagé, soit parce qu'ils ont envie d'un appareil plus performant, plus moderne ou même perdu le précédent, etc.

D'après les résultats de l'enquête, en moyenne, la majeure partie des utilisateurs ont changé de téléphone suite à un endommagement (plus de 6 personnes sur 10) ou victime de vol (15,65%). Aussi, une autre catégorie d'utilisateurs essaye de suivre la mode et les nouveautés intégrant des fonctionnalités de Smartphones pour changer leur mobile (8,51%) sans oublier ceux qui bénéficient de la largesse des autres en recevant un téléphone comme cadeau (10,43%).

En analysant ces informations selon le milieu de résidence, l'on se rend compte qu'en termes de proportion ceux qui changent leur téléphone suite à un vol, proviennent en majeure partie de Dakar (plus de 18%) comparée aux autres lieux de résidence. La ville de Dakar occupe aussi la première place en termes de proportions des abonnés qui changent de téléphone pour suivre la nouveauté avec plus de 10% alors les autres villes et le milieu rural sont dans la barre des 7%.

Tableau 87: Raisons de changement de téléphone mobile selon le milieu de résidence

Raisons du changement de téléphone	Milieu de résidence			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
Suivre la mode (SmartPhone)	10,21	7,01	7,48	8,51
Précédent téléphone volé	18,59	14,99	12,59	15,65
Précédent téléphone endommagé	59,12	69,43	70,24	65,42
Dons/Cadeau	12,08	8,57	9,68	10,43
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

10.3 La dépense moyenne effectuée lors du mois précédant l'enquête selon le milieu de résidence

Avoir un téléphone mobile est une chose mais émettre des appels reste une autre paire de manche qui nécessite de mettre la main à la poche afin de pouvoir recharger le crédit. Etant conscients de cet état de fait, les opérateurs mobiles s'enthousiasme à proposer à leurs abonnés différentes promotions incitatives pour qu'ils puissent jouir pleinement de leurs appareils. Ce qui explique en grande partie le phénomène de la multi puce pour profiter des offres de tout opérateur.

Evidemment, l'achat du crédit, quel que soit son milieu de résidence ou son âge, dépend nécessaire du revenu. Ainsi, les données de l'enquête nous renseignent

qu'en moyenne, les abonnés de Dakar (**11314 francs CFA**) pour tout opérateur confondu et tout âge, ont dépensé plus que ceux des autres villes (**4937 francs CFA**) et des ruraux (**4003 francs CFA**) durant le mois précédant l'enquête (**Novembre-décembre 2014**).

D'une manière générale et en moyenne pour la même période de référence, le groupe d'âge des 35 ans et plus restent les plus dépensiers quel que soit le milieu de résidence sauf dans le milieu rural où le groupe d'âge des 25-34 qui dépensent légèrement plus que leur aînés 5124 francs CFA contre 4939 francs CFA.

Pour conclure globalement sur les dépenses, les abonnés du milieu rural sont de loin derrière les citadins en termes de dépenses considérant la même période de référence et la tranche d'âge des 35-60 ans notamment ceux de Dakar consomme plus de crédit avec plus de 22000 francs CFA.

Tableau 88: Dépense moyenne en crédit de téléphone lors du mois précédant l'enquête selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Milieux de résidence			
	Dakar urbain	Autres villes	Rural	Sénégal
18-24	4033,88	2548, 24	2616, 22	3161,88
25-34	7865 ,27	4724, 96	5124,39	5983,5
35-60	22199,28	5004, 75	4939, 67	10543,33
60 et+	11314,83	4937,3	4003,66	6414,24
Total	12516,00	4937,3	4564,03	6525,74

Source : ANSD, L2s, 2014

10.4 Le phénomène de la multi puce

Le phénomène de la multi puce a pris un envol extraordinaire chez les clients de la téléphonie mobile pour la simple raison que les adeptes veulent bénéficier au mieux des offres promotionnelles des différents opérateurs et par ricochet faire des économies d'argent lors de leur communication. Ainsi, on relève que près de 45% des sénégalais âgés de 18 ans et plus ayant un téléphone mobile utilisent au moins deux puces avec une plus large part de ceux ayant trois puces (plus de 30%).

Tableau 89: Nombre de puces selon la zone de résidence

Nombre de puces	Dakar urbain	Autres milieux urbains	rural	Sénégal
Une seule puce	53.75	55.76	56.90	55.57
Deux puces	17.32	14.29	11.56	14.16
Trois puces	28.92	29.95	31.55	30.28
Ensemble	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : ANSD, L2s, 2014

Et selon, le milieu de résidence, c'est dans la zone rurale que les adeptes de la multi puce avec l'ensemble des trois opérateurs sont plus nombreux (31,55%), ils dépassent même la moyenne nationale qui est de 30%. Les combinaisons restent multiples et varient d'un milieu à un autre mais aussi des opérateurs:

- Orange -TIGO, c'est à Dakar que la proportion des utilisateurs de double puce est la plus élevée (6,52%) même si les différences sont plus ou moins négligeables entre les autres villes (5,67%) et le rural (6,18%).
- Orange-Expresso, cette combinaison se retrouve le plus souvent chez les clients du milieu urbain dont 10,33 % à Dakar et 8,62% dans les autres villes contre 4,7% dans le rural.
- Quant à Tigo-Expresso, il est très rare de voir les clients utiliser cette combinaison, c'est quasiment inexistant, globalement moins de 1 client sur 100 l'utilise (0,71%).

Tableau 90:Nombre de puces selon la zone de résidence et l'opérateur

Nombre de puces	Dakar urbain	Autres milieux urbains	Rural	Sénégal
ORANGE	45.28	48.58	42.01	44.72
TIGO	6.34	6.30	13.86	9.49
EXPRESSO	2.13	0.88	1.03	1.36
Orange et Tigo	6.52	5.67	6.18	6.17
Orange er Expresso	10.33	8.62	4.07	7.28
Tigo et Expresso	0.48	0.00	1.31	0.71
Orange-Tigo-Expresso	28.92	29.95	31.55	30.28
Global	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : ANSD, L2s, 2014

Conclusion

Pour conclure, disons que le maillage du réseau téléphonique du Sénégal s'est bien intensifié avec trois opérateurs à son compte. Cependant on peut valablement relever d'après l'analyse de ce chapitre que le niveau de satisfaction des services varie d'un opérateur à un autre et d'une zone à une autre. Notons que l'analyse ne vise pas à comparer les opérateurs pour des raisons concurrentielles mais tout simplement pour appréhender le niveau de satisfaction des clients. D'après les résultats de l'enquête, le fournisseur mobile le plus souvent utilisé par les personnes interviewées reste Orange (76,7%), suivi de TIGO (17,68%) et enfin Expresso (5,54%).

Avoir un téléphone mobile est une chose mais émettre des appels reste une autre paire de manche qui nécessite de mettre la main à la poche afin de pouvoir recharger le crédit.

Dans un souci pratique d'être joignable de partout et de profiter au mieux de toutes les offres promotionnelles des différents opérateurs dans le but de minimiser les dépenses liés aux appels, certains clients préfèrent disposer d'une multitude de puces. En terme de dépenses liées à l'achat de rechargement de crédit, les abonnés de Dakar (**11314 francs CFA**) pour tout opérateur confondu et tout âge, ont

dépensé plus que ceux des autres villes (**4937 francs CFA**) et des ruraux (**4003 francs CFA**) durant le mois précédant l'enquête.

Les informations collectées sur la téléphonie restent indispensables pour la poursuite du projet par rapport à l'approche globale retenue. En effet, elles permettent de bien suivre les ménages lors de l'enquête mobile mensuelle via le call center mis en place au sein de l'ANSD.

Conclusion générale

En adhérant à cette phase pilote des enquêtes auprès des ménages par téléphone mobile, l'ANSD répond en même temps à la demande des utilisateurs en mettant à dispositions les informations issues de cette enquête « A l'écoute du Sénégal ». Il va permettre de gagner en termes de fréquence de disponibilité de données. Par contre, il est bien de préciser que cette enquête a fourni que des informations qui sont représentatives qu'au niveau national à travers les trois Zones de résidences (stratification) ; Dakar, autres milieux urbains et milieu rural.

En effet, à travers cette enquête, les conditions de vie des ménages du Sénégal ont été revues et évaluées par des indicateurs pertinents sur l'éducation, la santé, le patrimoine, la consommation à travers les dépenses et l'alimentation des ménages, la sécurité et les violences mais aussi leur points de vue sur leur bien être global.

Après analyse des résultats certains aspects méritent une attention particulière des autorités afin de mieux prendre en charge les besoins de la population. On peut citer le niveau d'analphabétisme qui se réduit d'une manière très lente et reste très élevé surtout au niveau rural surtout chez les femmes.

C'est le cas également de la **formation professionnelle** dont l'analyse révèle que 87,5% des individus n'ont suivi aucune formation professionnelle.

C'est le cas également pour l'**assainissement** rural et l'accès à l'**électricité** surtout dans les zones rurales où les indicateurs sont vraiment au rouge avec seulement 3 ménages sur 10 qui restent éclairés.

A propos des **dépenses** des ménages, L'examen de la structure des dépenses annuelles des ménages sénégalais révèlent que plus de la moitié de leur budget (55%) est consacrée à l'alimentation en général (boisson comprise).

En 2014, on relève que certains de nos compatriotes ont vécu la crainte d'être confrontés à une situation d'**insécurité alimentaire** pour un peu plus du tiers d'entre eux, correspondant à 37,8%. La plupart de ces ménages résident en milieu rural (51,9%). C'est aussi dans cette zone que se fait ressentir le plus, cette crainte de ne pas avoir assez à manger, pour un peu plus de deux ménages sur cinq (40,7%).

La **pauvreté subjective** obtenue à travers la perception des ménages sur leurs conditions de vie fait remarquer que, plus de la moitié d'entre eux (56,5%) s'estiment pauvres, parmi lesquels 45,7% se déclarent très pauvres. Elle est plus marquée dans le milieu rural où plus des deux tiers des ménages (69,0%) se déclarent pauvres, la plupart d'entre eux se voient très pauvres.

Quant aux **chocs** subis par les ménages, dans l'ensemble, plus de la moitié d'entre eux (51,95%) a subi au moins un choc au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête, dont 29,5% en ont connu au moins deux. Les ménages ruraux (plus de 57%) semblent être plus touchés par les chocs, quel qu'en soit le type.

En définitive, ce qui est intéressant avec cette approche adoptée par l'ANSD, tous ces indicateurs qui ont été retenus dans le cadre de cette enquête seront suivis dans le temps pour au moins deux ans afin de mieux cerner leur évolution en vue d'aider les autorités à répondre efficacement aux besoins des populations. En effet, des enquêtes téléphoniques mensuelles via le call center mis en place au sein de l'ANSD, prendront le relais de l'enquête de base.

Annexes

Tableau 1: Proportion de ménages ayant craint de ne pas avoir assez à manger ou comptant sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux par nombre de jours et selon le milieu de résidence

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	18,8	21,2	60,0	100
1	59,9	8,4	31,7	100
2	31,0	31,5	37,5	100
3	24,8	29,9	45,4	100
4	27,8	25,2	47,0	100
5	22,5	24,9	52,6	100
6	31,9	27,1	41,1	100
7	16,7	19,9	63,4	100
.	0,0	0,0	100	100
Total	26,4	21,7	51,9	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 2 : Proportion des ménages par milieu de résidence selon la crainte d'exposition à l'insécurité alimentaire

Au cours des 7 derniers jours, aviez-vous craint de ne pas avoir assez à manger	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
Oui	26,4	21,7	51,9	100
Non	31,1	23,0	45,9	100
Total	29,3	22,5	48,2	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 3: Proportion des ménages selon le milieu de résidence par nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage compte sur des aliments moins appréciés et/ou moins coûteux

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	33,8	23,1	43,1	100
1	57,2	10,7	32,1	100
2	29,2	33,6	37,3	100
3	25,0	32,3	42,7	100
4	27,1	24,8	48,1	100
5	24,9	24,0	51,1	100
6	44,6	22,0	33,4	100
7	13,9	18,7	67,4	100
.	0,0	0,0	100	100
Total	29,3	22,5	48,2	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 4: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la limitation effective de la taille des portions au moment du repas

Au moins un jour de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
1	50,4	12,9	8,8	21,8
2	12,5	18,8	28,4	21,6
3	8,1	28,1	12,2	14,7
4	9,4	6,2	3,7	5,9
5	4,3	3,4	6,4	5,1
6	0,8	3,2	0,0	1,0
7	14,4	27,5	39,5	29,5
.	0	0	1,1	0,5
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 5: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la réduction du nombre de repas pris dans la journée

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
0	49,0	61,8	64,7	59,9
1	26,5	6,0	2,7	9,7
2	9,4	8,1	10,8	9,8
3	4,8	7,3	4,4	5,1
4	0,5	3,5	2,2	2,0
5	2,4	3,6	1,1	2,0
6	0,9	1,1	0,0	0,5
7	6,5	8,7	13,7	10,7
.	0	0	0,5	0,3
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 6 : Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la réduction effective du nombre de repas pris dans la journée

Au moins un jour de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
1	52,0	15,7	7,6	24,2
2	18,5	21,1	30,5	24,5
3	9,4	19,1	12,4	12,8
4	0,9	9,1	6,3	5,1
5	4,7	9,3	3,0	4,9
6	1,7	3,0	0,0	1,2
7	12,8	22,7	38,8	26,7
.	0	0	1,4	0,6
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 7: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, selon le milieu de résidence par nombre de jours de la semaine pour lesquels le ménage a effectivement réduit le nombre de repas pris dans la journée

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
1	72,3	13,4	14,4	100
2	25,4	17,8	56,8	100
3	24,7	30,9	44,4	100
4	5,9	37,2	56,9	100
5	32,3	39,4	28,3	100
6	48,6	51,5	0,0	100
7	16,1	17,6	66,4	100
.	0,0	0,0	0,0	100
Total	33,6	20,7	45,7	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 8 : Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, par milieu de résidence selon la restriction effective sur la consommation des adultes en faveur des enfants

Au moins un jour de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
1	63,0	13,1	9,6	24,1
2	15,3	17,2	22,2	19,4
3	5,7	23,8	16,1	14,9
4	3,0	14,9	7,5	7,9
5	0,0	9,8	4,6	4,5
6	0,0	5,4	0,0	1,1
7	13,1	15,8	38,7	27,5
.	0	0	1,4	0,7
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Tableau 9: Proportion des ménages, ayant craint de ne pas avoir assez à manger, selon le milieu de résidence par nombre de jours pour lesquels le ménage a effectivement restreint la consommation des adultes en faveur des enfants

Nombre de jours de la semaine	Milieu de résidence			Total
	Dakar urbain	Autres zones urbaines	Rural	
1	67,5	11,1	21,4	100
2	20,3	18,0	61,7	100
3	9,8	32,4	57,9	100
4	9,7	38,7	51,5	100
5	0,0	44,7	55,3	100
6	0,0	100,0	0,0	100
7	12,3	11,7	76,0	100
.	0,0	0,0	100	100
Total	25,8	20,4	53,9	100

Source : ANSD, L2s, 2014

Liste des agents d'identification

N°	Prénom	NOM
1.	Mame Sokhna Anta	ANNE
2.	Djibril	BA
3.	El hadj Samba Camara	Bessane
4.	Khassim	Beye
5.	Dramé	Biaye
6.	Aissatou	Diallo
7.	Bernard Mandiou	Diatta
8.	Ibrahima	Dieng
9.	Mbaye	NDione
10.	Ousmane	Diouf
11.	Pape Maty	Faye
12.	Seydi Aboubacr Sy dit Khalifa Malick	Gueye
13.	Bouna Malick	Gueye
14.	Amadou Tidiane	Kane
15.	Moussa	Mbaye
16.	Cheikh	Mbaye
17.	Touty	Ndao
18.	Papa Oumar	Ndiaye
19.	Serigne Mamadou Fadiama	Ndiaye
20.	André Bernard	Ndiaye
21.	Yacine	Ndoye
22.	Issa	Ndoye
23.	Bounama	Ndoye
24.	Daouda	Niang
25.	Mbaye	Niasse
26.	Amina	Samb
27.	Mame Penda	Sarr
28.	Seyni Diagne	Séne
29.	El Malick	Socko
30.	Ousmane	Sy
31.	Baidy	Sylla
32.	Mor	Touré
33.	Dieynaba Owangara	Touré